La santé des étudiants en lorraine : synthèse bibliographique à partir des données des observatoires locaux et nationaux, et enquête sur les pratiques d'automédication au sein de cette population

Aurélien Martin

▶ **To cite this version:**

Aurélien Martin. La santé des étudiants en lorraine : synthèse bibliographique à partir des données des observatoires locaux et nationaux, et enquête sur les pratiques d'automédication au sein de cette population. Sciences pharmaceutiques. 2015. hal-01733718

HAL Id: hal-01733718
https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01733718

Submitted on 14 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-thesesexercice-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITE DE LORRAINE

2015

FACULTE DE PHARMACIE

THÈSE

Présentée et soutenue publiquement

le 22/10/2015 sur un sujet dédié à :

LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS EN LORRAINE : SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE À PARTIR DES DONNÉES DES OBSERVATOIRES LOCAUX ET NATIONAUX, ET ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES D'AUTOMÉDICATION AU SEIN DE CETTE POPULATION

pour obtenir

le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie

par Aurélien MARTIN
né le 04 mars 1989

Membres du Jury

Président : Francine PAULUS, Maitre de Conférences

Juges : Christine CAPDEVILLE-ATKINSON, Professeur
Monique DURAND, Pharmacienne titulaire d'officine
Michel ROBERT, Professeur
Martine ROSENBACHER-BERLEMONT, Docteur en Médecine
Nathalie THILLY, Professeur - Praticienne Hospitalière
Sylvie VAILLANT, Docteur en Médecine

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
FACULTÉ DE PHARMACIE
Année universitaire 2015-2016

DOYEN
Francine PAULUS
Vice-Doyen
Béatrice FAIVRE
Directeur des Etudes
Virginie PICHON
Conseil de la Pédagogie
Président, Brigitte LEININGER-MULLER
Collège d'Enseignement Pharmaceutique Hospitalier
Président, Béatrice DEMORE
Commission Prospective Facultaire
Président, Christophe GANTZER
Vice-Président, Jean-Louis MERLIN
Commission de la Recherche
Président, Raphaël DUVAL

Responsable de la filière Officine	Béatrice FAIVRE
Responsables de la filière Industrie	Isabelle LARTAUD, Jean-Bernard REGNOUF de VAINS
Responsable de la filière Hôpital	Béatrice DEMORE
Responsable Pharma Plus ENSIC	Jean-Bernard REGNOUF de VAINS
Responsable Pharma Plus ENSAIA	Raphaël DUVAL
Responsable de la Communication	Marie-Paule SAUDER
Responsable de la Cellule de Formation Continue et individuelle	Béatrice FAIVRE
Responsable de la Commission d'agrément des maîtres de stage	Béatrice FAIVRE
Responsables des échanges internationaux	Bertrand RIHN
Responsable ERASMUS	Mihayl VARBANOV

DOYENS HONORAIRES

Chantal FINANCE
Claude VIGNERON

PROFESSEURS EMERITES

Jeffrey ATKINSON
Jean-Claude BLOCK
Max HENRY
Gérard SIEST
Claude VIGNERON

PROFESSEURS HONORAIRES

Roger BONALY
Pierre DIXNEUF
Marie-Madeleine GALTEAU
Thérèse GIRARD
Michel JACQUE
Pierre LABRUDE
Lucien LALLOZ
Vincent LOPPINET
Marcel MIRJOLET
Janine SCHWARTZBROD
Louis SCHWARTZBROD

MAITRES DE CONFERENCES HONORAIRES

Monique ALBERT
Mariette BEAUD
Gérald CATAU
Jean-Claude CHEVIN
Jocelyne COLLOMB
Bernard DANGIEN
Marie-Claude FUZELLIER
Françoise HINZELIN
Francine KEDZIEREWICZ
Marie-Hélène LIVERTOUX
Bernard MIGNOT
Jean-Louis MONAL
Blandine MOREAU
Dominique NOTTER
Christine PERDICAKIS
Marie-France POCHON
Anne ROVEL
Maria WELLMAN-ROUSSEAU

ASSISTANTS HONORAIRES

Marie-Catherine BERTHE
Annie PAVIS

ENSEIGNANTS	*Section CNU**	*Discipline d'enseignement*
PROFESSEURS DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS		
Danièle BENSOUSSAN-LEJZEROWICZ	*82*	*Thérapie cellulaire*
Jean-Louis MERLIN	*82*	*Biologie cellulaire*
Alain NICOLAS	*80*	*Chimie analytique et Bromatologie*
Jean-Michel SIMON	*81*	*Economie de la santé, Législation pharmaceutique*
Nathalie THILLY ¤	*81*	*Santé publique et Epidémiologie*
PROFESSEURS DES UNIVERSITES		
Christine CAPDEVILLE-ATKINSON	*86*	*Pharmacologie*
Raphaël DUVAL	*87*	*Microbiologie clinique*
Béatrice FAIVRE	*87*	*Biologie cellulaire, Hématologie*
Luc FERRARI	*86*	*Toxicologie*
Pascale FRIANT-MICHEL	*85*	*Mathématiques, Physique*
Christophe GANTZER	*87*	*Microbiologie*
Frédéric JORAND	*87*	*Eau, Santé, Environnement*
Isabelle LARTAUD	*86*	*Pharmacologie*
Dominique LAURAIN-MATTAR	*86*	*Pharmacognosie*
Brigitte LEININGER-MULLER	*87*	*Biochimie*
Pierre LEROY	*85*	*Chimie physique*
Philippe MAINCENT	*85*	*Pharmacie galénique*
Alain MARSURA	*32*	*Chimie organique*
Patrick MENU	*86*	*Physiologie*
Jean-Bernard REGNOUF de VAINS	*86*	*Chimie thérapeutique*
Bertrand RIHN	*87*	*Biochimie, Biologie moléculaire*
MAITRES DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS - PRATICIENS HOSPITALIERS		
Béatrice DEMORE	*81*	*Pharmacie clinique*
Julien PERRIN	*82*	*Hématologie biologique*
Marie SOCHA	*81*	*Pharmacie clinique, thérapeutique et biotechnique*
MAITRES DE CONFÉRENCES		
Sandrine BANAS	*87*	*Parasitologie*
Xavier BELLANGER	*87*	*Parasitologie, Mycologie médicale*
Emmanuelle BENOIT	*86*	*Communication et Santé*
Isabelle BERTRAND	*87*	*Microbiologie*
Michel BOISBRUN	*86*	*Chimie thérapeutique*
François BONNEAUX	*86*	*Chimie thérapeutique*
Ariane BOUDIER	*85*	*Chimie Physique*
Cédric BOURA	*86*	*Physiologie*
Igor CLAROT	*85*	*Chimie analytique*
Joël COULON	*87*	*Biochimie*
Sébastien DADE	*85*	*Bio-informatique*
Dominique DECOLIN	*85*	*Chimie analytique*
Roudayna DIAB	*85*	*Pharmacie galénique*
Natacha DREUMONT	*87*	*Biochimie générale, Biochimie clinique*
Joël DUCOURNEAU	*85*	*Biophysique, Acoustique*
Florence DUMARCAY	*86*	*Chimie thérapeutique*
François DUPUIS	*86*	*Pharmacologie*
Adil FAIZ	*85*	*Biophysique, Acoustique*
Anthony GANDIN	*87*	*Mycologie, Botanique*
Caroline GAUCHER	*85/86*	*Chimie physique, Pharmacologie*
Stéphane GIBAUD	*86*	*Pharmacie clinique*
Thierry HUMBERT	*86*	*Chimie organique*
Olivier JOUBERT	*86*	*Toxicologie, Sécurité sanitaire*

ENSEIGNANTS (suite)	*Section CNU**	*Discipline d'enseignement*
Alexandrine LAMBERT	*85*	*Informatique, Biostatistiques*
Julie LEONHARD	*86*	*Droit en Santé*
Christophe MERLIN	*87*	*Microbiologie environnementale*
Maxime MOURER	*86*	*Chimie organique*
Coumba NDIAYE	*86*	*Epidémiologie et Santé publique*
Francine PAULUS	*85*	*Informatique*
Caroline PERRIN-SARRADO	*86*	*Pharmacologie*
Virginie PICHON	*85*	*Biophysique*
Sophie PINEL	*85*	*Informatique en Santé (e-santé)*
Anne SAPIN-MINET	*85*	*Pharmacie galénique*
Marie-Paule SAUDER	*87*	*Mycologie, Botanique*
Guillaume SAUTREY ¤	*85*	*Chimie analytique*
Rosella SPINA	*86*	*Pharmacognosie*
Gabriel TROCKLE	*86*	*Pharmacologie*
Mihayl VARBANOV	*87*	*Immuno-Virologie*
Marie-Noëlle VAULTIER	*87*	*Mycologie, Botanique*
Emilie VELOT	*86*	*Physiologie-Physiopathologie humaines*
Mohamed ZAIOU	*87*	*Biochimie et Biologie moléculaire*
Colette ZINUTTI	*85*	*Pharmacie galénique*
PROFESSEUR ASSOCIE		
Anne MAHEUT-BOSSER	*86*	*Sémiologie*
MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE		
Alexandre HARLE ¤	*82*	*Biologie cellulaire oncologique*
PROFESSEUR AGREGE		
Christophe COCHAUD	*11*	*Anglais*

¤ *En attente de nomination*

**Disciplines du Conseil National des Universités :*
80 : Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé
81 : Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé
82 : Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques
85 ; Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé
86 : Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé
87 : Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques

32 : Personnel enseignant-chercheur de sciences en chimie organique, minérale, industrielle

11 : Professeur agrégé de lettres et sciences humaines en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

SERMENT DES APOTHICAIRES

Je jure, en présence des maîtres de la Faculté, des conseillers de l'ordre des pharmaciens et de mes condisciples :

D'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

D'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

« LA FACULTE N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES THESES, CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEUR AUTEUR ».

REMERCIEMENTS DU JURY

Docteur Francine PAULUS, Doyen de la Faculté de Pharmacie

Je remercie Madame Francine PAULUS, doyen de notre faculté, d'avoir accepté de présider le jury de ma thèse, ainsi que pour son aide, son soutien et ses conseils tout au long de mes 8 années à la Faculté de Pharmacie de Nancy.

Professeur Christine CAPDEVILLE-ATKINSON

Je tiens à remercier Madame Christine CAPDEVILLE-ATKINSON pour tous ses conseils au cours de ces dernières années et son aide dans l'accomplissement de mes engagements étudiants, et sa bienveillance dans la rédaction de cette thèse.

Docteur Monique DURAND

Je remercie Madame Monique DURAND, ancienne présidente du Conseil Régional des Pharmaciens de Lorraine, pour sa participation au jury de ma thèse, ainsi que son aide et ses conseils au profit des étudiants de Lorraine.

Professeur Michel ROBERT, Vice-Président du Conseil de la Vie Universitaire

Après m'avoir proposé le thème de la santé des étudiants comme sujet de thèse, je remercie Monsieur Michel ROBERT, vice-président de l'Université de Lorraine, de participer au jury de ma thèse, dans la continuité de son engagement universitaire pour les étudiants lorrains.

Docteur Martine ROSENBACHER-BERLEMONT et Docteur Sylvie VAILLANT

Je remercie tout particulièrement Madame Martine ROSENBACHER-BERLEMONT et Madame Sylvie VAILLANT, médecins au Service de Santé Sociale Universitaire, pour leur participation au jury de ma thèse en lien avec leurs engagements de chaque instant auprès des étudiants de Lorraine et de leur santé.

Professeur Nathalie THILLY

Je remercie Madame Nathalie THILLY pour sa participation au jury de ma thèse ainsi que pour son aide et ses conseils avisés dans la rédaction et la mise en place de l'enquête de ma thèse.

REMERCIEMENTS PERSONNELS

Avant de procéder aux remerciements des personnes ayant concouru à l'accomplissement de mes études et à la rédaction de cette thèse, je tenais à dédier ce travail aux étudiants et amis qui nous ont quittés au cours de mon séjour à la Faculté de Pharmacie et en particulier à Messieurs Benjamin PROTTO et Victor LEFAUX.

Je remercie Adeline VITOUX, ma compagne, qui me supporte et m'accompagne dans l'ensemble de mes engagements et de mes réalisations ! Merci mon Doudou !

Je remercie mes parents pour leur soutien, leur aide et leurs encouragements dans mes études et de m'avoir donné les moyens de mener à bien tous mes projets !

Je remercie mes beaux-parents Odile et Bernard VITOUX pour tout, en particulier Odile pour ses minutieuses relectures !

Je remercie les pharmacies GUEUTAL, BLOCH, POTT, BEDARIDE et CONCHON pour leurs accueils et leurs enseignements !

A tous mes amis qui ont rendu ces 8 années si agréables, au point qu'elles soient passées trop vite !

A toutes les personnes avec qui j'ai eu le plaisir et l'honneur de travailler dans l'ensemble de mes engagements associatifs et institutionnels !

Merci à toutes et tous !

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES **1**

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES **5**

TABLE DES FIGURES **9**

TABLE DES TABLEAUX **13**

INTRODUCTION **17**

1ère partie : La santé des étudiants en Lorraine **19**

1. La cartographie des étudiants **20**

a. A l'échelle nationale 21

b. A l'échelle régionale 22

c. A l'échelle de l'Université de Lorraine 25

d. Au niveau de l'agglomération nancéienne 27

e. Au niveau de l'agglomération messine 27

f. Conclusion 28

2. Les caractéristiques de la population étudiante de Lorraine **29**

a. Une population jeune 29

b. Une population d'origine diverse 29

- Hors Lorraine 29
- Les étudiants internationaux (focus sur l'Université de Lorraine) 30
- Mobilité au sein de Lorraine (focus sur l'Université de Lorraine) 31

c. Une poursuite d'étude moindre 32

- Le continuum enseignement secondaire - enseignement supérieur 32
- L'enseignement supérieur privé en augmentation 34

d. Une population précaire 36

- Les bourses à critère social du CROUS Nancy-Metz-Lorraine (CROUS NancyMetzLorraine (b), 2014) 37
- Le dispositif d'action sociale de l'Université de Lorraine 40
- Les aides du Conseil Régional de Lorraine 41

e. Des modes d'hébergements différents 42

f. Une population étudiante qui se salarie 45

- Données nationales de l'Observatoire de la Vie Étudiante 45
- Données de la Lorraine de l'Observatoire de la Vie Etudiante, extraction de l'ADUAN 48
- L'emploi étudiant au sein de l'Université de Lorraine 50

- L'emploi étudiant au sein du réseau des Œuvres Universitaires et Scolaires 52

g. Conclusion 52

3. Les déterminants de la santé des étudiants lorrains 53

a. Les acteurs de la santé 53

- L'Université de Lorraine 53

L'aide médico-psycho-sociale 53

La lutte contre les comportements à risques et les addictions 55

La pratique physique et sportive 56

- Le CROUS Nancy-Metz-Lorraine 56

Les missions fondamentales du CROUS 57

- Les mutuelles étudiantes : La LMDE et la MGEL 58

La Mutuelle Générale Etudiante de l'Est 60

La Mutuelle des Etudiants 60

- Le monde associatif 60

L'Agoraé de la Fédération des Etudiants de Lorraine 60

Les associations étudiantes 61

b. La couverture santé 61

- Le régime de sécurité sociale ou régime obligatoire 61
- Le régime complémentaire 63
- La particularité du régime local d'assurance maladie de la Moselle 69
- Les couvertures santé des étudiants internationaux, selon (Université de Lorraine (g), 2012) ... 70

c. L'état de santé 72

- L'auto-évaluation de la santé 72
- Le renoncement aux soins 75
- La santé psychologique 79
- Le handicap et l'Enseignement Supérieur 81
- Les addictions et les comportements à risques 82

Le tabac 82

L'alcool 83

Les produits stupéfiants 84

d. Conclusion 85

4. Conclusion de partie 87

2ème partie : L'automédication chez les étudiants en Lorraine 89

1. Mise en œuvre et démarches 90

a. La constitution 90

b. Le questionnaire 90

c. La diffusion 91

2. Profil des répondants 93

a. Données sociodémographiques 93
- La parité 93
- L'âge 93
- L'origine géographique 95

Par continent 95
Au niveau national 97
Lieu d'hébergement étudiant 99
- La situation sociale 100

Catégorie Socio-Professionnelle 100
Bourse 101

b. Données académiques 103
- Etablissement d'études 103
- Secteurs disciplinaires 105
- Niveau d'études 106
- Filière d'études 108

c. Données de santé 108
- Auto-évaluation de l'état de santé 109
- Consultation médicale 112
- Renoncement aux soins 117

d. Conclusion 118

3. Résultats de l'enquête 119

a. Le recours à l'automédication 119
b. Fréquence de recours à l'automédication 122
c. Motifs de recours à l'automédication 123
d. Pathologie motivant le recours à l'automédication 124
e. Types de médicaments utilisés 125
f. Lieux d'obtention des médicaments 126
g. Conclusion 127

4. Conclusion de partie 128

Conclusion 129

Bibliographie 131
- Ouvrages 131
- Articles de périodiques 134
- Ressources internet - Webographie 134

Glossaire 137

Table des annexes 139

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES

ACS	Aide à l'Accès à la Complémentaire Santé
ADSSU	Association des Directeurs des Services de Santé Universitaire
ADUAN	Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéienne
AFIPA	Association Française de l'Industrie Pharmaceutique pour l'Automédication
AGURAM	AGence d'URbanisme de l'Agglomération de Metz
ALD	Affections de Longue Durée
ALL	Arts, Lettres et Langues
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
AMC	Assurance Maladie Complémentaire
AME	Aide Médicale d'Etat
ANEMF	Association Nationale des Etudiants en Médecine de France
ANEPF	Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France
BAC	Baccalauréat
BCS	Bourses à Critères Sociaux
BEA	Base Elèves Académiques
BIATSS	Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, personnels de Santé et de Sécurité
CA	Communauté d'Agglomération
CAF	Caisse des Affaires Familiales
CASE	Comité d'Action Sociale Etudiant
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CEAM	Carte Européenne d'Assurance Maladie
CESI	Centre des Etudes Supérieures Industrielles
CESS	Centre d'Etudes Supérieures Scientifiques
CFA	Centre de Formation par Apprentissage
CFA AREP	CFA - Association Régionale d'Education Permanente
CFA BTP	CFA - Bâtiments et Travaux Publiques
CFA CESFA	CFA - Centre Supérieur de Formation par Apprentissage
CFA MFR	CFA – Maison Famille Rurale
CHG	Centre Hospitalier Général
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CLOUS	Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires
CM	Chambre des Métiers
CMU	Couverture Médicale Universelle
CMUc	Couverture Médicale Universelle Complémentaire
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNMSS	Centre National Militaire de Sécurité Sociale
CNOUS	Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPGE	Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
CPN	Centre Psychothérapique de Nancy-Laxou

CPP	Classe Préparatoire Polytechnique
CRL	Conseil Régional de Lorraine
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CSP ou PCS	Catégorie Socio-Professionnelle
CU	Cité Universitaire
CUGN	Communauté Urbaine du Grand-Nancy
CVU	Conseil de la Vie Universitaire de l'Université de Lorraine
DAPEQ	Délégation d'Aide au Pilotage, à l'Evaluation et à la Qualité
DEA	Droit, Economie et Administration
DEG	Droit, Economie, Gestion
DES	Diplôme d'Etudes Supérieures
DGESIP	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
DGRI	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation
DM	Dispositif Médical
DMDIV	Dispositif Médical de Diagnostic In Vitro
DOM	Département d'Outre-Mer
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
DVE	Division de la Vie Etudiante
EEE	Espace Economique Européen
EEIGM	Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux
ENIM	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz
ENS	Ecole Nationale Supérieure
ENSAIA	Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires
ENSAM	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers
ENSEM	Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique
ENSG	Ecole Nationale Supérieure de Géologie
ENSGSI	Ecole Nationale Supérieure en Génie des Systèmes de l'Innovation
ENSIC	Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques
ENSMN	Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy
ENSTIB	Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois
ESITC	Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux et de la Construction de Metz
ESPE	Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
ESR ou ES	Enseignement Supérieur (et de la Recherche)
ESSTIN	Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Ingénieur de Nancy
FAGE	Fédération des Associations Générales Etudiantes
FÉDEN	Fédération des Etudiants Nancéiens
FÉDÉLOR	Fédération des Etudiants Lorrains
FNAU	Fonds National d'Aide d'Urgence
FNORS	Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de Santé
FSDIE	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
GEA	Gestion des Entreprises et des Administrations
GIP	Groupement d'Intérêt Publique
IAE	Institut d'Administration des Entreprises
IEP	Institut d'Etudes Politiques
IFE	Institut de Formation en Ergothérapie
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
ILFMK	Institut Lorrain de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes

INPL	Institut National Polytechnique de Lorraine
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IRA	Institut Régional d'Administration
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ISAM	Institut Supérieur d'Administration et de Management
ISFATES	Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques, d'Economie et de Sciences
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maitres
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LEGTA	Lycées d'enseignement général, technologique et professionnel agricole
LINP	Lorraine INP
LMD	Licence Master Doctorat
LMDE	La Mutuelle Des Etudiants
LP	Licence Professionnelle
MESR	Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MGEL	Mutuelle Générale des Etudiants de l'Est
MGEN	Mutuelle Générale de l'Education Nationale
MILDECA	Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives
MNH	Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de santé sociale
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OMS	Organisme Mondial de la Santé
ORL	Oto-Rhino-Laryngologie
OVE	Observatoire national de la Vie Etudiante
UEL	Unité d'Enseignement Libre
PACES	Première Année Commune des Etudes de Santé
PDU	Plan de Déplacement Urbain
PLES	Pôle Lorrain d'Enseignement Supérieur
PSC	Prévention et Secours Civiques
RSSE	Régime de Sécurité Sociale des Etudiants
RU	Restaurant Universitaire du CROUS
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SIES	Systèmes d'Information et des Etudes Statistiques
SISE	Systèmes d'Information pour le Suivi des Elèves
SISU	Service d'Intégration Scolaire et Universitaire
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer
SSU	Service de Santé Sociale Universitaire
ST	Sciences et Techniques
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
STI2D	Sciences et Technologies et l'Industrie et du Développement Durable
STS	Section de Techniciens Supérieurs
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UHP	Université Henri Poincaré
UL	Université de Lorraine
USEM	Union Nationale des Mutuelles Etudiantes Régionales
UT	Université Technologique
VE	Vie Etudiante

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Part des étudiants dans la population totale, selon (INSEE (b), 2011). 20
Figure 2 : Répartition des effectifs étudiants par formation en France, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014). 21
Figure 3 : Effectifs étudiants par région hors DOM, selon (MESR (f), 2014). 22
Figure 4 : Carte des implantations d'enseignement supérieur de Lorraine, selon (MESR (f), 2014). 23
Figure 5 : Effectifs étudiants par ville en Lorraine, selon (MESR (f), 2014). 24
Figure 6 : Répartition des effectifs étudiants par formation en Lorraine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014). 25
Figure 7 : Carte des implantations universitaires en Lorraine, selon (ADUAN (d), 2011). 26
Figure 8 : Origine départementale des néo-bacheliers de l'Université de Lorraine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014). 31
Figure 9 : Réussite au baccalauréat et poursuite d'études entre 2011 et 2012 (en %), selon (MESR (d), 2014). 32
Figure 10 : Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2012 dans l'ES, selon (MESR (b), 2013). 33
Figure 11 : Taux d'accès à l'ES en fonction de l'origine sociale en France, selon (MESR (a), 2012). 34
Figure 12 : Evolution des effectifs étudiants depuis 1960 en France, selon (MESR (c), 2014). 35
Figure 13 : Effectifs étudiants en Ecoles en France, selon (MESR (c), 2014)..... 36
Figure 14 : Répartition des étudiants interrogés selon le revenu mensuel global (en %), selon (ADUAN (a), 2009). 37
Figure 15 : Répartition des étudiants boursiers de l'Académie Nancy-Metz (données 2011-2012), selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014)..... 39
Figure 16 : Jalonnement des échelons de bourses du CROUS modifié, selon (CROUS NancyMetzLorraine (a), 2013) (CROUS NancyMetzLorraine (b), 2014) (CROUS NancyMetzLorraine (c), 2015). 39
Figure 17 : Répartition des étudiants selon le mode d'hébergement par lieu d'étude, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014). 42
Figure 18 : Type de logement pendant la période universitaire, selon (OVE (b), 2014). 43
Figure 19 : Les cités universitaires du CROUS Nancy-Metz-Lorraine, selon (CROUS NancyMetzLorraine (d), 2012) 44

Figure 20 : Type d'activité rémunérée exercée pendant l'année universitaire, selon (OVE (e), 2014). 46
Figure 21 : Lien entre l'emploi étudiant et l'activité rémunérée, selon (OVE (e), 2014). 46
Figure 22 : Raisons de l'activité rémunérée, selon (OVE (e), 2014). 47
Figure 23 : Effets de l'activité rémunérée, selon (OVE (e), 2014). 47
Figure 24 : Part des étudiants interrogés selon le type d'activités exercées en Lorraine, selon (ADUAN (c), 2013). 48
Figure 25 : Raisons du salariat étudiant en Lorraine, selon (ADUAN (c), 2013). 49
Figure 26 : Répartition des emplois étudiants, selon (Université de Lorraine (e), 2014). 51
Figure 27 : Conditions d'Affiliation au Régime de Sécurité Sociale Etudiante, selon (UFC Que Choisir, 2012). 59
Figure 28 : Répartition des étudiants en fonction de leur régime de sécurité sociale, selon (UFC Que Choisir, 2012). 61
Figure 29 : Modalités de prise en charge des soins par les régimes obligatoires et complémentaires 63
Figure 30 : Couverture par l'assurance complémentaire des étudiants en France et en Lorraine, selon (ADUAN (b), 2013) (OVE (c), 2014). 65
Figure 31 : Couverture par une assurance complémentaire en fonction du sexe et de l'âge, selon (OVE (c), 2014) 65
Figure 32 : Couverture par une assurance complémentaire en fonction de la catégorie socio-professionnelle des parents et du mode d'hébergement, selon (OVE (c), 2014)..... 66
Figure 33 : Couverture santé complémentaire entre les étudiants français et les étudiants étrangers, selon (OVE (c), 2014). 72
Figure 34 : Auto-évaluation de l'état de santé en France et en Lorraine, selon (OVE (c), 2014) (ADUAN (b), 2013). 73
Figure 35 : Auto-évaluation de l'état de santé en fonction du sexe et de l'âge, selon (OVE (c), 2014). 73
Figure 36 : Auto-évaluation de l'état de santé en fonction de la CSP des parents et du mode de logement, selon (OVE (c), 2014)..... 74
Figure 37 : Auto-évaluation de l'état de santé en fonction de la nationalité et de l'activité rémunérée, selon (OVE (c), 2014). 75
Figure 38 : Renoncement aux soins des étudiants, selon (OVE (c), 2014). 76
Figure 39 : Raisons du renoncement aux soins, selon (OVE (c), 2014). 76
Figure 40 : Renoncement aux soins pour des raisons financières, selon (OVE (c), 2014)..... 77
Figure 41 : Renoncement aux soins pour raisons financières selon la nationalité, selon (OVE (c), 2014). 77

Figure 42 : Renoncement aux soins pour raisons financières selon l'âge, selon (OVE (c), 2014). 78
Figure 43 : Renoncement aux soins pour raisons financières selon la CSP des parents, selon (OVE (c), 2014). 78
Figure 44 : Renoncement aux soins pour raisons financières selon le mode d'hébergement, selon (OVE (c), 2014). 79
Figure 45 : Part des symptômes psychologiques lors des 7 derniers jours, selon (OVE (c), 2014). 80
Figure 46 : Etat de santé psychologique selon l'activité rémunérée (en %), selon (OVE (g), 2013). 80
Figure 47 : Consommation de tabac en France et dans le Grand-Est selon EmeVia et la MGEL, selon (EmeVia, 2013). 82
Figure 48 : Consommation d'alcool en France et dans le Grand-Est selon EmeVia et la MGEL, selon (EmeVia, 2013). 83
Figure 49 : Consommation de substances stupéfiantes en France et dans le Grand-Est selon EmeVia et la MGEL, selon (EmeVia, 2013). 84
Figure 50 : Répartition des questionnaires complets au cours de la période de sondage. ... 92
Figure 51 : Répartition des étudiants selon le sexe, en France et dans l'enquête (en %), selon (OVE (c), 2014). 93
Figure 52 : Répartition des répondants selon l'âge (en %). 94
Figure 53 : Répartition des répondants selon l'âge et le sexe (en %). 94
Figure 54 : Répartition des étudiants en France selon l'âge (en %), selon (OVE (c), 2014)... 95
Figure 55 : Origine des répondants par continent (en %). 96
Figure 56 : Origine des répondants français par région (en %). 98
Figure 57 : Eloignement géographique du lieu d'hébergement des répondants français du domicile familial. 98
Figure 58 : Proportion des étudiants boursiers parmi les répondants (en %). 101
Figure 59 : Répartition des répondants boursiers du CROUS par échelon (en %). 103
Figure 60 : Répartition des répondants par établissement d'études (en %). 105
Figure 61 : Répartition des répondants par secteur disciplinaire de formation (en %). 106
Figure 62 : Répartition des répondants par année d'études selon le sexe (en %). 107
Figure 63 : Auto-évaluation de l'état de santé des répondants (en %). 109
Figure 64 : Auto-évaluation de l'état de santé selon le sexe (en %). 110
Figure 65 : Auto-évaluation de l'état de santé selon la nationalité (en %). 111
Figure 66 : Auto-évaluation de l'état de santé selon l'âge (en %). 111
Figure 67 : Consultation médicale des répondants (en %). 112
Figure 68 : Fréquence de consultation d'un médecin généraliste (en %). 113

Figure 69 : Fréquence de consultation d'un dentiste (en %). 114
Figure 70 : Fréquence de consultation d'un médecin spécialiste (en %). 114
Figure 71 : Fréquence de consultation d'un autre professionnel de santé (en %). 116
Figure 72 : Recours à l'automédication (en %). 119
Figure 73 : Recours à l'automédication selon le sexe (en %). 119
Figure 74 : Recours à l'automédication selon la nationalité (en %). 120
Figure 75 : Recours à l'automédication selon l'âge (en %). 120
Figure 76 : Recours à l'automédication en fonction de l'éloignement géographique (en %). 121
Figure 77 : Recours à l'automédication selon le recours à la consultation médicale (en %). 121
Figure 78 : Recours à l'automédication selon l'état de santé (en %). 121
Figure 79 : Fréquence d'automédication selon l'origine géographique (en %). 122
Figure 80 : Fréquence d'automédication selon le sexe (en %). 122
Figure 81 : Fréquence d'automédication selon l'âge (en %). 123
Figure 82 : Cartographie des effectifs étudiants au sein de l'agglomération nancéienne, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014) 147
Figure 83 : Cartographie des effectifs étudiants au sein de l'agglomération messine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014) 149
Figure 84 : Les résidences étudiantes dans l'agglomération nancéienne, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014) 153
Figure 85 : Les résidences étudiantes dans l'agglomération messine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014) 155

TABLE DES TABLEAUX

Tableau I : Répartition des étudiants sur les principales villes de Lorraine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014). 19
Tableau II : Effectifs en bacheliers en Lorraine et en étudiants par département lorrain, selon (MESR (d), 2014). 20
Tableau III : Répartition des effectifs étudiants par formation en France, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014). 21
Tableau IV : Répartition des effectifs étudiants en Lorraine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014)..... 24
Tableau V : Effectifs étudiants de l'Université de Lorraine par collégium, selon (Université de Lorraine (b), 2014). 26
Tableau VI : Le « TOP » 10 des nationalités représentées à l'Université de Lorraine, selon (Université de Lorraine (b), 2014)..... 30
Tableau VII : Les continents d'origine des étudiants de l'Université de Lorraine, selon (Université de Lorraine (b), 2014)..... 30
Tableau VIII : Taux de poursuite dans l'Enseignement Supérieur, selon (MESR (d), 2014)... 33
Tableau IX : Effectifs des bacheliers et des étudiants en Lorraine, selon (MESR (f), 2014) (Rectorat Nancy-Metz (c), 2014) (MESR (c), 2014). 33
Tableau X : Evolution des effectifs étudiants en France depuis 1960, selon (MESR (c), 2014). 34
Tableau XI : Effectifs étudiants en Ecoles en France, selon (MESR (c), 2014). 35
Tableau XII : Taux de boursiers de l'Université de Lorraine par collégium, selon (Université de Lorraine (b), 2014). 38
Tableau XIII : Répartition des aides sociales attribuées par l'Université de Lorraine, selon (Université de Lorraine (d), 2014)..... 40
Tableau XIV : Répartition des échelons de bourses du Conseil Régional de Lorraine, selon (Conseil régional de Lorraine, 2014). 42
Tableau XV : Les logements étudiants en Lorraine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014)..... 45
Tableau XVI : Comparaison des raisons de salariat étudiant entre 2010 et 2013, selon (INSEE (c), 2014). 49
Tableau XVII : Répartition des emplois par branches d'activités, selon (Université de Lorraine (e), 2014). 51
Tableau XVIII : Part des boursiers dans les emplois étudiants, selon (Université de Lorraine (e), 2014). 52

Tableau XIX : Services proposés par le SSU aux établissements hors universitaires, selon (Université de Lorraine (f), 2014). 55
Tableau XX : Conditions d'affiliation au Régime de Sécurité Sociale Etudiante 59
Tableau XXI : Modalités de prise en charge des soins par les régimes obligatoires et complémentaires 64
Tableau XXII : Motif de non-adhésion à une assurance complémentaire santé, selon (USEM & FNORS, 2007). 67
Tableau XXIII : Montant des plafonds d'éligibilité à la Couverture Médicale Universelle complémentaire, selon (Caisse d'Assurance Maladie (a), 2014). 68
Tableau XXIV : Montant de l'aide pour une complémentaire santé, selon (Caisse d'Assurance Maladie (b), 2014). 68
Tableau XXV : Montant des plafonds d'éligibilité à l'aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS), selon (Caisse d'Assurance Maladie (b), 2014). 68
Tableau XXVI : Taux de prises en charge des consultations médicales en France et en Moselle & Alsace, selon (Ministère des Affaires sociales et de la Santé, 2010). 69
Tableau XXVII : Taux de prise en charge des médicaments en France et en Moselle & Alsace, selon (Ministère des Affaires sociales et de la Santé, 2010). 70
Tableau XXVIII : Documents nécessaires pour bénéficier du RSSE, selon (Mutuelle Générale Etudiante de l'Est (b), 2014). 71
Tableau XXIX : Origine des répondants par continent (en %). 95
Tableau XXX : Origine des répondants étrangers par continent et par pays. 97
Tableau XXXI : « TOP20 » des villes d'hébergement des répondants. 99
Tableau XXXII : Principales agglomérations d'hébergement des répondants. 100
Tableau XXXIII : Catégorie Socio-Professionnelle des parents des répondants (en %). 100
Tableau XXXIV : Répartition des répondants boursiers par type de bourse. 102
Tableau XXXV : Répartition des répondants par établissement d'études. 104
Tableau XXXVI : Répartition des répondants par secteur disciplinaire (en %). 106
Tableau XXXVII : Répartition des répondants par année d'études. 107
Tableau XXXVIII : Filières d'études des répondants. 108
Tableau XXXIX : Auto-évaluation de l'état de santé des répondants. 109
Tableau XL : Consultation médicale des répondants (en %). 113
Tableau XLI : Spécialiste consulté par les répondants selon le sexe (en %). 115
Tableau XLII : Autre professionnel de santé consulté par les répondants selon le sexe (en %). 116
Tableau XLIII : Raison de non-consultation médicale (en %). 117
Tableau XLIV : Motifs de recours à l'automédication. 123
Tableau XLV : Fondement du recours à l'automédication. 124

Tableau XLVI : Pathologie motivant le recours à l'automédication. 125
Tableau XLVII : Type de médicament utilisé en automédication. 126
Tableau XLVIII : Lieux d'obtention des médicaments. 126
Tableau XLIX : Effectifs étudiants de l'Université de Lorraine par composantes, selon (Université de Lorraine (b), 2014) 145
Tableau L : Le logement étudiant en Cités Universitaires du CROUS Nancy-Metz-Lorraine, selon (CROUS NancyMetzLorraine (b), 2014) 151

INTRODUCTION

Située dans le Nord-Est de la France au carrefour des trois frontières européennes luxembourgeoise, belge et allemande, la Région Lorraine se compose de quatre départements : la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle et les Vosges, structurée autour d'un sillon lorrain européen et métropolitain traçant un axe nord-sud passant par Thionville, Metz, Nancy et Epinal. Ainsi forte de ses 75 000 étudiants, la Lorraine se positionne dans le « TOP » 10 des pôles universitaires français, renforcé depuis 2012 avec la présence d'une université unique en région : l'Université de Lorraine (UL), 2ème université de France en effectif.
L'organisation de l'enseignement supérieur (ES) en Lorraine autour d'un Pôle Lorrain d'Enseignement Supérieur (PLES) renforce le rôle et la responsabilité sociétale et légale des établissements de la région, en ce qui concerne la qualité de vie et d'études et tout particulièrement la problématique de la santé des étudiants.

Si l'on considère que la période de la vie étudiante (VE) s'étend de l'obtention du baccalauréat (BAC), premier diplôme universitaire, jusqu'à l'entrée dans la vie active, et qu'elle constitue une phase au cours de laquelle cette tranche d'âge de la population va vivre ou poursuivre le cycle des « premières fois » sous le signe de l'acquisition de nouvelles responsabilités dont l'autonomisation éducative, financière et familiale, le rôle de l'Etat et des établissements d'ES revêt une importance primordiale dans l'accompagnement des jeunes.

Sur les 2 422 900 étudiants inscrits dans l'ES à la rentrée 2013 (soit une augmentation de 1,5% par rapport à 2012), les 75 000 étudiants de Lorraine, associés à 18,1% de la population compris entre 16-29 ans, placent la région en 3ème position des régions les plus jeunes. De ce fait la problématique de la santé étudiante et de l'appropriation de cette responsabilité par cette population est un sujet important au regard de cette période qui va conditionner le futur de ces étudiants du point de vue de leurs comportements de santé à venir.

Définition de la santé :

> « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental, social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* » (Organisation Mondiale de la Santé, 1946)

Définition de l'étudiant :

> On peut définir le terme « étudiant » ou « la vie étudiante » comme la période s'étalant de l'obtention du baccalauréat à l'entrée dans la vie active. Cette période constitue une phase de transition concomitante à l'obtention de la majorité civile ainsi qu'une autonomisation vis-à-vis du milieu familial et des premières mobilités.

On comprend donc au regard de ces définitions que la problématique de la santé des étudiants ne se limite pas à des données médicales : absence ou présence de pathologies, mais à un ensemble de facteurs parfois non quantifiables.
La notion de santé d'un individu consiste en une approche médico-psycho-sociale :

- la santé dite médicale : prévention, traitement, consultation, accès aux soins
- la santé psychologique : loisir, lutte contre l'exclusion, discrimination
- la situation sociale d'un individu : le logement, la restauration
- les comportements addictifs ou à risques.

Dans un premier temps, cette thèse a pour but d'établir un panorama des conditions de santé des étudiants de Lorraine qu'ils soient inscrits à l'Université de Lorraine ou dans un établissement non universitaire, ce qui représente ainsi 75 000 étudiants sur l'ensemble de la région Lorraine dont 53 000 étudiants universitaires.
Ce panorama se décomposera en :

- la présentation de la cartographie de la population étudiante,
- les caractéristiques de cette population et,
- les déterminants de santé, à partir des données des observatoires local et national et des établissements d'ES, afin de définir la situation de santé des étudiants lorrains.

La deuxième partie de cette thèse se focalisera sur un aspect essentiel dans les comportements de soins, car en plein essor, mais peu étudié, qu'est l'automédication, au travers de la mise en place d'une enquête et son exploitation en vue d'établir une première analyse des comportements d'automédication au sein de la population étudiante de Lorraine, afin de compléter les données de santé dans ce domaine.

1ère partie : La santé des étudiants en Lorraine

Cette 1ère partie a pour vocation de donner un aperçu de l'étendue de la problématique de la santé étudiante. Ainsi, au travers d'une cartographie des étudiants lorrains au regard de la situation nationale, puis des particularités de cette population en lien avec celles de la région, nous étudierons les différents acteurs intervenant auprès des étudiants et les grandes données de santé par une analyse comparée des différents observatoires.
De plus, dans cette 1ère partie, nous verrons que la problématique de la santé nécessite une prise en charge globale prenant en compte l'environnement de vie et d'étude, au travers d'une démarche médico-psycho-sociale, concertée avec l'ensemble des acteurs.

La Lorraine se situe à la 11ème place des régions de France (2 406 616 habitants), avec le positionnement national en nombre d'habitants respectifs en 21ème, 32ème, 62ème et 88ème du département de la Moselle (1 066 797 habitants), de la Meurthe-et-Moselle (747 511 habitants), des Vosges (392 240 habitants) et de la Meuse (200 068 habitants) selon le dernier recensement de l'INSEE (INSEE (c), 2014).

Si l'on s'intéresse au positionnement national en nombre d'habitants des six plus grandes villes universitaires de Lorraine (Tableau I), on constate que la ville de Metz occupe la 36ème place avec 122 144 habitants, Nancy se positionne à la 45ème place avec 107 682 habitants, Thionville est à la 202ème place avec 41 913 habitants, Epinal occupe la 259ème place avec 34 501 habitants, Vandœuvre-lès-Nancy occupe la 292ème place avec 31 105 habitants et Sarreguemines est à la 445ème avec 22 141 habitants (INSEE (c), 2014).

Tableau I : Répartition des étudiants sur les principales villes de Lorraine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

CHIFFRES CLES DANS LES PRINCIPALES AGGLOMERATIONS LORRAINES		
NANCY	44 641 étudiants	59 % des effectifs lorrains
METZ	20 104 étudiants	27 % des effectifs lorrains
EPINAL	2 281 étudiants	3 % des effectifs lorrains
THIONVILLE	1 360 étudiants	2 % des effectifs lorrains
SARREGUEMINES	1 058 étudiants	1,5 % des effectifs lorrains

Au regard de la population française comptant 66 412 932 habitants, la Région Lorraine est une région de taille moyenne dont les grandes villes, elles aussi de taille moyenne, sont situées le long du sillon métropolitain lorrain. (INSEE (c), 2014)

1. La cartographie des étudiants

Avec 23 896 bacheliers, la Lorraine représente 3,4% des bacheliers français sur 687 907 candidats au BAC en 2014-2015, avec une augmentation de 7,1% des effectifs en 1 an et de 5,9% en 10 ans, et 75,7% d'une génération atteignant le niveau baccalauréat (malgré une baisse au niveau des bacheliers généraux au profit des filières technologiques et professionnelles) contre 71% au niveau national (Figure 1 ; Tableau II).

De plus, la France présente un taux de réussite au BAC de 91,8 % aux BAC généraux, 85,6 % aux BAC technologiques et 78,5 % aux BAC professionnels en Lorraine (contre 91,9 % aux BAC généraux, 86,4 % aux BAC technologiques et 77,8 % aux BAC professionnels au niveau national) et un taux de poursuite dans l'enseignement supérieur de près de 78% des bacheliers soit 51% d'une même génération qui accèdent à l'ES (MESR (a), 2012).

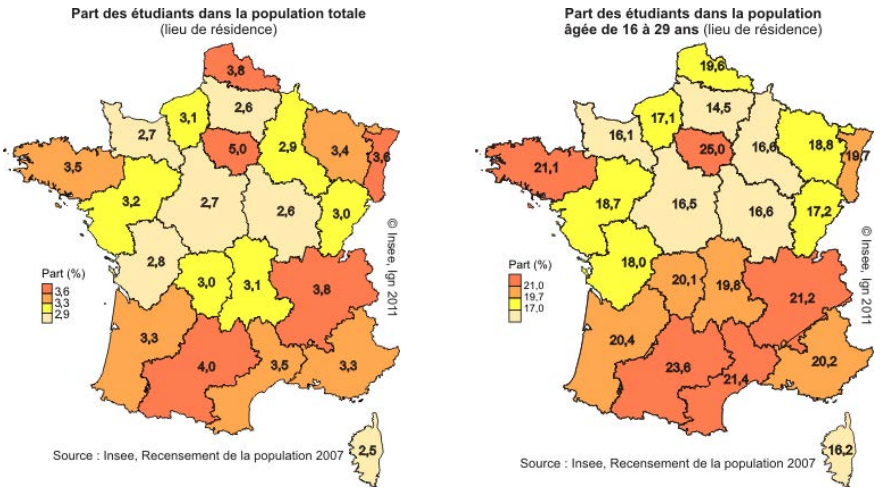

Figure 1 : Part des étudiants dans la population totale, selon (INSEE (b), 2011).

Tableau II : Effectifs en bacheliers en Lorraine et en étudiants par département lorrain, selon (MESR (d), 2014).

EFFECTIFS en BACHELIERS (Admis) en LORRAINE en 2012						EFFECTIF ETUDIANT	
	BAC Général	BAC Techno	BAC Pro	Total BAC	%	Total	%
54 - MEURTHE ET MOSELLE	3 086	1 475	1 684	6 245	30%	45 643	62%
55 – MEUSE	683	391	629	1 703	8%	1 013	1%
57 – MOSELLE	4 517	2 127	2 963	9 607	46%	23 671	32%
88 – VOSGES	1 652	677	1 185	3 514	17%	3 351	5%
LORRAINE	9 938	4 670	6 461	21 069	100%	73 678	100%

Les étudiants représentent 3,6% de la population nationale contre 3,4% au sein de la population de Lorraine ; en ce qui concerne la part des étudiants dans la population âgée de 16 à 29 ans, les étudiants lorrains représentent 18,8% de la population étudiée, alors qu'au niveau national la part des étudiants est de 20,6%.
Ainsi, on peut faire ressortir que la population de Lorraine a moins tendance à poursuivre des études jusqu'au niveau de l'ES que la population nationale.

a. A l'échelle nationale

A la rentrée 2013-2014, la France comptabilisait près de 2 422 900 étudiants sur l'ensemble du territoire national avec une hausse de 1,5% par rapport à 2012, soit 36 000 étudiants supplémentaires dont 25 000 en universités. Au niveau national, 63,1% de ces étudiants sont inscrits à l'université ou établissements supérieurs universitaires (Tableau III ; Figure 2).

Tableau III : Répartition des effectifs étudiants par formation en France, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

Formations	Effectifs	Pourcentage
Université	1 528 300	63,10%
dont IUT	*115 700*	*4,80%*
CPGE	84 600	3,50%
STS - CFA	261 400	10,80%
Écoles d'ingénieurs	103 000	4,30%
Autres formations	445 600	18,40%
TOTAL (en étudiants)	2 422 900	

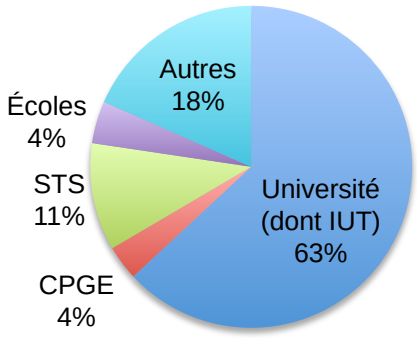

Figure 2 : Répartition des effectifs étudiants par formation en France, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

b. A l'échelle régionale

La Région Lorraine comptabilise en 2009, selon une étude de l'INSEE, 2 350 112 habitants soit 3,8 % du poids total français et se positionne au 11ème rang national. Cependant avec 18,1% de sa population entre 16-29 ans, la Lorraine se situe au 3ème rang français des régions les plus jeunes (INSEE (a), 2011).
Malgré son niveau national, la Lorraine souffre d'un taux de scolarisation inférieur à la moyenne nationale avec une orientation des jeunes vers les filières courtes, ce qui la rétrograde par rapport à son potentiel lycéen.

A la rentrée 2011-2012, la Lorraine comptabilise plus de 75 000 étudiants inscrits dans l'ES, soit 3,4 % du poids national (Figure 3). Cela positionne la région au 9ème rang national (hors Ile de France) et au 1er rang des régions du Grand Est, devant l'Alsace, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne et la Franche Comté (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

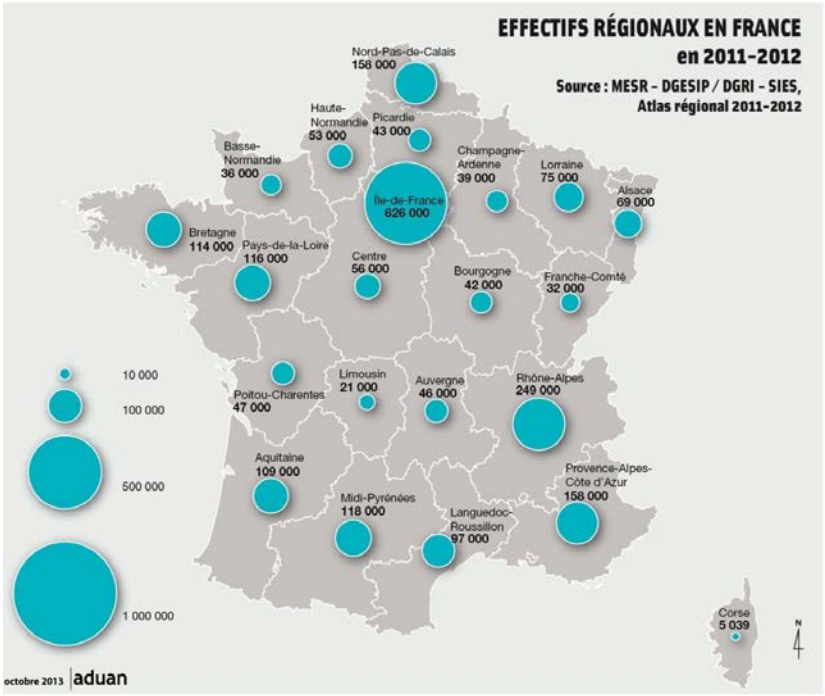

Figure 3 : Effectifs étudiants par région hors DOM, selon (MESR (f), 2014).

« Le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en Lorraine [étant] riche et diversifié », il présente une grande variété d'établissements avec la fusion au 1er janvier 2012 des 3 universités de Lorraine (Université Henri Poincaré - UHP, Université Nancy 2 et Université Paul Verlaine Metz - UPVM) avec l'Institut National Polytechnique de Lorraine

(INPL) et ainsi la création d'une université unique en Lorraine : l'Université de Lorraine (UL) (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

Ainsi, au regard de ces différentes cartographies, on constate que le paysage de l'enseignement supérieur est relativement riche en ce qui concerne les différentes implantations géographiques, mais aussi les types et les statuts des structures présentes (Figure 4).

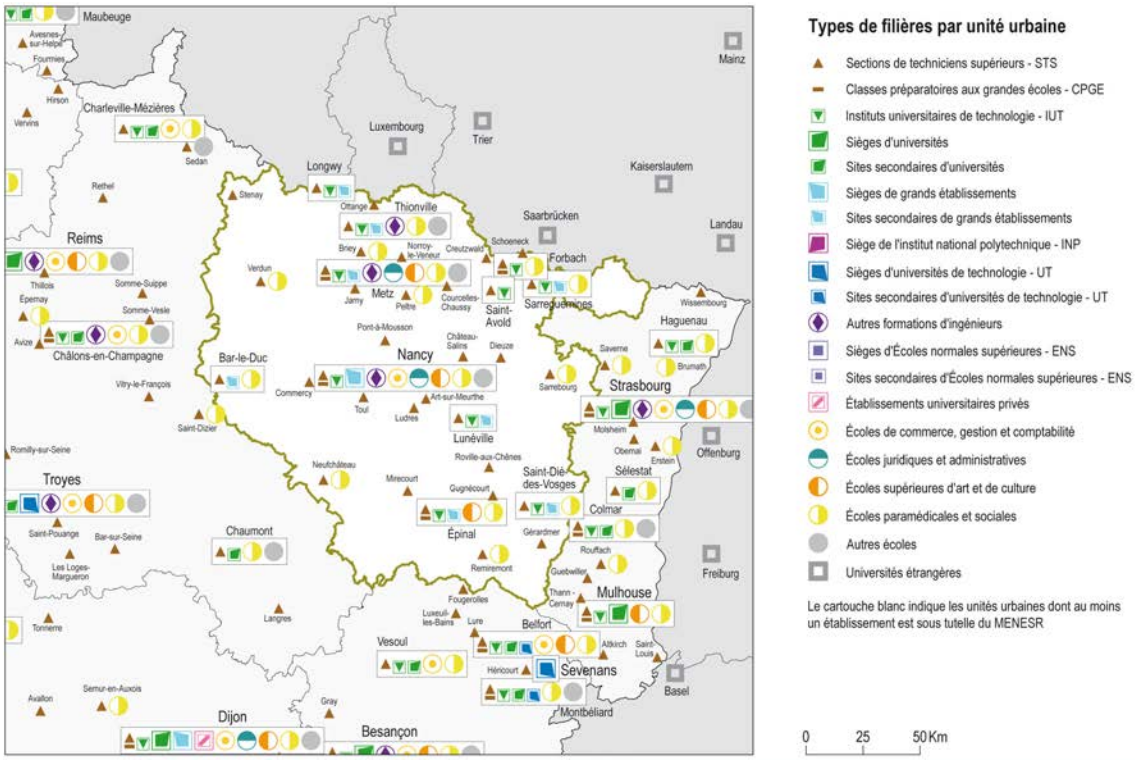

Figure 4 : Carte des implantations d'enseignement supérieur de Lorraine, selon (MESR (f), 2014).

Depuis 2014, en lien avec la loi n° 2013-660 d'enseignement supérieur et de recherche du 22 juillet 2013, les établissements de Lorraine se sont regroupés au travers d'une convention en un PLES afin de travailler sur les problématiques de l'offre de formation supérieure en région, sur les démarches de coopérations internationales dont les cursus franco-allemands, ainsi que sur la décision d'un schéma directeur de la vie étudiante – schéma demandé dans le cadre du contrat quinquennal entre l'Université de Lorraine, l'Ecole Nationale d'Ingénieur de Metz (ENIM) et le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

Ces implantations (Annexe n°1) sont réparties sur l'ensemble du territoire régional, même si on remarque que les sites d'enseignements sont implantés majoritairement sur l'axe du sillon

métropolitain lorrain allant de Thionville (et la frontière avec le Luxembourg) à Epinal en passant par les deux grandes métropoles : Metz et Nancy (Figure 5).

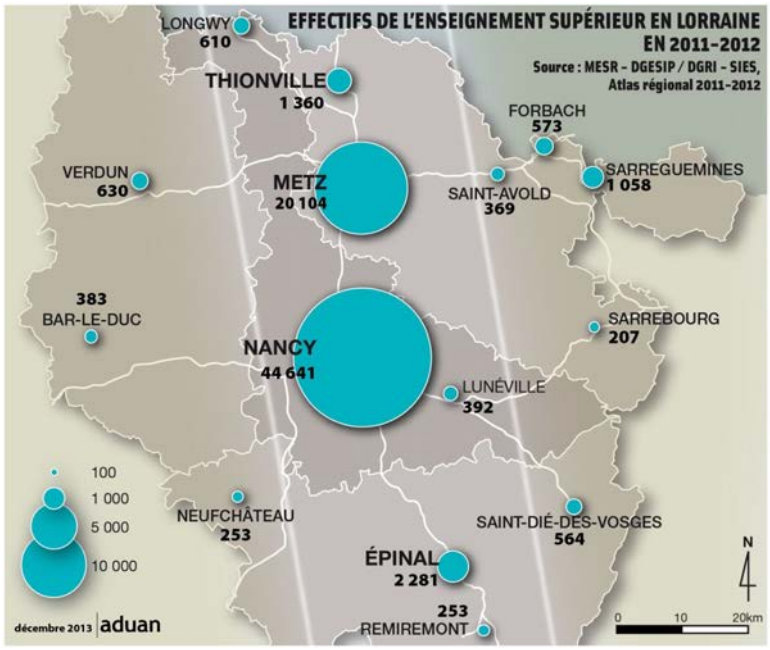

Figure 5 : Effectifs étudiants par ville en Lorraine, selon (MESR (f), 2014).

Ainsi, on compte 75 184 inscrits dans l'enseignement supérieur en Lorraine selon la répartition suivante (Tableau IV ; Figure 6) :

Tableau IV : Répartition des effectifs étudiants en Lorraine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

FORMATIONS		NOMBRE D'ETUDIANTS
Université de Lorraine		**51 708**
dont	*Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)*	*5 268*
	Licences et Licences Professionnelles (LP)	*23 542*
	Masters	*9 736*
	Doctorats	*1 709*
	Formations d'ingénieurs	*4 586*
	Autres formations	*6867*
Classes Préparatoires aux Grands Ecoles		**2 251**
STS et assimilés		**8 653**
Ecoles d'Ingénieurs (Hors Université)		**2 269**
Ecoles de commerce, gestion, comptabilité		**2 014**
Ecoles supérieures artistiques et culturelles		**1 036**
Ecoles paramédicales et sociales (hors université)		**6 303**
Autres écoles et formations de l'enseignement supérieur		**950**
TOTAL LORRAINE		**75 184**

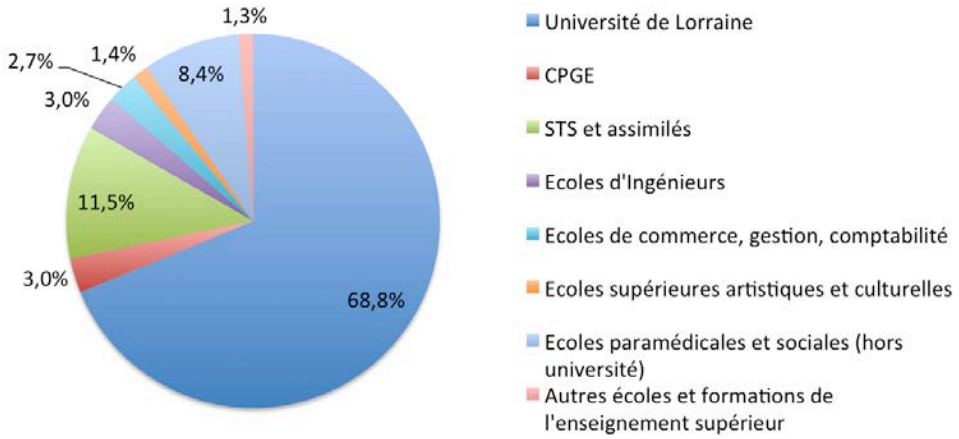

Figure 6 : Répartition des effectifs étudiants par formation en Lorraine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

Si l'on compare la répartition des effectifs étudiants de Lorraine avec les effectifs nationaux, on remarque que la proportion des étudiants universitaires est sensiblement identique au niveau régional (69%) et au niveau national (63%). Il en est de même pour les CPGE (Lorraine : 3,5% - national : 3%) et les sections STS ou en CFA (Lorraine : 11% - national : 11,5%).

c. A l'échelle de l'Université de Lorraine

Le potentiel universitaire de Lorraine est l'un des plus forts de France, avec une université unique en région comptabilisant 6 700 personnels (3 700 enseignants et enseignants chercheurs et 3 000 personnels BIATSS), plus de 40 composantes de formations, une offre de formation complète (à l'exception de vétérinaire et d'astronomie) répartie sur les 4 départements mêlant en 2013-2014 (Figure 7) :

- 31 DUT,
- 35 mentions de licences,
- 95 spécialités de licences professionnelles (LP)
- 53 mentions de masters et 196 spécialités
- 14 filières de diplômes d'Ingénieur
- 6 formations en Santé

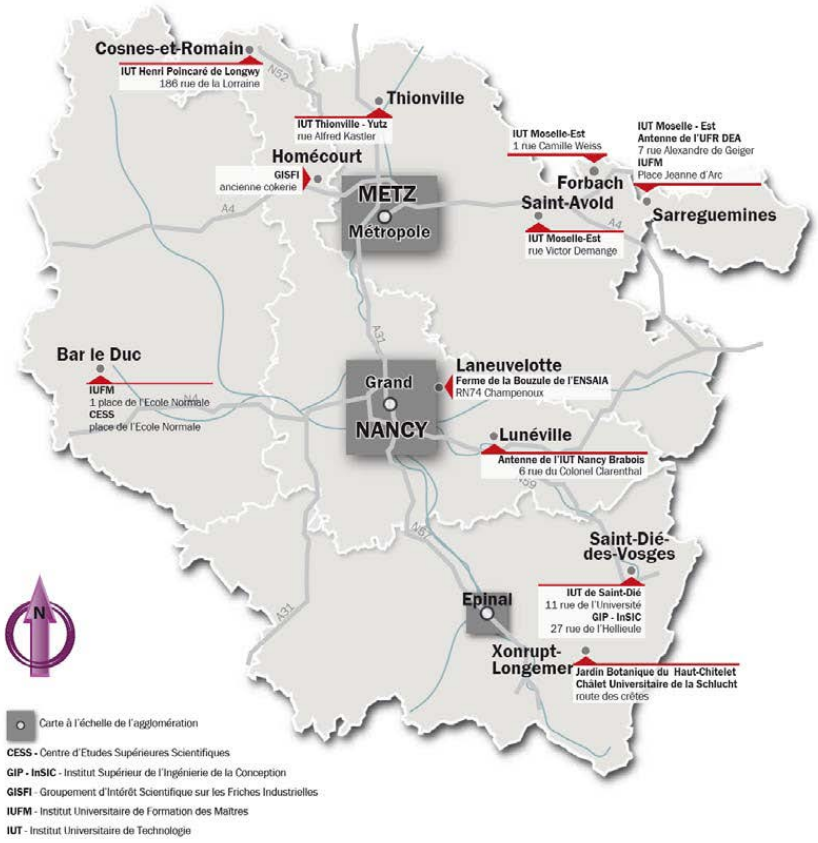

Figure 7 : Carte des implantations universitaires en Lorraine, selon (ADUAN (d), 2011).

Au sein de l'Université de Lorraine, les formations et les effectifs étudiants correspondants sont regroupés au sein de « fédérations » appelées collégium. En 2013-2014, la population étudiante de l'UL est de 52 238 étudiants répartie au sein de 8 collégiums (Tableau V) :

Tableau V : Effectifs étudiants de l'Université de Lorraine par collégium, selon (Université de Lorraine (b), 2014).

COLLEGIUM	Nombre étudiants
Arts Lettres Langues	6 343
Droit Economie Gestion	10 246
Interface	1 029
Lorraine INP	5 178
Santé	10 646
Sciences et Technologies	5 103
Sciences Humaines et Sociales	6 326
Technologie – IUT	7 367
Total	52 238

Si l'on regarde la répartition de ces effectifs par composante de formation au sein des collégiums, on remarque que celle-ci est très disparate entre les collégiums et les composantes avec un gradient allant de 15 étudiants pour l'Institut Régional du Travail à 5

100 étudiants pour la Faculté de Médecine (Annexe n°2, Tableau XLIX). Cette disparité entre les composantes en terme d'effectifs étudiants conduit à la mise en place de gestions différentes en fonction de ces effectifs, du type de composantes[1] et de leur localisation géographique.

d. Au niveau de l'agglomération nancéienne

Sur l'agglomération nancéienne, les effectifs étudiants sont répartis de manière diffuse sur les villes de Laxou, Malzéville, Nancy, Pixérécourt, Tomblaine et Vandœuvre et sur 11 « campus » différents selon la carte en annexe (Annexe n°3, Figure 82).

Cette diffusion des campus complique la mise en place d'une politique des étudiants de l'agglomération, ce qui rend ainsi plus difficile l'installation de structures d'accompagnement des étudiants notamment en terme de santé avec deux sites (Vélodrome/Aiguillettes et Albert1er/Monbois) du Service de Santé Sociale Universitaire (SSU) de l'Université de Lorraine.

e. Au niveau de l'agglomération messine

Sur l'agglomération messine, les effectifs étudiants sont répartis de manière moins diffuse que sur l'agglomération nancéienne avec un positionnement géographique établi autour de 2 grands campus (Saulcy et Technopôle) et sur les villes de Le Ban Saint-Martin, Metz et Jury selon la carte en annexe (Annexe n°4, Figure 83).
Concernant le SSU de l'UL, on comptabilise une seule implantation sur le campus de l'Ile du Saulcy.

[1] En fonction du statut de la composante : Ecole, Institut, UFR, Faculté de Santé, les modalités de gestion de cette structure peuvent varier avec l'acquisition par son directeur de prérogatives (budgétaire, ressources humaines, sélection à l'entrée, etc.)

f. Conclusion

On remarque que la problématique de la cartographie des étudiants en Lorraine est conditionnée par la grande diversité de structures les hébergeant. Cette diversité se caractérise aussi au travers du statut de ces structures (associations, école publique universitaire, école publique, structures privées) sans compter la problématique de la structuration et du fonctionnement des antennes locales, de leur tutelle ministérielle principale ou leur absence de tutelle, ou de leur localisation sur le territoire régional. A cela s'ajoute la difficulté de quantification des effectifs étudiants dans le secteur privé post-baccalauréat non diplômant.

Cette dispersion des acteurs de formations complique ainsi le recensement (absence de données sur les structures privées et des structures de formation publiques comme certains instituts tels que les IFSI) des effectifs étudiants, de leurs problématiques propres et donc complexifie la mise en place de politique de santé à destination de l'ensemble des étudiants.

2. Les caractéristiques de la population étudiante de Lorraine

La comparaison de la population étudiante de Lorraine avec celle des régions limitrophes montre une disparité au sein de cette population, en lien avec un contexte où la Région Lorraine est particulièrement touchée par la crise, renforcée par la dégradation de l'emploi industriel et une hausse du chômage qui affecte la situation économique et la rend peu favorable.

a. Une population jeune

Avec 18,1% des 16-28 ans dans sa population, la Lorraine se situe comme la 3ème région la plus jeune de France. Cependant le taux de poursuite d'études de la jeunesse est plus faible que la moyenne nationale avec 19% en Lorraine, contre 20,5% en France et 19,5% en province. Ce faible taux de poursuite d'études, en lien avec l'endo-recrutement local hors des 2 métropoles, conduit les bacheliers à se tourner vers des filières courtes et professionnalisantes avec une prédominance des baccalauréats technologiques et professionnels, ce que l'on ne retrouve pas au niveau national.

b. Une population d'origine diverse

- **Hors Lorraine**

En 2008, selon une enquête de l'INSEE de 2011 sur les étudiants lorrains à propos de l'attractivité, 84% des étudiants résidant en Lorraine y vivaient 5 ans auparavant (INSEE (a), 2011).

Si on regarde cette tendance au sein de l'Université de Lorraine, on remarque, selon une enquête de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéienne (ADUAN), que parmi les 8 500 néo-bacheliers accueillis en 2011-2012 :

- 7 641 étudiants sont originaires de la région, soit 90%
- 859 étudiants ont pour origine les autres académies, soit 10%, dont la moitié provient des académies voisines (Besançon, Alsace, Reims)

avec le départ de 864 bacheliers au profit du reste du territoire.

En 2010, tous cycles confondus, 23,9% des étudiants proviennent d'une autre région ou de l'étranger, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale (23,7%). Ce taux est supérieur à la moyenne nationale au niveau doctorat (43,2% ; France : 34,3%) (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

- **Les étudiants internationaux (focus sur l'Université de Lorraine)**

Pour ce qui est des étudiants internationaux suivant des études en France, ils représentent 14,4% soit 7 541 étudiants provenant d'un pays étranger en 2012 et près de 140 nationalités (Tableaux VI et VII) (Université de Lorraine (c), 2014).

Tableau VI : Le « TOP » 10 des nationalités représentées à l'Université de Lorraine, selon (Université de Lorraine (b), 2014).

	Nombre étudiants	%
MAROC	1 307	16%
CHINE POPULAIRE	820	10%
ALGERIE	636	8%
ALLEMAGNE	472	6%
LUXEMBOURG	393	5%
TUNISIE	278	3%
CAMEROUN	276	3%
SENEGAL	263	3%
ITALIE	189	2%
GABON	170	2%
Autres	3 424	42%
Total	**8 228**	

Tableau VII : Les continents d'origine des étudiants de l'Université de Lorraine, selon (Université de Lorraine (b), 2014).

	Nombre étudiants	%
Europe	2 295	27,9%
Afrique	3 887	47,2%
Asie	1 605	19,5%
Amérique	425	5,2%
non classé	12	0,1%
Océanie	4	0,0%
Total	**8 228**	

- **Mobilité au sein de Lorraine (focus sur l'Université de Lorraine)**

On remarque sur cette schématisation (Figure 8) que respectivement 25,4%, 90,3% et 66,4% des bacheliers restent étudier dans le département des Vosges, de Meurthe-et-Moselle et Moselle, alors que 70,8%, 33,4% et 84,8% des bacheliers des Vosges, de Moselle et de Meuse viennent étudier en Meurthe-et-Moselle, et 9% des bacheliers de Meurthe-et-Moselle et 14,7% de ceux de Meuse viennent en Moselle (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

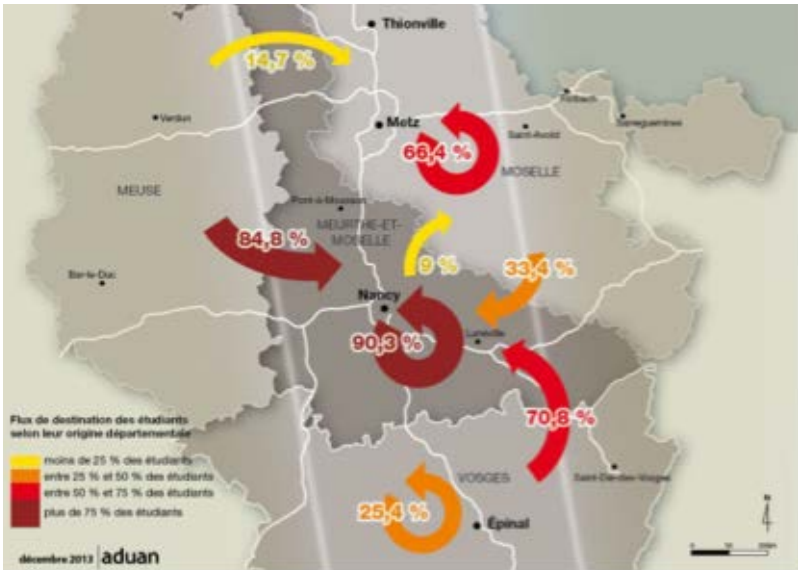

Figure 8 : Origine départementale des néo-bacheliers de l'Université de Lorraine[2], selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

De plus, on constate une migration interne aux départements avec une différence dans le cas de la Moselle (70%, 57%, 57% et 52% des néo-bacheliers originaires respectivement des aires urbaines de Metz, Thionville, Saint-Avold et Sarrebrück-Forbach rejoignent l'agglomération messine) par rapport à la Meurthe-et-Moselle, où 71% des bacheliers du département rejoignent Nancy. Ceci conduit à une plus forte concentration des effectifs étudiants meurthe-et-mosellans sur Nancy comparativement à Metz, alors que les effectifs des bacheliers sont plus forts en Moselle qu'en Meurthe-et-Moselle (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

[2] NOTE DE LECTURE DE LA CARTE CI-CONTRE FIGURE 8 : Parmi les néo-bacheliers de l'Université de Lorraine originaires des Vosges, 70,8% étudient dans le département de la Meurthe-et-Moselle, tandis que 25,4 % étudient dans les Vosges.

c. Une poursuite d'étude moindre

- **Le continuum enseignement secondaire - enseignement supérieur**

En 2010, selon des études « Strater » du MESR, avec un taux de réussite au BAC de 85,8%, la Lorraine se positionne légèrement au-dessus de la moyenne nationale de 85,6% (Figure 9 ; Tableau VIII). Cependant le taux de poursuite d'études et d'inscription des bacheliers lorrains de 72,3% dans l'enseignement supérieur est hélas inférieur à la moyenne nationale (75%) (MESR (d), 2014).

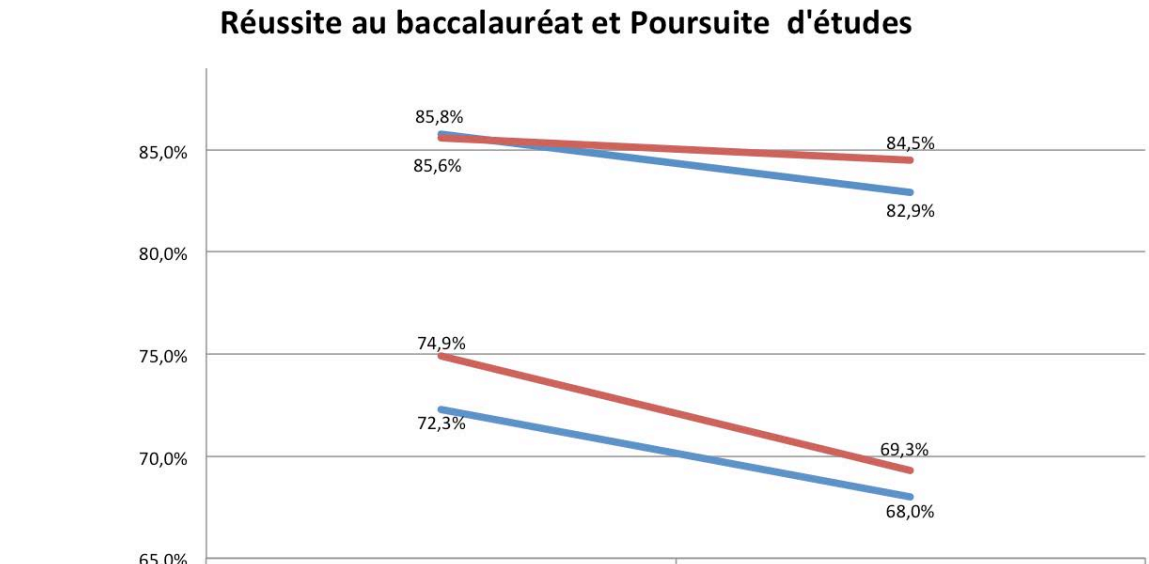

	2010-2011	2012-2013
Réussite Lorraine	85,8%	82,9%
Poursuite Lorraine	72,3%	68,0%
Réussite France	85,6%	84,5%
Poursuite France	74,9%	69,3%

Figure 9 : Réussite au baccalauréat et poursuite d'études entre 2011 et 2012 (en %), selon (MESR (d), 2014).

Ces particularités au sein de la Région Lorraine sont conditionnées par la structuration de l'enseignement secondaire et le taux de réussite des bacheliers avec :

- un taux de réussite au baccalauréat inférieur à la moyenne nationale en particulier pour les séries professionnelles et technologiques,

Tableau VIII : Taux de poursuite dans l'Enseignement Supérieur, selon (MESR (d), 2014).

	2009	2010	2011	2012
Lorraine	73,9%	72,3%	66,5%	68,0%
France métropolitaine	74,6%	75,0%	72,0%	69,4%
Ecart Lorraine/France	- 0,7%	- 2,7%	- 5.5%	- 1,4%

- un poids pratiquement identique des séries professionnelles et technologiques par rapport à la série générale (Tableau IX) ce qui va conditionner les comportements des jeunes quant à l'accès à l'ES, conjugué à une forte proportion de bacheliers qui auront peu tendance à s'inscrire dans l'enseignement supérieur ou à s'inscrire dans des cursus secondaires ne permettant pas la poursuite dans le cycle supérieur (Figure 10).

Tableau IX : Effectifs des bacheliers et des étudiants en Lorraine, selon (MESR (f), 2014) (Rectorat Nancy-Metz (c), 2014) (MESR (c), 2014).

	Bac Général	Bac Techno	Bac Pro	Total	Part des bacheliers	Effectif étudiants	%
Moselle	4 517	2 127	2 963	9 607	45,6 %	23 671	32,1 %
Meuse	683	391	629	1 703	8,1 %	1 013	1,4 %
Vosges	1 652	677	1 185	3 514	16,7 %	3 351	4,5 %
Meurthe-et-Moselle	3 086	1 475	1 684	6 245	29,6 %	45 643	61,9 %
Lorraine	**9 938**	**4 670**	**6 461**	**21 069**			
Part des bacheliers	***47,1%** de bacheliers généraux*	***52,9%** de bacheliers technologiques ou professionnels*					

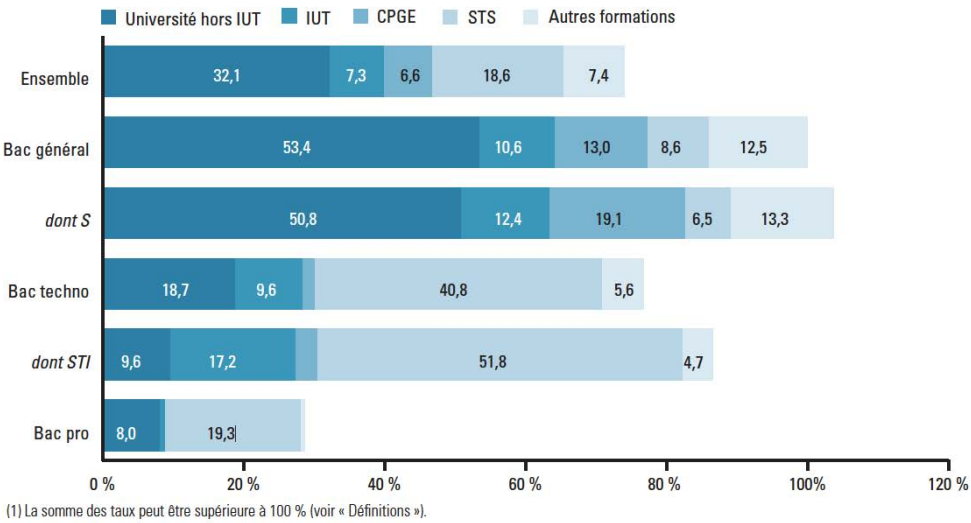

(1) La somme des taux peut être supérieure à 100 % (voir « Définitions »).

Figure 10 : Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2012 dans l'ES, selon (MESR (b), 2013).

– à cela s'ajoute une « autocensure » en lien avec un certain déterminisme social au sein de la population de Lorraine quant à l'accès à l'enseignement supérieur malgré une scolarisation de 25% de bacheliers d'origine sociale défavorisée contre 21,4% au niveau national (Figure 11).

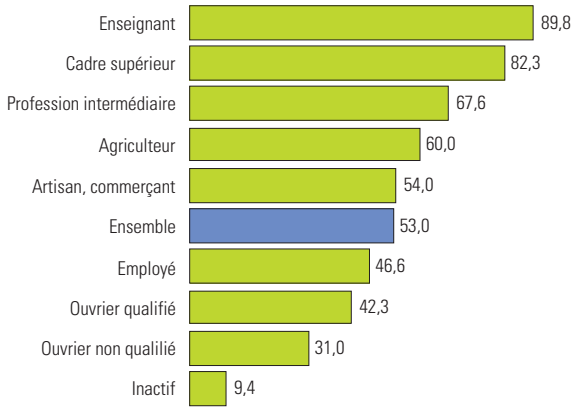

Figure 11 : Taux d'accès à l'ES en fonction de l'origine sociale en France, selon (MESR (a), 2012).

- **L'enseignement supérieur privé en augmentation**

En parallèle à la massification étudiante dans l'enseignement supérieur public, il est à constater l'apparition, à partir des années 1990 dans la comptabilisation des effectifs, des étudiants inscrits dans des établissements ou écoles privées de formation post-bac, qui rend plus complexe le suivi des bacheliers et la quantification du taux d'accès dans l'ES puisque ces structures ne sont pas sous la tutelle de l'état via ses ministères (Tableau X ; Figure 12).

Tableau X : Evolution des effectifs étudiants en France depuis 1960, selon (MESR (c), 2014).

(en millions)	1960-1961	1970-1971	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Ensemble ESR	309,7	850,6	1181,1	1717,1	2160,3	2319,6	2350,9	2386,9
ESR Public	309,7	850,6	1181,1	1493	1882,9	1908,6	1928,8	1950,8
ESR Privé				224,1	277,4	411	422,1	436,1
%	0,0%	0,0%	0,0%	13,1%	12,8%	17,7%	18,0%	18,3%

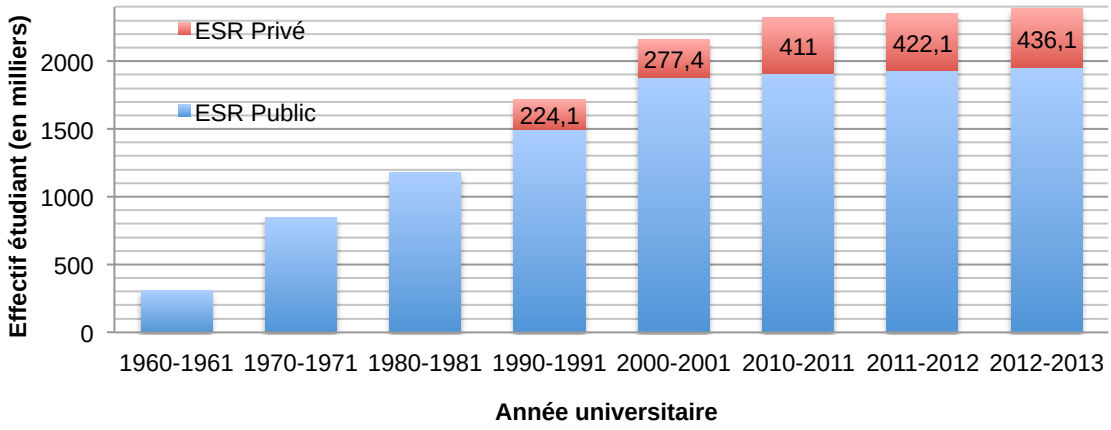

Figure 12 : Evolution des effectifs étudiants depuis 1960 en France, selon (MESR (c), 2014).

Cette difficulté de comptabilisation des effectifs étudiants dans les établissements ou écoles privés influe sur la bonne quantification du taux de poursuite dans l'ES, alors que ceux-ci représentent une part non-négligeable par rapport à l'ES public avec près de 39% des effectifs en écoles (Tableau XI ; Figure 13) alors que 43% de leur effectif en 1ère année est constitué de néo-bacheliers.

Cette non-prise en compte repose en partie sur le fait que ces établissements sanctionnent la fin des études par un diplôme peu ou pas reconnu par le monde académique.

Tableau XI : Effectifs étudiants en Ecoles en France, selon (MESR (c), 2014).

(en millions)	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Ensemble École	37 267	59 342	89 313	117 582	121 571	124 448
École publique	28 777	45 340	67 207	84 996	86 955	88 764
École privée	8 490	14 002	22 106	32 586	34 616	35 684
%	22,8%	23,6%	24,8%	27,7%	28,5%	28,7%

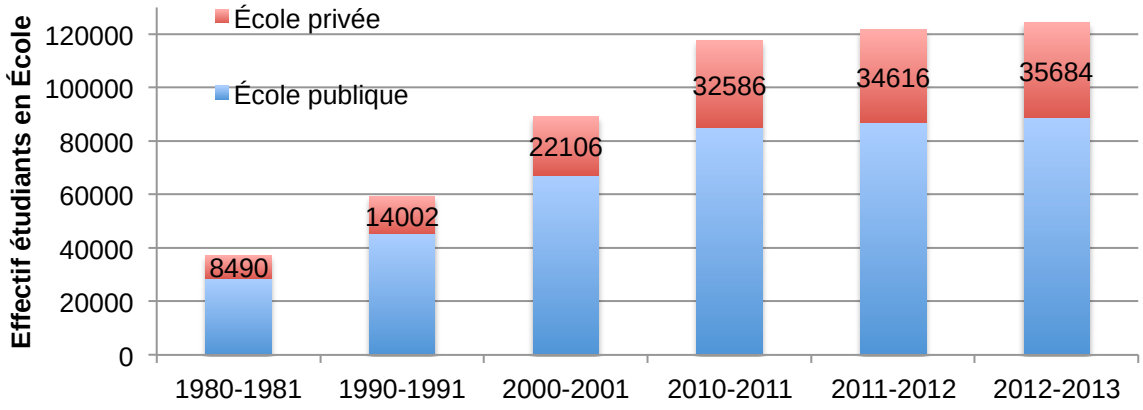

Figure 13 : Effectifs étudiants en Ecoles en France, selon (MESR (c), 2014).

d. Une population précaire

Dans le cadre du suivi du Plan de Développement Urbain, l'ADUAN a mis en place, en partenariat avec l'AGence d'URbanisme de l'Agglomération de Metz (AGURAM), l'UL et le CROUS Nancy-Metz-Lorraine, un observatoire afin d'étudier les agissements étudiants en ce qui concerne leur rythme de vie, leur comportement de mobilité et de définir la démographie étudiante.

A cette occasion en 2009, cet observatoire a mené une enquête sur la mobilité des étudiants, et ses facteurs, dont les résultats (Figure 14) ont révélé la prédominance de l'aspect social et financier dans les choix de mobilité et de vie. Près de 33% des étudiants bénéficient d'une bourse et plus de 59,7% des étudiants vivent avec un budget inférieur à 500 € par mois. Ceci va avoir comme conséquence que les 1ères raisons du choix du lieu d'hébergement sont 41% pour la proximité et 39% pour le coût, alors que celui-ci occupe plus de la moitié du budget d'un étudiant.

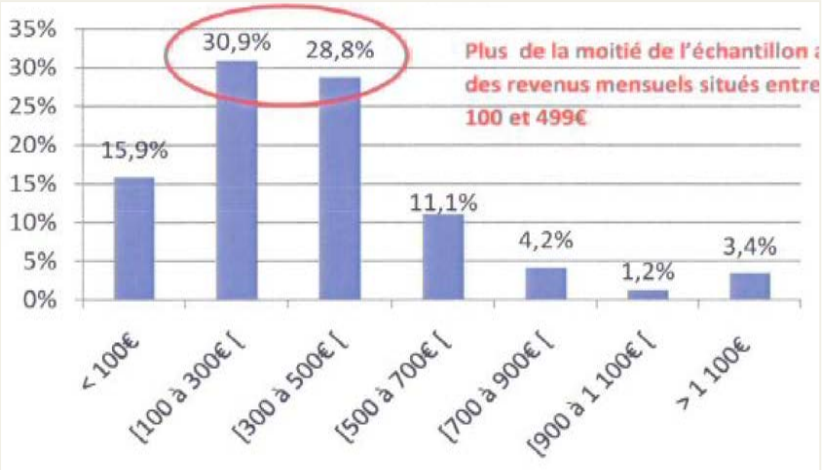

Figure 14 : Répartition des étudiants interrogés selon le revenu mensuel global (en %), selon (ADUAN (a), 2009).

- **Les bourses à critère social du CROUS Nancy-Metz-Lorraine (CROUS NancyMetzLorraine (b), 2014)**

Sur les 75 000 étudiants en 2013-2014,

- 24 846 boursiers de l'ES à critère social, + 370 par rapport à 2012-2013
- 1 280 boursiers au mérite
- 403 boursiers du Ministère de la Culture

De plus, il faut ajouter des aides financières des établissements d'enseignements supérieurs dont le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU) du CROUS Nancy-Metz-Lorraine selon la répartition suivante :

- FNAU annuel – attribution d'une aide annuelle mensualisée
    - 258 bénéficiaires dont 142 pour raison de ruptures familiales et 32 pour indépendance avérée
- FNAU ponctuel plénier – attribution d'aide
    - 279 bénéficiaires pour une somme de 326 648 €, soit en moyenne 1 170 € par bénéficiaire dont 207 étudiants de l'UL avec 125 en cycle Licence et 82 en cycle Master
- FNAU local – attribution d'aide financière et alimentaire délocalisée au sein des sites du CROUS de Nancy et du CLOUS de Metz
    - 2 289 bénéficiaires pour une somme de 622 020 €, soit en moyenne 272 € dont dans 57% des cas via une aide alimentaire et 29% pour des aides au logement ; avec 56 % des bénéficiaires qui sont des étudiants internationaux.

Au sein de la Région Lorraine, les étudiants boursiers à critères sociaux représentent plus de 31% contre 27% au national, soit 644 000 étudiants (échelon «0» du CROUS inclus) des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur et près de 37,1% au sein de l'UL (Tableau XII), ce qui place la région au 6ème rang national des régions contenant le plus de boursiers à critères sociaux, avec la majorité des étudiants boursiers de Lorraine se trouvant en cycle Licence (Figure 15).

Cependant, 31,8% des boursiers à critères sociaux relèvent de l'échelon 5 et 6[3] (soit la situation sociale la moins favorisée) ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 34,4% (Figure 16).

Tableau XII : Taux de boursiers de l'Université de Lorraine par collégium, selon (Université de Lorraine (b), 2014).

COLLEGIUM	Nombre de boursiers	Taux
COLLEGIUM ARTS LETTRES LANGUES	2 718	43%
COLLEGIUM DROIT ECONOMIE GESTION	3 883	38%
COLLEGIUM INTER FACE	404	39%
COLLEGIUM LORRAINE INP	1 650	32%
COLLEGIUM SANTE	2 841	27%
COLLEGIUM SCIENCES ET TECHNOLOGIES	1 823	36%
COLLEGIUM SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	3 056	48%
COLLEGIUM TECHNOLOGIE	2 956	40%
Total	**19 331**	**37%**

La Lorraine fait partie des 7 régions qui comptent le plus d'étudiants boursiers : en 2011-2012, 24 900 étudiants, soit 33% des étudiants, reçoivent :

- soit une bourse sur critères sociaux,
- soit un complément au mérite ou
- soit une aide du FNAU.

[3] Selon la dénomination des échelons antérieurs à la rentrée 2013-2014, à l'occasion de la rentrée des années universitaires 2013-2014 et 2014-2015, le ministère de tutelle a revu les échelons de bourses avec la création de nouveau paliers pour limiter les effets de paliers

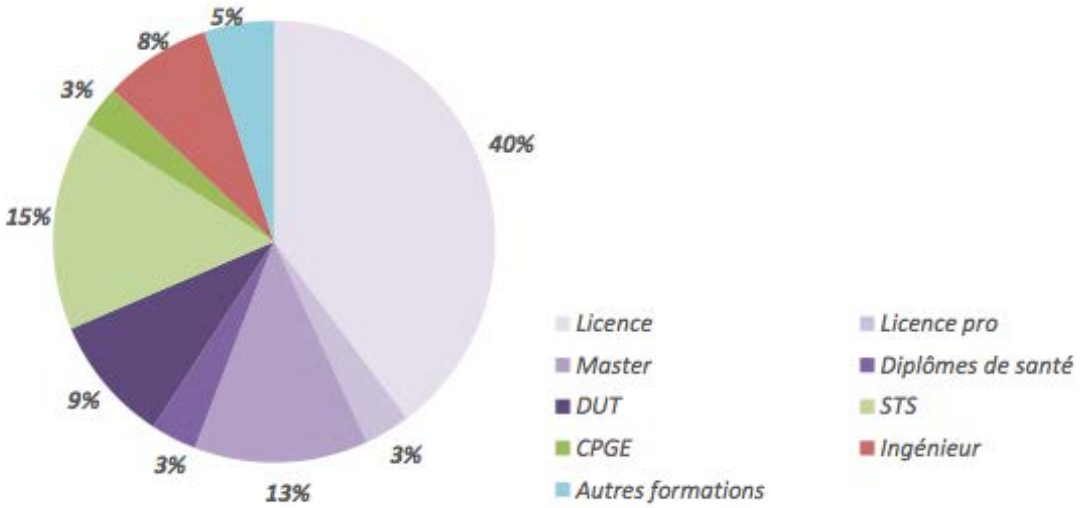

Figure 15 : Répartition des étudiants boursiers de l'Académie Nancy-Metz (données 2011-2012), selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

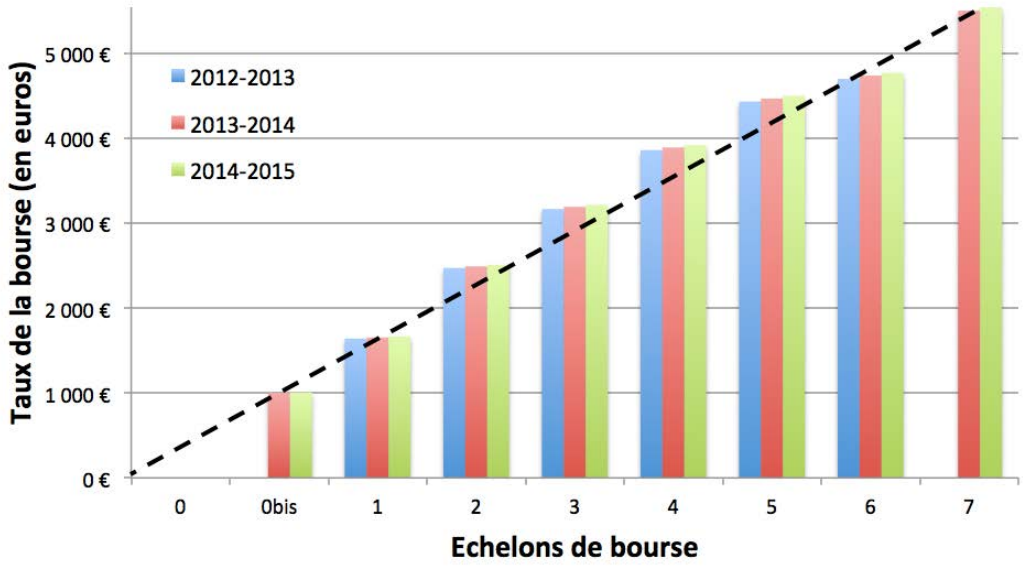

Figure 16 : Jalonnement des échelons de bourses du CROUS modifié, selon (CROUS NancyMetzLorraine (a), 2013) (CROUS NancyMetzLorraine (b), 2014) (CROUS NancyMetzLorraine (c), 2015).

- **Le dispositif d'action sociale de l'Université de Lorraine**

L'action sociale étudiante d'établissement de l'UL s'articule autour d'une instance : **le CASE – Comité d'Action Sociale Étudiante -**, émanation du Conseil de la Vie Universitaire au sein duquel sont regroupés les services de l'UL et du CROUS, qui disposent de plusieurs modes d'action (Tableau XIII) avec les différents acteurs dont les 1ers d'entre tous sont les assistantes sociales :

- l'aménagement des études décidé par la composante et l'équipe pédagogique
- l'exonération des frais d'inscription pour les étudiants non boursiers sur avis pédagogique et des assistantes sociales – ce qui constitue un « manque à gagner » pour l'université au profit de l'étudiant
- l'aide dans les démarches auprès du CROUS afin de présenter l'étudiant auprès du FNAU du CROUS, ainsi que les procédures civiles (CAF, …)
- l'aide financière à l'étudiant, via des crédits délégués du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)
- en dernier recours une fois que les autres dispositifs ont été épuisés.

Ce dispositif se base sur le travail conjoint des assistantes sociales du CROUS et de l'UL.

Tableau XIII : Répartition des aides sociales attribuées par l'Université de Lorraine, selon (Université de Lorraine (d), 2014).

	Année 2012-2013	Année 2013-2014
Nombre d'exonérations	591	721
Nombre d'aides financières	23	54
Somme d'aides financières	6 964,00 €	16 110,00 €
Somme totale de l'Action Sociale	163 068,00 €	127 854,00 €
- valeur des « Exonérations »	*- Non Communiqué*	*- 84 750,10 €*

Le relais de communication sur ce dispositif se développe autour :

- des scolarités de composante et les équipes pédagogiques
- des assistantes sociales du CROUS
- des assistantes sociales et des équipes du SSU de l'UL
- des associations étudiantes et l'AGORAE de la FEDELOR
- des « syndicats étudiants » - organisation étudiante
- des opérations de communication : salons, guides, visites de rentrée, etc.

- **Les aides du Conseil Régional de Lorraine**

Par la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales - Code du Travail – Partie 6, le Conseil Régional et la Région ont acquis la compétence, depuis le 1er janvier 2005 pour attribuer, via un dispositif d'intervention régionale, des aides aux élèves et étudiants de certaines formations en travail social, paramédicales ou de maïeutique (Conseil régional de Lorraine, 2014).

Ces aides régionales au travers d'une bourse annuelle d'études contribuent à l'égalité des chances pour les étudiants des formations sanitaires et sociales agréées par la Région Lorraine, seulement aux étudiants lorrains (Tableau XIV).

Les formations ouvrant droit à l'obtention d'une bourse du Conseil Régional sont :

- la formation initiale en travail social :
    - Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social,
    - Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé,
    - Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants,
    - Diplôme de Conseiller en Economie Sociale Familiale,
    - Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé,
    - Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale,
    - Certificat d'Aptitude aux fonctions de Moniteur Educateur.
- les formations initiales paramédicales et de maïeutique :
    - Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (cursus complet),
    - Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture, (cursus complet),
    - Diplôme d'Etat d'Ambulancier, (cursus complet)
    - Diplôme d'Etat d'Infirmière,
    - Diplôme d'Etat d'Infirmière Puéricultrice (personnes en continuum d'études uniquement),
    - Diplôme d'Etat de Maïeutique,
    - Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute,
    - Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute,
    - Diplôme d'Etat de Manipulateur en Electroradiologie Médicale,
    - Diplôme d'Etat de Préparateur en Pharmacie Hospitalière
    - Diplôme d'Etat de Psychomotricien délivré par l'Institut Interrégional de Formation en Psychomotricité rattaché au Centre Hospitalier de Mulhouse.

Tableau XIV : Répartition des échelons de bourses du Conseil Régional de Lorraine, selon (Conseil régional de Lorraine, 2014).

Echelon	Sommes
0	0 €
1	1 424 €
2	2 145 €
3	2 749 €
4	3 351 €
5	3 847 €
6	4 018 €

e. Des modes d'hébergements différents

En terme d'hébergement étudiant, on constate que les étudiants ont plus tendance à quitter le foyer familial avec 42% des étudiants de 18 à 29 ans qui résident au domicile parental, soit 3,2 points de moins qu'au niveau national (Figure 17). Cependant des disparités subsistent en fonction des lieux d'enseignement. Cela peut s'expliquer par :

- la nécessité de se rapprocher des aires métropolitaines pour accéder aux formations supérieures, avec des différences en fonction des villes où 78% des étudiants de Metz habitent au domicile familial contre 45% pour Nancy,
- l'offre de formation avec entre autres la présence des formations de santé à Nancy,
- le mode de recrutement des filières implantées sur ces sites, par exemple, les formations d'ingénieurs disposent d'un recrutement national (INSEE (a), 2011).

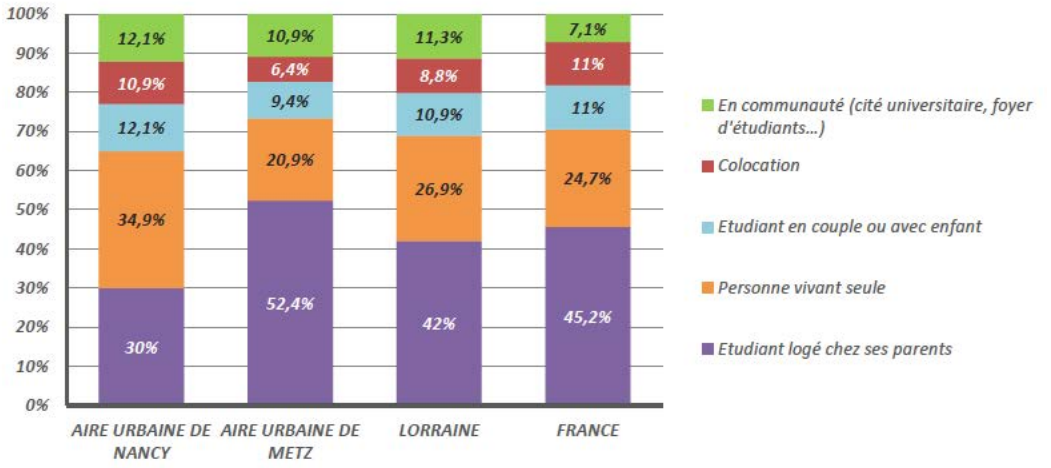

**les modes d'habiter en résidences étudiantes situées dans le parc privé et dans le parc public sont intégrés dans la rubrique personne vivant seule*

Figure 17 : Répartition des étudiants selon le mode d'hébergement par lieu d'étude, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

Si l'on se rapporte à l'enquête de l'Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE)[4] sur les conditions de vie des étudiants, on remarque que les comportements étudiants en matière de logements en 2013 sont équivalents à ceux de 2008 (Figure 18) pour ce qui est de : - en location seule (24,7% en 2008 – 23,4% en 2013), - en couple (11% en 2008 – 11,3% en 2013), - en colocation (12,1% en 2008 – 12,2% en 2013) et - en cité universitaire seule (7,1% en 2008 – 7,4% en 2013) (OVE (b), 2014).

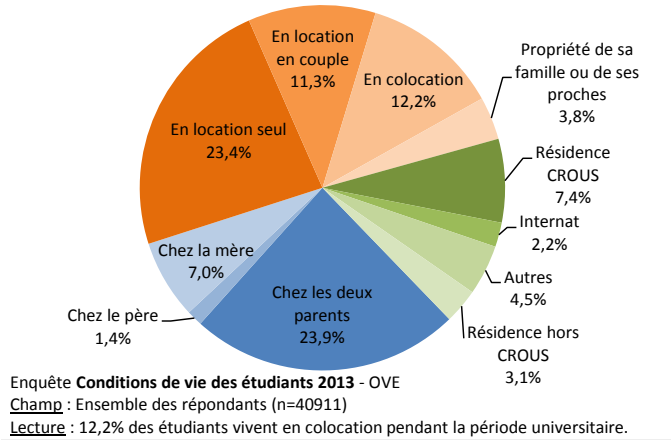

Figure 18 : Type de logement pendant la période universitaire, selon (OVE (b), 2014).

Cette prépondérance pour un départ du domicile familial se fait au profit d'un hébergement soit individuel (26,9% en Lorraine contre 24,7% au national, avec près de 34,9% pour l'aire urbaine de Nancy), soit en couple ou avec un enfant (10,9% en Lorraine contre 11% au national), en colocation (8,8% en Lorraine contre 12,1% au national) et en communauté (11,3% en Lorraine contre 7,1% au national). Ainsi, on remarque que le recours aux logements en résidences universitaires (Cartographie en Annexe n°4, Figure 83 et Annexe 5, Tableau L) est plus fort qu'au niveau national et cette préférence est encore plus forte au sein de la communauté des étudiants étrangers : un tiers d'entre eux logent en foyer ou en cité universitaire contre seulement 15,9% au niveau national (OVE (b), 2014).

[4] La divergence des données de 2 enquêtes de l'INSEE de 2008 et de l'OVE de 2013 est due à la différence de classification des types de logement.

Globalement, si on compare les comportements étudiants en terme d'hébergement (Tableau XV et Figure 19), on constate que les étudiants lorrains se comportent comme la moyenne nationale (étudiant logé chez ses parents : 42% Lorraine - 45,2% France ; personne vivant seule : 26,9% Lorraine - 24,7% France ; étudiant en couple ou avec enfant : 10,9% Lorraine - 11% France). Cependant on remarque une disparité en ce qui concerne la vie en communauté (cité universitaire, foyer étudiant, ...) (8,8% Lorraine contre 12,1% France) et la vie en colocation (11,3% Lorraine - 7,1% France). Il serait donc intéressant d'observer ces chiffres au regard des comportements étudiants métropolitains (hors Ile de France) (OVE (b), 2014).

Figure 19 : Les cités universitaires du CROUS Nancy-Metz-Lorraine, selon (CROUS NancyMetzLorraine (d), 2012)

De plus on observe des disparités intra-régionales en particulier sur l'« hébergement familial » (30% Nancy - 52,4% Metz - 42% Lorraine) et « individuel » (34,9% Nancy - 20,9% Metz - 26,9% Lorraine). Pour expliquer ceci, il faut mettre ces comportements en lien avec les flux étudiants pour lesquels on constate une forte attractivité de l'aire nancéienne (Cartographie du logement étudiant en annexe, Annexe n°6, Figure 84) impliquant un moindre recours au logement familial, alors que sur l'aire messine (Cartographie du logement étudiant en annexe, Annexe n°7, Figure 85), la proportion des étudiants hors agglomération et département est plus faible (INSEE (a), 2011).

Tableau XV : Les logements étudiants en Lorraine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014).

	CROUS + associations	Résidences dans le parc privé	Foyers / Internat	Résidence du parc public	Total
NANCY	5 201	2 252	625	327	8 405
METZ	2 161	1 034	1 834	57	5 086
LONGWY	208				208
MOSELLE EST	32			35	67
EPINAL	227				227
AUTRE	0	35	54	29	118
TOTAL	**7 829**	**3 321**	**2 513**	**448**	**14 111**

f. Une population étudiante qui se salarie

Selon une enquête de l'INSEE de 2011, en 2008, la Lorraine comptabilise près de 18 600 étudiants ayant une activité rémunérée en parallèle de leurs études (INSEE (c), 2014).

- **Données nationales de l'Observatoire de la Vie Étudiante**

Au niveau national, selon l'OVE, 55% des étudiants interrogés n'ont pas d'activité rémunérée pendant l'année universitaire, contre 45 % qui exercent une activité rémunérée au cours de l'année universitaire. Parmi ceux qui occupent une activité rémunérée (Figure 20) :

- 35% job - activité rémunérée non liée aux études et exercée moins d'un mi-temps
- 17% activité liée aux études - activité rémunérée dont le contenu est en lien avec la formation suivie (internes ou externes des hôpitaux, allocataires d'enseignement...)
- 17% effectuent un stage ou sont en alternance
- 12% effectuent un stage, une alternance ou autres, non liés aux études
- 13% activités très concurrentes des études - activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et plus de 6 mois par an.
- 6% activités concurrentes des études - activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et moins de 6 mois par an (OVE (e), 2014).

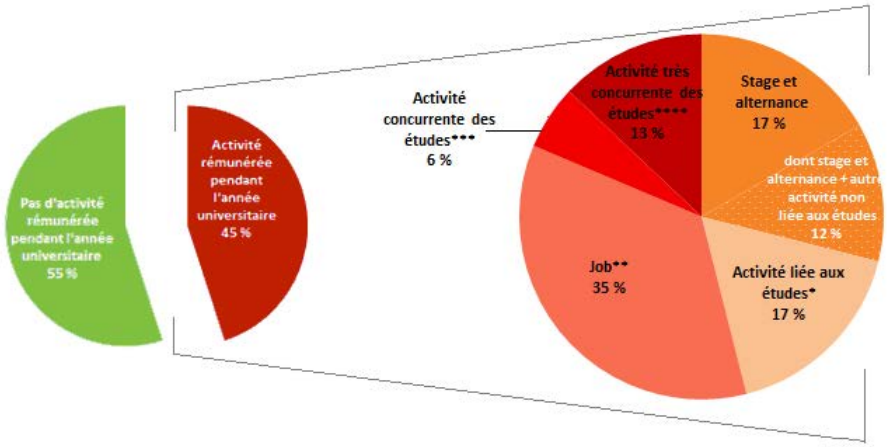

Figure 20 : Type d'activité rémunérée exercée pendant l'année universitaire, selon (OVE (e), 2014).

On constate aussi que seulement 10,8% des étudiants exercent une activité rémunérée au sein de leur établissement d'études contre 89,2% l'effectuant en dehors (Figure 21).

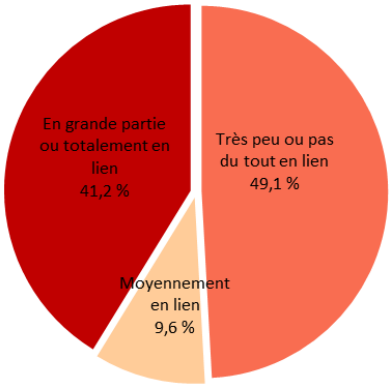

Figure 21 : Lien entre l'emploi étudiant et l'activité rémunérée, selon (OVE (e), 2014).

Si on regarde les raisons du recours au salariat au cours de l'année universitaire (Figure 22), on observe que pour 51% des étudiants interrogés, ce revenu est indispensable pour vivre, pour 73,1% cela permet d'améliorer leur quotidien, et pour 58,2% il leur est possible de devenir indépendant par rapport à leurs parents, cependant pour 68,9% d'entre eux ce salariat leur permet d'acquérir une expérience professionnelle.

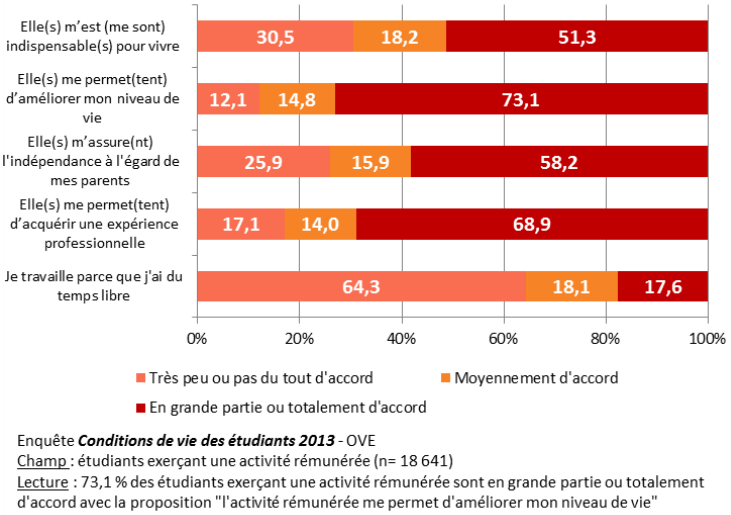

Enquête ***Conditions de vie des étudiants 2013*** - OVE
Champ : étudiants exerçant une activité rémunérée (n= 18 641)
Lecture : 73,1 % des étudiants exerçant une activité rémunérée sont en grande partie ou totalement d'accord avec la proposition "l'activité rémunérée me permet d'améliorer mon niveau de vie"

Figure 22 : Raisons de l'activité rémunérée, selon (OVE (e), 2014).

En ce qui concerne l'impact de l'emploi étudiant sur les études, les étudiants sondés estiment majoritairement que cela n'a pas effet négatif sur leur scolarité (79,5%), que cette activité ne constitue pas une source de stress ou de tensions nerveuses (68,8%) et que travailler au cours de l'année leur permet d'acquérir une expérience professionnelle (65,0%).

Globalement, les étudiants estiment à 81,3% qu'avoir une activité rémunérée au cours de l'année n'a aucun impact sur leurs études (Figure 23). Cependant, la question de l'accompagnement par les employeurs des 18,7% restants se pose afin que ces étudiants puissent allier études et emploi et ce, en prenant en compte le temps hebdomadaire et mensuel de travail. En effet, un étudiant travaillant au cours de ses études pour diverses raisons est avant tout un étudiant dont le statut est conditionné au fait qu'il suive et évolue dans ses études (OVE (e), 2014).

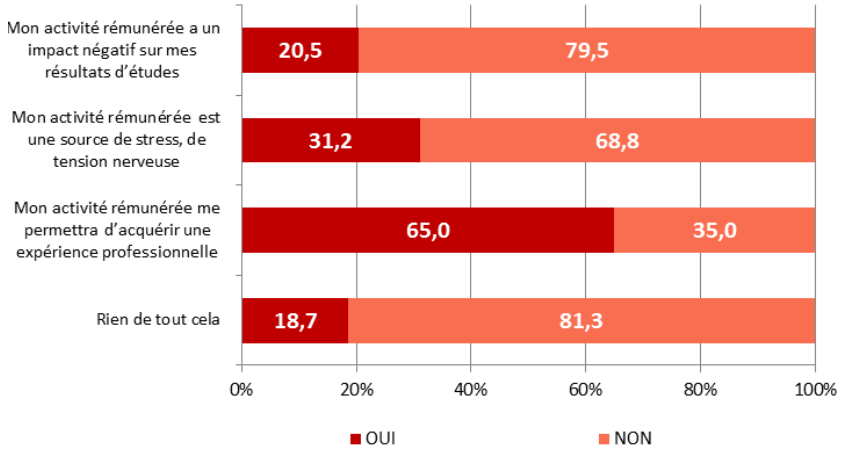

Figure 23 : Effets de l'activité rémunérée, selon (OVE (e), 2014).

- **Données de la Lorraine de l'Observatoire de la Vie Etudiante, extraction de l'ADUAN**

En Lorraine, selon l'extraction opérée par l'ADUAN à partir de l'enquête de 2010[5] de l'OVE, 44% des étudiants de l'académie Nancy-Metz, contre 45% au niveau national, se salarient au cours de l'année universitaire (Figure 24) (ADUAN (c), 2013).

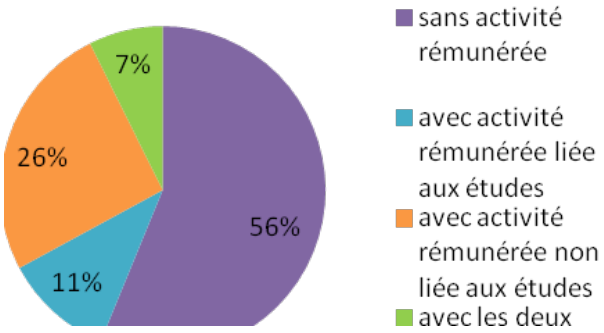

Figure 24 : Part des étudiants interrogés selon le type d'activités exercées en Lorraine, selon (ADUAN (c), 2013).

Si on compare les raisons conduisant les étudiants à se salarier (Figure 25), on remarque que les étudiants lorrains ont recours à une activité rémunérée selon la même proportion que la moyenne nationale, pour ce qui est de :

- ce revenu est indispensable pour vivre (Nancy-Metz 35% - France 36%),
- l'indépendance à l'égard des parents (Nancy-Metz 43% - France 45%),
- la conciliation avec les études (Nancy-Metz 23% - France 24%) et,
- pour s'occuper en raison de temps libre (Nancy-Metz 29% - France 30%).

Par contre, on observe une différence sur les motifs liés - au financement des études (Nancy-Metz 49% -.France 44%) où les étudiants lorrains se salarient plus pour financer leurs études et – au fait que cela constitue un centre d'intérêt plus grand que les études (Nancy-Metz 9% - France 6%) avec des étudiants lorrains qui déclarent que l'emploi étudiant est plus important que leur scolarité (ADUAN (c), 2013).

[5] La divergence des chiffres et des rubriques entre l'extraction de l'ADUAN et les données de l'OVE est due au fait que les résultats ne sont pas basés sur la même édition de l'enquête. En effet, l'ADUAN s'est basée sur les résultats de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants 2010.

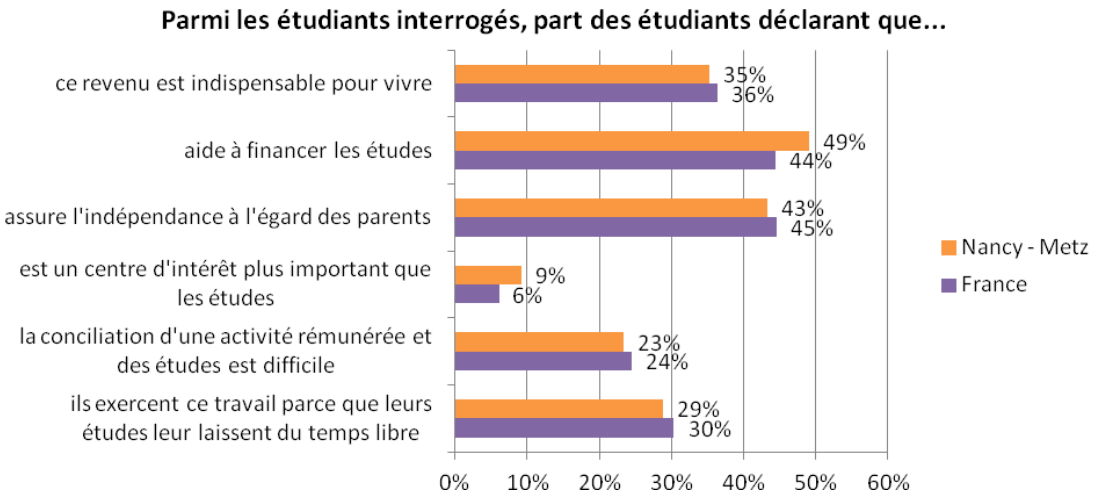

Figure 25 : Raisons du salariat étudiant en Lorraine, selon (ADUAN (c), 2013).

Si l'on s'intéresse à l'évolution des raisons du recours au salariat étudiant entre 2010 et 2013 (Tableau XVI), on remarque que les étudiants se salarient plus afin de pouvoir vivre (51,3% en 2013 contre 36% en 2010), d'être indépendants vis-à-vis des parents (58,2% en 2013 contre 45% en 2010) et parce qu'ils ont du temps libre pour se salarier (35,7% en 2013 contre 30% en 2010). Cette variation peut être due : - aux modalités (2 ou 3 propositions de réponses) de l'enquête ou - l'augmentation du coût de la vie conduisant les étudiants à se salarier.

Tableau XVI : Comparaison des raisons de salariat étudiant entre 2010 et 2013, selon (INSEE (c), 2014).

	Chiffres de l'enquête de 2010	Chiffres de l'enquête de 2013
Indispensable pour vivre	35% Nancy-Metz 36% France	51,3% France
Indépendance vis-à-vis des parents	43% Nancy-Metz 45% France	58,2% France
Temps libre	29% Nancy-Metz 30% France	35,7% France

En conclusion, on remarque que le recours au salariat étudiant est en augmentation depuis plusieurs années avec 37% en 1997, 45% en 2006 (hors job d'été 31%), 50% en 2010 selon l'OVE et l'INSEE. Ce comportement contribue à l'indépendance des étudiants. Cependant, il est à préciser que dans certains cas (moins de 15 heures de travail par semaine), le salariat étudiant a des effets favorables sur la réussite étudiante, car cette activité permet d'acquérir

des méthodologies d'organisation pour se préparer au monde professionnel, et en plus de contribuer au financement des études et du cadre de vie.

- **L'emploi étudiant au sein de l'Université de Lorraine**

L'UL propose tout au long de l'année des emplois étudiants au sein de ses services et composantes : accueil des étudiants, tutorat, visites de campus, surveillance des bibliothèques universitaires, médiations scientifiques, etc.. (Tableau XVII, Tableau XVIII et Figure 26).

Ces emplois sont régis par le décret de 2007-1915 du 26 décembre 2007 « fixant les conditions de recrutement et d'emploi des étudiants au sein des établissements publics d'enseignement supérieur » et sont donc particulièrement adaptés aux étudiants.

Ces contrats sont conclus pour une période maximale de 12 mois entre le 1er septembre et le 31 août. La durée effective de travail n'excède pas 670 heures entre le 1er septembre et le 30 juin et ne peut excéder 300 heures entre le 1er juillet et le 31 août.

Tableau XVII : Répartition des emplois par branches d'activités, selon (Université de Lorraine (e), 2014).

Activités (selon décret)	Nombre d'emplois proposés	Nombre de candidatures reçues	Nombre d'étudiants recrutés
Accueil des étudiants	137	246	114
Aide à l'insertion professionnelle	24	56	24
Animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales	61	139	61
Assistance et accompagnement des étudiants handicapés	45	86	21
Promotion de l'offre de formation	84	100	67
Service d'appui aux personnels des bibliothèques	59	344	58
Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies	53	120	51
Tutorat	259	349	197
TOTAL	**712**	**1 284**	**593**

Explications : lorsque le nombre d'étudiants proposés au recrutement est supérieur, c'est parce que le nombre d'heures demandées dans l'annonce ne peut être couvert par le nombre d'étudiants choisis, ou qu'il s'agit de présents sur la liste complémentaire.

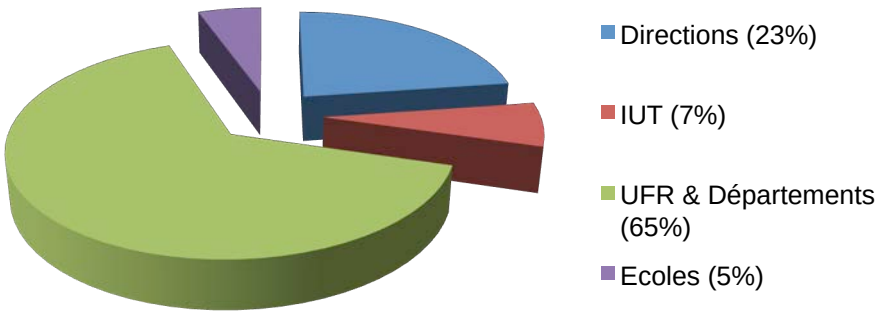

Figure 26 : Répartition des emplois étudiants, selon (Université de Lorraine (e), 2014).

Tableau XVIII : Part des boursiers dans les emplois étudiants, selon (Université de Lorraine (e), 2014).

Boursiers	Nombre de candidatures reçues	Nombre d'étudiants recrutés
Boursiers	550	250
Non boursiers	734	342
Pourcentage de boursiers	**43%**	**42%**

Volume horaire des contrats établis

Volume minimum : 5 heures

Volume maximum : 870 heures (pour les contrats courant jusqu'au 31 août)

- **L'emploi étudiant au sein du réseau des Œuvres Universitaires et Scolaires**

Au sein du réseau des œuvres universitaires et scolaires qui regroupe le CNOUS, les CROUS et les CLOUS, la promotion de l'emploi étudiant se structure autour d'une plateforme : la plateforme « JOBAVIZ, la centrale du job étudiant ».

Ce site recense les offres d'emplois étudiants du CROUS et de ses partenaires dans des domaines variés (service à la personne, tutorat, garde d'enfants, animation, accueil). La particularité du site est de donner un accès gratuit, à tous les étudiants partout en France, à une banque de jobs et de fiches métiers consultables afin de leur permettre de préparer leur candidature et les modalités pour l'allier à la scolarité (CROUS NancyMetzLorraine (c), 2015).

g. Conclusion

Par rapport au territoire national, on constate en Lorraine que les taux de poursuite d'études varient en fonction de la catégorie socio-professionnelle des parents avec une orientation vers les filières courtes. A ceci s'ajoute une plus grande proportion de boursiers dans cette région qui est révélatrice de l'importance des familles modestes. Ces éléments expliquent un certain déterminisme social au sein de cette population, qui s'ajoute aux fragilités de la population étudiante en fonction de leur origine, des modes d'hébergement et du lien avec le milieu familial.

3. Les déterminants de la santé des étudiants lorrains

a. Les acteurs de la santé

- **L'Université de Lorraine**

Regroupant 52 000 des 75 000 étudiants de Lorraine et près de 7 000 personnels, l'UL, constituant le 1er établissement d'enseignement supérieur de Lorraine, propose un ensemble d'éléments concourant à la qualité de la vie étudiante.

L'aide médico-psycho-sociale

Le premier acteur de l'aide médico-psycho-sociale au sein de l'UL est le SSU.
Il est composé de 18 médecins, 7 assistantes sociales, 11 infirmières, 5 psychologues et une diététicienne. Ce service touche un public de 61 000 étudiants sur l'ensemble de la Lorraine grâce à des conventions avec l'ensemble des établissements hors université sur l'ensemble de ces 8 lieux d'accueil.
Ce service propose une consultation gratuite et confidentielle (bilan de santé, conseils diététiques, vaccination, aide au sevrage, consultation psychologique, consultation médicale du sport, gynécologique, dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), accompagnement des étudiants en situation de handicap, soins infirmiers), un bilan et des conseils sociaux (accueil, écoute, accompagnement par les assistantes sociales), des formations (secourisme, unité d'enseignement libre) ainsi que des actions de promotion de la santé sur l'ensemble des lieux de vie et d'études.

Cela représente plus de 31 500 consultations (22 000 sur Nancy et 9 500 sur Metz) par an dont :

- 11 000 bilans de prévention
- 3 300 entretiens (2 200 sur Nancy et 1 100 sur Metz) auprès des assistantes sociales
- 315 certificats de secourisme délivrés (206 sur Nancy et 109 sur Metz)
- 400 consultations liées aux handicaps
- 1 100 consultations en gynécologie
- 1 900 consultations musico-psychologiques
- 1 000 consultations de médecin du sport
- 1 600 vaccinations (700 sur Nancy et 900 sur Metz)
- 2 500 entretiens et soins infirmiers

On y ajoutera 78 journées de promotion de la santé déployées sur l'ensemble des campus sur différentes thématiques :

- action créatrice en lien social : animation et socialisation
- action sur le terrain de l'équilibre du bien-être de la gestion du stress
- action sur le thème des addictions
- action sur le thème de l'alimentation : « Boire-manger-bouger » et parcours équilibre
- action sur le thème de la vie amoureuse, contraception et prévention des IST, SIDA
- action sur le thème de la vaccination
- action sur le thème de l'audition
- action autour de la sécurité routière
- etc.

Ainsi que des temps de formations des étudiants au travers :

- UEL – Unité d'Enseignement Libre : Prévention des risques et secourisme, « Entr'Aide, Santé, Bien-être / Etudiant relais »,
- Formation secourisme PSC1 avec plus de 400 inscrits.

Ce service universitaire est accessible à la quasi-totalité de la population étudiante de Lorraine au travers de conventionnement avec les établissements hors-universitaires, pour des prestations allant de la consultation gratuite et confidentielle à la visite médicale jusqu'à la formation aux premiers secours (Tableau XIX).

Tableau XIX : Services proposés par le SSU aux établissements hors universitaires, selon (Université de Lorraine (f), 2014).

Etablissements	Services spécifiques proposés
Site de Nancy	
Ecole d'Architecture	service étudiant universitaire
EPL Agro Bar le Duc	service étudiant universitaire
ILFMK Kiné	service étudiant universitaire
IEP Sciences Po	service étudiant universitaire
LEGTA Pixérécourt	service étudiant universitaire
LEGTA Mirecourt	service étudiant universitaire
ICN Nancy	service étudiant universitaire
Ergothérapie	service étudiant universitaire
ESAN Beaux-Arts Nancy	service étudiant universitaire
CHRN	Contrôle vaccinal
CHRN	Visite médicale
Ecole de Sages-Femmes	Contrôle vaccinal
ENGREF	Aide psychologique et formation BDE
OFII	Visite médicale
-	Formation secourisme PSC 1
Site de Metz	
ISNA	service étudiant universitaire
CHR Metz - Thionville	service étudiant universitaire
ICN Business School	service étudiant universitaire
IFSI Croix Rouge	service étudiant universitaire
ENIM	service étudiant universitaire
Arts et Métiers ParisTech	service étudiant universitaire
ESITC	service étudiant universitaire
Ecole de Sages-Femmes	Contrôle vaccinal
-	Formation secourisme PSC 1

La lutte contre les comportements à risques et les addictions

Depuis plusieurs années et ce, bien avant la fusion qui donna naissance à l'UL, les anciens établissements avaient travaillé sur la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des manifestations étudiantes : le dispositif « Faites la Fête ».

Ce dispositif s'articule autour de plusieurs outils complémentaires :

- la charte « Manifestations Etudiantes Responsables » : cœur du dispositif d'accompagnement des manifestations. Cette charte est la réactualisation et l'extension de la charte de l'ex-UHP qui a été fusionnée avec la Charte du Grand Nancy, et est étendue aujourd'hui à l'ensemble du territoire lorrain. Cet outil constitue, outre l'axe politique et les principes fondateurs de ses signataires, un rappel de la réglementation ainsi qu'un ensemble de conseils de bonnes pratiques.
- la journée de formation « Faites la fête – lutte contre les addictions et les comportements à risques », qui constitue le temps fort de l'année durant lequel la

totalité des acteurs du dispositif, sur une journée, dispense une formation sur l'ensemble des aspects de l'organisation d'une manifestation étudiante (législation, démarches, conseils, premiers secours, prévention, …).

– les formations « Gestion de Bars » organisées en collaboration avec l' Association Nationale pour la Prévention de l'Addictologie et de l'Alcoologie. Cette formation répond à un besoin du terrain et à une obligation législative ; en effet, la loi Hôpital-Patient-Santé-Territoire oblige les détenteurs d'un débit de boissons à suivre une formation à la gestion d'un bar. Ces sessions de formation en petit effectif a pour vocation de délivrer, aux responsables d'associations, les règles de gestions de bars (stock, débit, risques,), les conseils afférents, ainsi que le témoignage d'un professionnel détenteur d'un débit de boissons.

La pratique physique et sportive

Le service des activités physiques et sportives propose plus de 70 activités accessibles à tous, de la découverte au niveau confirmé. Toutes les activités sportives peuvent être pratiquées de septembre à juin, sur 13 sites, que ce soit dans le cadre de cours, de sorties journées, de week-ends, de stages ou de tournois.
Une équipe de professeurs d'éducation physique et sportive et de spécialistes diplômés assure l'encadrement et propose des évènements et animations tout au long de l'année (Université de Lorraine (c), 2014).

Selon l'enquête de l'Association des Directeurs de Service de Santé Universitaire (ADSSU) de 2013 en Lorraine, 23,8% des étudiants ne pratiquent jamais au cours de l'année, 30,8% de façon irrégulière et 46,4% de façon régulière (supérieur à 1-2 heures par semaine) (ADSSU (a), 2014).

- **Le CROUS Nancy-Metz-Lorraine**

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'Académie Nancy-Metz, membre du réseau national des Œuvres, est un acteur central de la vie étudiante avec des services à destination de l'ensemble des 75 000 étudiants lorrains.

Les missions fondamentales du CROUS

Les activités du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires s'étendent à de multiples domaines (CROUS NancyMetzLorraine (b), 2014) :

- les aides sociales et les bourses

Basé sur la campagne DSE (Dossier Social Etudiant) dont la demande est établie au cours du 2ème trimestre de l'année civile, le CROUS est l'opérateur local de l'attribution, du suivi et du versement des bourses à critères sociaux du MESR au nombre de 24 846 au cours de l'année 2014 selon plusieurs échelons (Figure 16) ; auquel est adossé un FNAU afin d'attribuer une bourse ponctuelle ou annuelle aux étudiants en situation de précarité ou à ceux n'ayant pas été reçus à la campagne DSE (non éligible, retard ou absence de dossier), le tout en lien étroit avec la Division Vie Etudiante du CROUS, les assistantes sociales du CROUS et de l'UL.

- l'hébergement

Relevant du DSE, l'attribution de logements étudiants au sein de l'une des 7 900 chambres du parc immobilier du CROUS est conditionnée prioritairement par l'obtention du statut du boursier (en 2014, 88,7% des étudiants logés en cités universitaires étaient boursiers avec 33% d'entre eux aux échelons 5, 6 ou 7).

- la restauration

Structuré autour de 23 points de restauration en Lorraine dont 14 restaurants universitaires, le CROUS a servi 2 428 207 repas et équivalents repas en 2013 sur un potentiel d'accueil de 10 020 places avec un coût moyen par repas de 5,83 € et ce, malgré la possibilité de disposer d'un repas complet et équilibré au prix unique et national de 3,15 € au self traditionnel. Les repas et équivalents de repas servis en 2013 se répartissent à part égale entre les repas traditionnels à 3,15 € (48 %) et les équivalents repas comme les sandwichs, les pizzas (48 %), le reste regroupe les repas au tarif pour les personnels administratifs et enseignants, les repas gratuits et les repas exceptionnels.

- la culture

L'implication du CROUS dans les activités culturelles se fait autour de différents dispositifs comme le subventionnement des projets étudiants via le fonds « Culture-Actions » ou grâce à des infrastructures de répétitions, production ou représentation artistique au sein du Hublot à Nancy ou du « CAIS'SON » à Metz.

- les relations internationales, autour de l'accueil des étudiants internationaux et de l'accompagnement (financier) de la mobilité étudiante.

- l'emploi étudiant, via l'emploi des étudiants dans diverses fonctions au sein du CROUS et via la plateforme JOBAVIZ.

On peut considérer aussi des actions avec ses partenaires comme la prévention, les opérations « Boire-Manger-Bouger » ou l'accueil des nouveaux étudiants.

- **Les mutuelles étudiantes : La LMDE et la MGEL**

Le régime français de sécurité sociale se décompose en 2 parties pour ce qui concerne la prise en charge des frais médicaux : le régime général obligatoire de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et le régime complémentaire. Pour ce qui est des étudiants, le régime général obligatoire est délégué de la CNAM aux mutuelles étudiantes désigné sous le terme de Régime de Sécurité Sociale Etudiant (RSSE).
Le RSSE est structuré autour de deux structures : - la LMDE – la mutuelle des étudiants – structure nationale, et le Réseau EmeVia composé des mutuelles dites régionales. Ainsi en Lorraine, nous retrouvons 2 mutuelles étudiantes : La LMDE et la MGEL, membre d'EmeVia.

L'affiliation au RSSE est obligatoire pour tout étudiant entre 16 et 28 ans entrant dans l'enseignement supérieur selon des critères particuliers à chaque situation (Tableau XX ; Figure 27), dont le montant de cotisation a été fixé à 213[i] € pour l'année universitaire 2014-2015 par l'arrêté du 8 août 2014 du MESR. Les étudiants ressortissants de l'Espace Economique Européen (EEE) et détenteurs d'une carte européenne d'assurance maladie valable sont exemptés de cette affiliation.

Tableau XX : Conditions d'affiliation au Régime de Sécurité Sociale Etudiante

		Vous avez 16 à 19 ans dans l'année universitaire	Vous avez 20 ans dans l'année universitaire	Vous avez de 21 à 28 ans dans l'année universitaire
Régime du parent couvrant l'étudiant	**Salariés et assimilés**	Salariés, fonctionnaires, demandeurs d'emploi, praticiens conventionnés, agents collectivités locales, artistes et auteurs, banque de France, magistrats, exploitants ou salariés agricoles		
		Affiliation obligatoire gratuite	Affiliation obligatoire payante	Affiliation obligatoire payante
	Travailleurs non salariés et régimes spéciaux	Commerçant, artisans, professions libérales (non salariés, non agricoles), Mines, militaires, frontaliers Allemagne-Belgique		
		Pas d'affiliation	Affiliation obligatoire payante	Affiliation obligatoire payante
	Autres régimes	Marine marchande, port autonome de Bordeaux, Théâtre national de l'Opéra, Comédie française, Assemblée nationale		
		Pas d'affiliation	Pas d'affiliation	Affiliation obligatoire payante
	SNCF			
		Pas d'affiliation	Pas d'affiliation	Pas d'affiliation
Cas particuliers	**Etudiants étrangers EEE**	Pas d'affiliation : sur présentation de la carte européenne de sécurité sociale valable		
	Etudiants étrangers hors EEE	Affiliation obligatoire payante		
	Etudiants salariés (ou ayant droit d'un conjoint salarié)	Vous êtes dispensé(e) de l'affiliation à la Sécurité sociale étudiante si votre contrat couvre sans interruption toute l'année universitaire (du 01 octobre au 30 septembre) à raison de 60h par mois ou 120h par trimestre.		

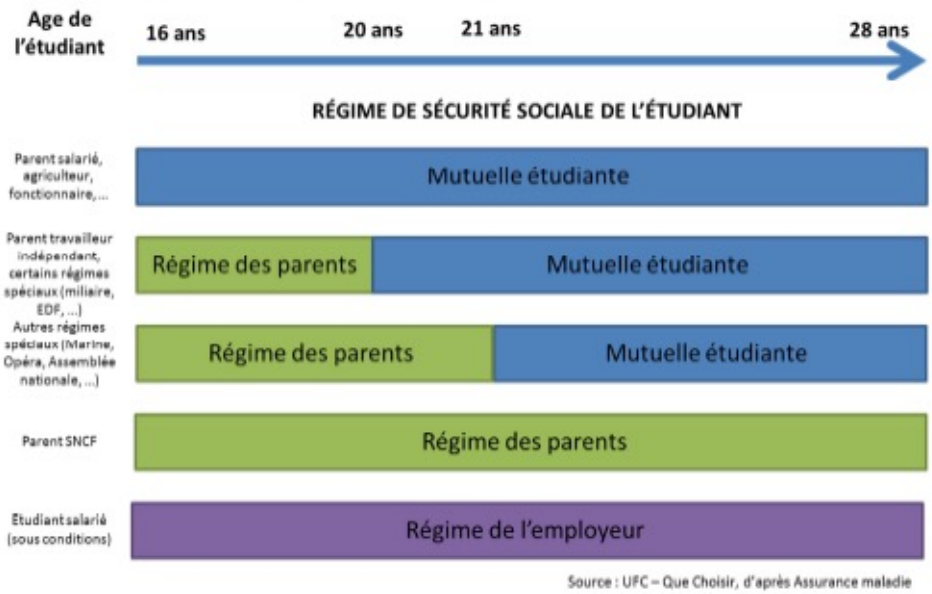

Figure 27 : Conditions d'Affiliation au Régime de Sécurité Sociale Etudiante, selon (UFC Que Choisir, 2012).

La Mutuelle Générale Etudiante de l'Est

La MGEL est la première mutuelle étudiante régionale, qui couvre les régions de Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace. Fondée dans le Nord Est de la France, elle regroupe près de 8 étudiants sur 10 du RSSE.
Outre le remboursement des frais médicaux, la MGEL est engagée dans diverses actions dont le logement étudiant avec 3 résidences en Lorraine, la prévention des addictions et des comportements à risques (tabagisme, vie amoureuse, alcool, stupéfiants, etc.) avec la formation des bénévoles associatifs et la mise en place de stands de préventions à l'occasion des manifestations étudiantes et le portage sur Nancy du dispositif « chèques taxi-services étudiants » et dans l'accès à la culture et aux activités sociales.

La Mutuelle des Etudiants

La LMDE est une mutuelle étudiante nationale qui regroupe un étudiant sur 2 du RSSE en France. La LMDE est impliquée dans des opérations de sensibilisation quant aux comportements à risques.

- **Le monde associatif**

L'Agoraé de la Fédération des Etudiants de Lorraine

L'Agoraé est une structure portée par la Fédération des étudiants de Lorraine (FédéLor) sur l'initiative de la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE). Ce projet consiste en la mise en place d'une épicerie solidaire étudiante ainsi que d'un lieu de création de lien social. En effet, l'Agoraé constitue un lieu où les étudiants en situation de précarité peuvent venir acheter des denrées à coûts réduits (1/10 du tarif normal), ainsi qu'un lieu de création de lien social au travers d'activités et d'animations comme des expositions, des formations, des débats, etc.

De ce fait, ce type de structure participe à l'aide sociale à destination des étudiants de Lorraine ainsi qu'à la socialisation de ces derniers, ceci contribuant à l'amélioration de leur qualité de vie et d'étude sur l'ensemble de la région.

Les associations étudiantes

Au travers de leurs activités à destination de leurs adhérents contribuant à l'animation et à la vie des campus, en plus de rendre un service de proximité, les associations ont un rôle d'information, de conseil et de sentinelle auprès des étudiants en difficulté et ceci leur permettant de les orienter vers les structures adéquates.
De plus, les associations luttent contre l'isolement social, les addictions, et participent à des évènements de sensibilisation comme le « Sidaction », le « Défi sang limite » de l'ANEPF et l'ANEMF ou l' « Octobre Rose ».

b. La couverture santé

- **Le régime de sécurité sociale ou régime obligatoire**

Sur les 2 250 000 étudiants de France, seuls 1 600 000 étudiants sont affiliés au RSSE (LMDE ou Réseau EmeVia) (Figure 28). Cette affiliation est due à l'âge de l'étudiant, à la situation des parents (Tableau XXII), mais aussi à la situation de l'étudiant en ce qui concerne les activités rémunérées où les étudiants sont affiliés au régime général dès lors qu'ils cotisent via les charges salariales ou patronales (dans le cadre d'une activité rémunérée continue du 1er octobre au 31 septembre avec au moins 15 heures par semaine ou 60 heures par mois). Dans le cas où l'étudiant a le choix entre les 2 régimes, c'est celui qui offre le plus de prestations et de couverture qui prime.

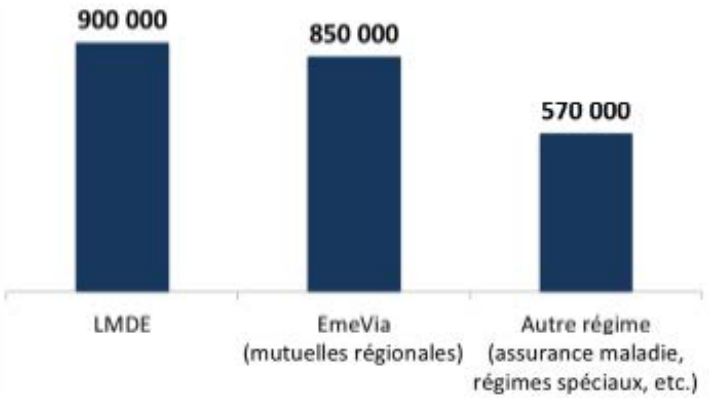

Figure 28 : Répartition des étudiants en fonction de leur régime de sécurité sociale, selon (UFC Que Choisir, 2012).

Les différences entre le RSSE et le régime général sont que :

- la cotisation au RSSE se fait via une « cotisation » annuelle d'un montant de 213 € (inclus dans les frais de scolarité dont les boursiers sont exonérés) avec le choix d'un centre payeur (LMDE ou Réseau EmeVia), alors que pour le régime général la cotisation se fait avec les cotisations salariales et patronales avec l'attribution du centre payeur de son employeur (fonctionnaire de l'Education Nationale ou de l'ESR → MGEN, militaire → CNMSS, privé → CPAM)
- le régime général couvre les affiliés pour les « soins » (consultations, médicaments, examens médicaux, hospitalisations, etc.) et les « indemnités journalières » (arrêts maladies, accidents du travail, incapacités, etc.), alors que le RSSE ne donne droit qu'à la couverture des soins car un étudiant est considéré comme une personne qui étudie avant d'être un travailleur).

Des situations particulières existent dans certaines filières :

- les filières de santé où lors des stages hospitalo-universitaires, les étudiants sont affiliés au régime de sécurité sociale du centre hospitalier (la MNH ou la CPAM pour certaines exceptions).
- les cursus en apprentissage où les apprentis sont considérés comme des « jeunes travailleurs » aux yeux du code du travail (article L.115-1), mais dont la finalité de leur activité est l'obtention d'un diplôme qui prévaut sur l'aspect professionnel.
- les stages où l'affiliation va être due au montant des indemnités de stages, ce qui va conduire au delà de ce plafond à l'affiliation au régime de l'entreprise (limite de 12,5% du plafond soit 360 € en 2007 de la sécurité sociale au titre de l'article L. 242-4-1 du code de la sécurité sociale).

Ces conditions et les possibles changements de situation vont compliquer la compréhension du système de couverture santé par la sécurité sociale. Ceci va avoir d'importantes conséquences sur la qualité, la continuité et la cohérence de la prise en charge de la santé des étudiants, pouvant conduire l'étudiant, en erreur au moment de son inscription, au risque de ne pas souscrire à un régime obligatoire d'assurance maladie.

- **Le régime complémentaire**

Le régime obligatoire d'assurance maladie (et sa complexité) est associé à un régime complémentaire qui vise à prendre en charge tout ou partie des frais de santé non couverts par le régime obligatoire. La cotisation à ce régime complémentaire se fait via une cotisation auprès de prestataires d'assurance (privés comme publics) qui couvrent le reste à charge des frais de santé, selon les modalités et clauses du contrat (Figure 29 ; Tableau XXI).

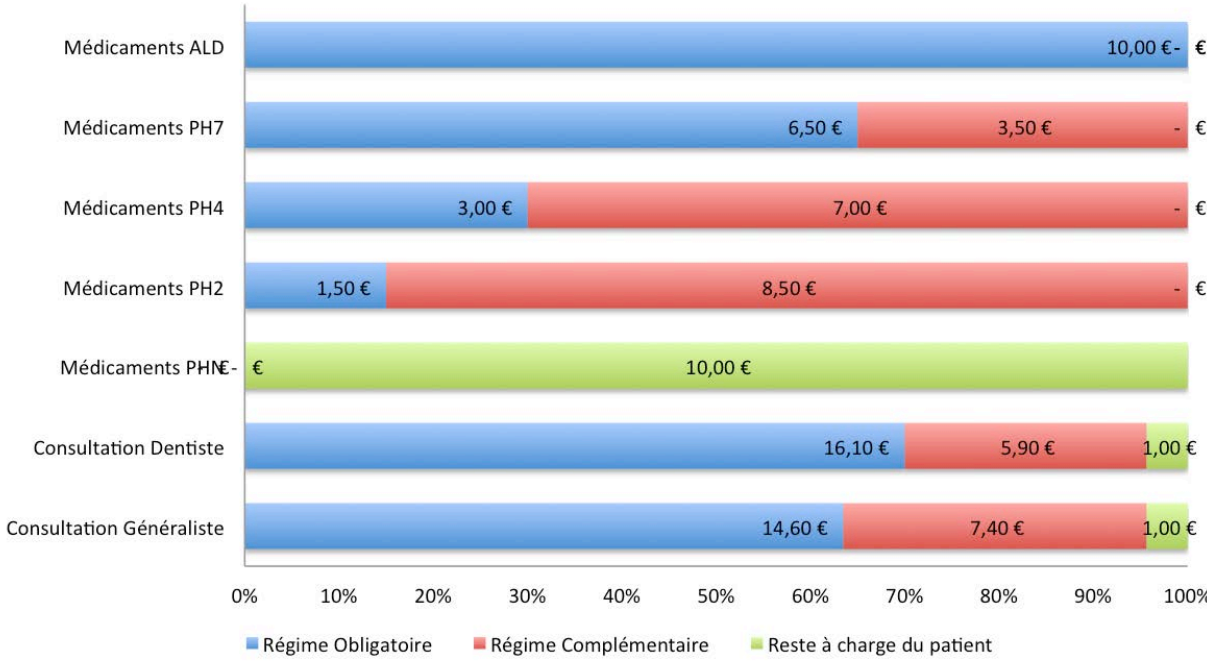

Figure 29 : Modalités de prise en charge des soins par les régimes obligatoires et complémentaires, selon (Caisse d'Assurance Maladie (a), 2014)

Tableau XXI : Modalités de prise en charge des soins par les régimes obligatoires et complémentaires, selon (Caisse d'Assurance Maladie (a), 2014)

Consultations médicales	Régime Obligatoire	Régime Complémentaire*		Reste à charge du patient
Généralistes (23€)	14,60 €	7,40 €		1,00 €
Dentistes (23€)	16,10 €	5,90 €		1,00 €
Médicaments PV(TTC)=10€	**Régime Obligatoire**	**Régime Complémentaire***		**Reste à charge du patient**
PHN 0%	- €	- €	- €	10,00 €
PH2 15%	1,50 €	100% AMO	1,50 €	7,00 €
		jusqu'à 100%*	8,50 €	- €
PH4 30%	3,00 €	100% AMO	3,00 €	4,00 €
		jusqu'à 100%*	7,00 €	- €
PH7 65%	6,50 €	100% AMO (dans la limite du PV)	3,50 €	- €
		jusqu'à 100%*	3,50 €	- €
ALD 100%	10,00 €	100% AMO (dans la limite du PV)	- €	- €
		jusqu'à 100%*	- €	- €

* conditions générales sauf clauses particulières du contrat

PHN : Médicaments non remboursés

PH2 : médicaments pris en charge à 15% par le régime obligatoire

PH4 : médicaments pris en charge à 30% par le régime obligatoire

PH7 : médicaments pris en charge à 65% par le régime obligatoire

Le coût et la prise en charge des médicaments ne tiennent pas compte des honoraires de dispensation mis en place au 1er janvier 2015

Sur ces représentations graphiques, on remarque que la part prise en charge par l'assurance complémentaire est non négligeable dans la couverture santé des soins, en particulier dans les coûts de consultations médicales, dentaires et de médicaments. A ceci il faut ajouter les dépassements pour lesquels la prise en charge peut varier.

Au sein de la population étudiante interrogée par l'OVE à l'occasion de son enquête sur les « Conditions de vie des étudiants 2013 » (Figure 30), 7,6% des étudiants ne disposeraient pas d'assurance complémentaire et 3,7% des étudiants seraient affiliés à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUc) au niveau national contre 5% et 2% en Lorraine.

On remarque aussi que 25% des étudiants sont affiliés à une mutuelle étudiante et 50% à celle de leurs parents contre 23,7% et 43,4% au niveau national.

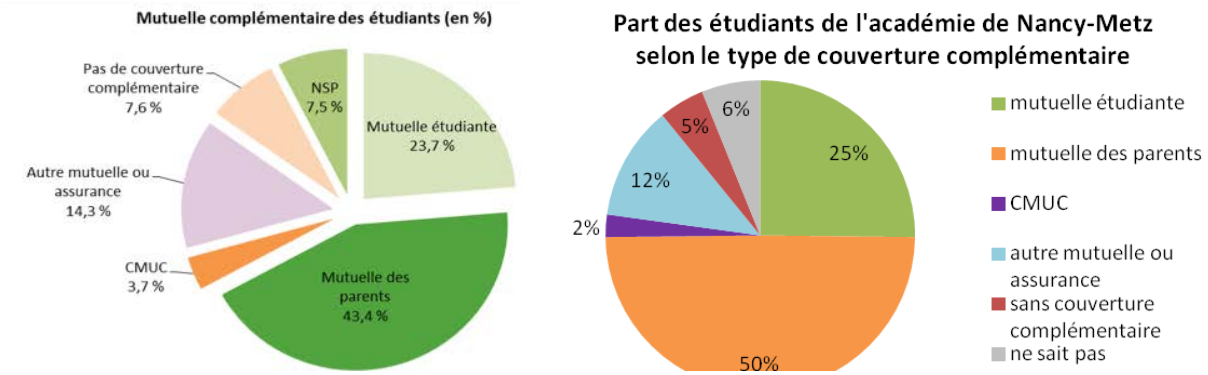

Figure 30 : Couverture par l'assurance complémentaire des étudiants en France et en Lorraine, selon (ADUAN (b), 2013) (OVE (c), 2014).

Dans l'enquête de l'OVE de 2013 (Figure 31), des disparités de comportements sont à constater au sein de la population étudiante avec 87,2 % des femmes disposant d'une complémentaire contre 82,3% des hommes, cette différence est d'autant plus marquée au sein de la situation de couverture santé où seulement 5,8% des femmes ne connaissent pas leurs situations contre 9,5% des hommes.

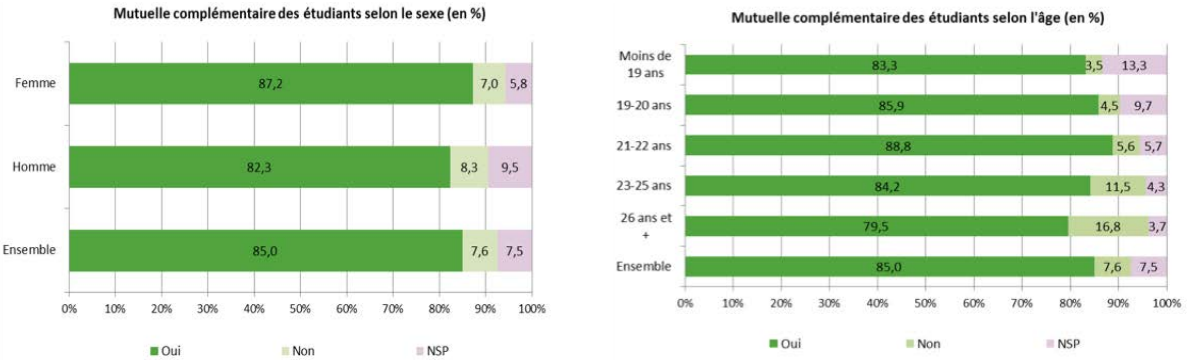

Figure 31 : Couverture par une assurance complémentaire en fonction du sexe et de l'âge, selon (OVE (c), 2014)

Si l'on regarde au niveau des disparités en fonction de l'âge, on retrouve deux éléments principaux :

- la connaissance de la situation de couverture augmente avec l'âge avec 13,3% de non-connaissance chez les moins de 19 ans, alors que cette méconnaissance diminue proportionnellement avec l'âge avec seulement 3,7% chez les plus de 26 ans,
- le renoncement à l'adhésion à une assurance complémentaire augmente avec l'âge où seulement 3,5% des moins de 19 ans n'ont pas de complémentaire santé contre 16,8% chez les plus de 26 ans. A la vision de ce graphique, on peut se demander si la méconnaissance de la situation de couverture de santé par les étudiants,

notamment chez les moins de 19 ans, ne sous-estime pas les données de renoncement à la couverture santé ; même si au sein de cette tranche d'âge, les comportements en terme de couverture santé dépendent de la situation familiale.

Si l'on regarde au niveau de la situation sociale des étudiants, on constate que la catégorie socio-professionnelle (CSP) des parents n'influe que très peu sur le renoncement à la complémentaire santé avec 5,7% des étudiants dont les parents ont une CSP supérieure contre 6,9% pour les étudiants dont la CSP des parents est populaire (Figure 32).

Cependant, on constate une plus forte disparité au sein de la population étudiante en fonction du mode d'hébergement où les cohabitants (étudiants vivant chez les parents) ou les dé-cohabitants semi-indépendants (étudiants ne vivant pas chez les parents mais qui y dorment plus d'une fois par mois) ont plus recours à une complémentaire avec respectivement 86% et 87,8% contre 83,2% chez les dé-cohabitants (étudiants ne vivant pas chez les parents et qui y dorment une fois par mois ou moins).
Ainsi, on remarque que l'indépendance vis-à-vis des parents au niveau de l'hébergement conduit à une meilleure connaissance de sa situation de couverture, mais aussi à un renoncement à l'adhésion à une assurance complémentaire (Figure 32).

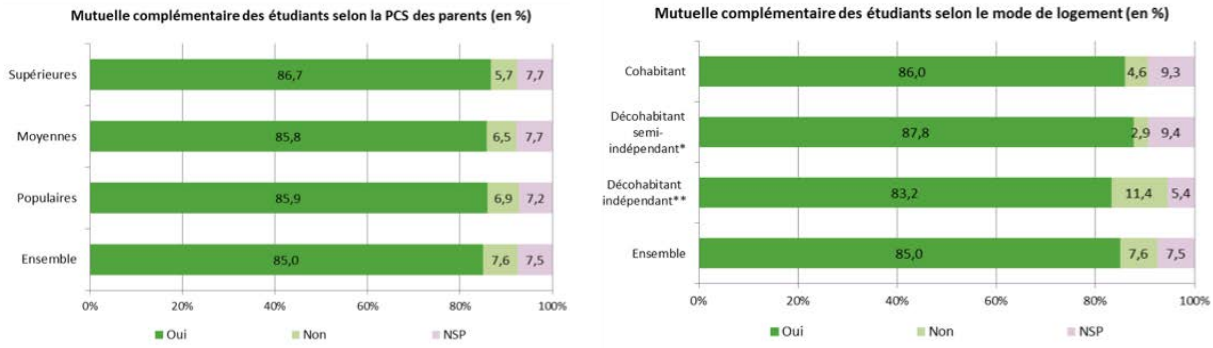

Figure 32 : Couverture par une assurance complémentaire en fonction de la catégorie socio-professionnelle des parents et du mode d'hébergement, selon (OVE (c), 2014).

Avec près de 7,5% des étudiants qui n'ont pas de complémentaire santé, la question du renoncement à l'adhésion à cette assurance complémentaire se pose.
En 2007 dans une enquête sur la santé des étudiants, l'USEM et FNORS met en évidence que les principales raisons de non-adhésion à une assurance complémentaire sont tout d'abord le coût trop élevé de la cotisation (49%), puis l'inutilité d'une complémentaire en l'absence de maladie (31%) et ensuite le manque d'information (15,3%).

Si l'on compare la situation de la Lorraine par rapport à la moyenne nationale, on constate que la répartition des motifs de non-adhésion à l'assurance complémentaire dans la Région Lorraine est semblable au niveau national.

Cependant, on remarque des disparités entre les sexes où la première raison de renoncement à la complémentaire santé chez les femmes est le coût trop élevé à 59%, alors que chez les hommes c'est l'inutilité du dispositif en raison de l'absence de maladie à 41% qui est mise en avant (Tableau XXII).

Tableau XXII : Motif de non-adhésion à une assurance complémentaire santé, selon (USEM & FNORS, 2007).

Motif de non-adhésion	Sexe		Total	Lorraine
	hommes	Femmes		
Trop cher	39%	59%	49%	48,8%
Pas besoin, jamais malade	41%%	23%	31%	32,1%
Manque d'information	15%	16%	15,3%	17,3%
Autre	13%	12%	12,2%	11%
Total	100%	100%	100%	100%

Alors que près de 13% des étudiants renoncent aux soins pour des raisons financières et dont la proportion augmente à 29% chez les personnes ne disposant pas d'assurance complémentaire santé, des dispositifs d'accès à la complémentaire santé existent :

- la CMUc - Couverture Maladie Universelle Complémentaire est une assurance complémentaire santé gratuite accessible aux personnes résidant en France (en situation régulière pour une période de plus de trois mois). Cette couverture permet – la prise en charge du ticket modérateur et du forfait journalier en cas d'hospitalisation, - l'exonération de la participation forfaitaire, de la franchise médicale et du forfait de 18 euros, - le tiers payant pour les frais (médecin, pharmacie, analyse médicale, etc.) et – la prise en charge des dépassements de tarifs dans le cadre de parcours de soins coordonnés. L'éligibilité à ce dispositif permet l'accès à des réductions de prix sur l'électricité ou le gaz et des réductions/gratuités sur le prix des abonnements de transports en commun (Tableau XXIII).

Tableau XXIII : Montant des plafonds d'éligibilité à la Couverture Médicale Universelle complémentaire, selon (Caisse d'Assurance Maladie (a), 2014).

Nombre de personnes composant le foyer	Montant du plafond annuel en France métropolitaine	Montant du plafond annuel dans les départements d'outre-mer*
1 personne	8 645 euros	9 621 euros
2 personnes	12 967 euros	14 432 euros
3 personnes	15 560 euros	17 318 euros
4 personnes	18 153 euros	20 205 euros
au-delà de 4 personnes, par personne supplémentaire	+ 3 457,807 euros	+ 3 848,539 euros

- l'ACS ou l'Aide pour une Complémentaire Santé est un dispositif d'aide à l'acquisition de complémentaire qui s'adresse aux personnes aux revenus modestes mais trop élevés pour prétendre à la CMUc (Tableau XXV). Cette aide donne droit à – une attestation-chèque dont le montant est déduit du coût de la cotisation à une complémentaire (Tableau XXIV), - à des tarifs médicaux sans dépassement d'honoraires dans le cadre de parcours de soins coordonnés, - au tiers payant des frais sur le partie régime obligatoire, et – à une dispense de cotisation pour les bénéficiaires de la CMU.

Tableau XXIV : Montant de l'aide pour une complémentaire santé, selon (Caisse d'Assurance Maladie (b), 2014).

Âge du bénéficiaire (au 1er janvier de l'année en cours)	Montant de l'aide
moins de 16 ans	100 €
de 16 à 49 ans	200 €
de 50 à 59 ans	350 €
60 ans et plus	550 €

Tableau XXV : Montant des plafonds d'éligibilité à l'aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS), selon (Caisse d'Assurance Maladie (b), 2014).

Nombre de personnes composant le foyer	Plafond annuel en France métropolitaine	Plafond annuel dans les départements d'outre-mer*
1 personne	11 670 €	12 989 €
2 personnes	17 505 €	19 483 €
3 personnes	21 006 €	23 380 €
4 personnes	24 507 €	27 277 €
au-delà de 4 personnes, par personne supplémentaire	+ 4 668,040 €	+ 5 195,528 €

- le "Chèque Taxi Etudiant" d'une valeur faciale de 5 €, dont le prix d'achat est de 2 € pour l'étudiant (chèques cumulables sous conditions) permet à l'étudiant de rentrer en taxi à coût réduit tous les jours de 22 h à 6 h du matin, qu'il s'agisse d'une sortie

de soirée, d'autres manifestations ou dans la vie courante. La différence de prix étant supportée par les partenaires (la MGEL, le Grand Nancy, l'Université de Lorraine et l'Association Artisanale des Taxis de l'Agglomération Nancéienne).

- le Pass Santé de la Région Lorraine, ce dispositif se concrétise par la possibilité pour tout étudiant lorrain résidant en Lorraine de disposer d'une somme de 75 € (dans la limite des 2 000 premiers) qui est retirée au moment de la souscription d'un contrat de complémentaire santé. Ce dispositif n'est pour le moment accessible que pour la souscription d'une assurance complémentaire auprès de la Mutuelle de France, la LMDE et la MGEL.

Cependant des limites à ces dispositifs sont à déplorer comme la limite du nombre de bénéficiaires pour le Pass Santé, ainsi que le nombre d'organismes partenaires, l'existence de plafonds et de conditions d'exclusion (étudiants salariés, étudiants non boursiers rattachés au foyer fiscal des parents) pour bénéficier de l'ACS ou de la CMUc, ainsi que le manque de communication lié à la multiplication des acteurs et l'hétérogénéité des cibles.

- **La particularité du régime local d'assurance maladie de la Moselle**

La particularité du régime obligatoire de sécurité sociale en Moselle et en Alsace (Bas-Rhin et Haut-Rhin) est le fruit d'une disposition du concordat dont les différences majeures se situent au niveau du montant des cotisations qui sont plus élevées en contrepartie d'un taux de prise en charge plus élevé (Tableaux XXVI et XXVII). Ce régime ne s'applique qu'aux personnes affiliées au régime général suite à une cotisation salariale et patronale en Moselle et en Alsace.

Tableau XXVI : Taux de prises en charge des consultations médicales en France et en Moselle & Alsace, selon (Ministère des Affaires sociales et de la Santé, 2010).

	Consultation médicale (de 23 €)	
	France	Moselle-Alsace
Régime Obligatoire	70%	90%
Régime complémentaire	30%	10%

Tableau XXVII : Taux de prise en charge des médicaments en France et en Moselle & Alsace, selon (Ministère des Affaires sociales et de la Santé, 2010).

	Médicaments	
	France	Moselle-Alsace
PHN – non remboursé	0%	0%
PH2	15%	15%
PH4	35%	80%
PH7	65%	90%
ALD – Affections de Longue Durée	100%	100%

Ce régime, qui a la particularité d'être excédentaire, ne s'adresse qu'aux assurés actifs du commerce et de l'industrie affiliés au régime général via les cotisations salariales et patronales) dans une entreprise dont le siège social et fiscal est situé dans le concordat, aux chômeurs et préretraités qui relevaient de ce régime durant leur activité et leurs ayants droit et aux titulaires d'une pension d'invalidité.

Cependant, cette affiliation à ce régime se faisant au travers des cotisations salariales des travailleurs, les étudiants ne peuvent pas prétendre à ce régime, sauf s'ils sont affiliés au régime général en raison d'une activité rémunérée.

- **Les couvertures santé des étudiants internationaux, selon (Université de Lorraine (g), 2012)**

La couverture sociale pour les étudiants étrangers va dépendre de la nation d'origine (Tableau XXVIII) :

- pour les étudiants européens ou ressortissants de l'Espace Economique Européen :
    - en possession d'une CEAM - Carte Européenne d'Assurance Maladie - valide du 01/10/2015 au 30/09/2016, il n'est pas nécessaire d'être affilié au régime de sécurité sociale étudiant en France. Les frais de soins sont couverts sous réserve de présentation de la CEAM dans la limite des prestations couvertes par le système de santé du pays d'origine.
    - en cas de non-possession d'une CEAM, les étudiants doivent s'affilier au RSSE et seront couverts selon les prestations de la France. Entre 16 et 28 ans, l'affiliation est payante. Pour les plus de 28 ans, les étudiants devront prendre contact avec la CPAM du lieu de résidence en France.
- pour les étudiants hors de l'Espace Economique Européen ou frontalier suisse

- les étudiants bénéficient de la Sécurité Sociale étudiante sous condition de justifier qu'ils soient en situation régulière avec leur titre de séjour ou leur convocation en préfecture.

- pour les étudiants ayant plus de 28 ans, ils ne peuvent plus prétendre à une dérogation pour être affiliés au RSSE, ils doivent donc contacter la CPAM du lieu de résidence pour s'affilier.
- pour les étudiants effectuant un échange international de moins de 3 mois, ils n'ont pas besoin de s'affilier au RSSE (LMDE, 2015).

Tableau XXVIII : Documents nécessaires pour bénéficier du RSSE, selon (Mutuelle Générale Etudiante de l'Est (b), 2014).

	Etudiant de l'Espace Economique Européen	Etudiant hors Espace Economique Européen
Preuve d'affiliation à la Sécurité sociale étudiante (remise par votre établissement lors de votre inscription)	X	X
Relevé d'Identité Bancaire à votre nom (pour vous verser vos remboursements)	X	X
Extrait d'acte de naissance (traduit si nécessaire par un traducteur assermenté)	X	X
Copie d'une pièce d'identité (passeport par exemple)	X	
Copie de votre titre de séjour en cours de validité (convocation ou récépissé accepté)		X
Déclaration de choix de médecin traitant	X	X

Pour ce qui est de la couverture santé complémentaire, les étudiants étrangers peuvent souscrire à une complémentaire santé dès lors qu'ils bénéficient d'une affiliation au régime social français (CPAM, RSSE, …), de plus ils peuvent avoir accès aux dispositifs d'Accès à la Complémentaire Santé et à la CMUc sauf pour les étudiants hors EEE et Suisse et en situation irrégulière, mais ils peuvent en revanche demander à bénéficier de l'Aide Médicale de l'Etat (AME) sous conditions de ressources.

Si l'on regarde le taux de couverture des étudiants par une complémentaire santé (Figure 33), on constate que les étudiants étrangers ont moins recours à la complémentaire santé avec 27% des étudiants qui n'ont pas de complémentaire contre 4,6% chez les étudiants français.

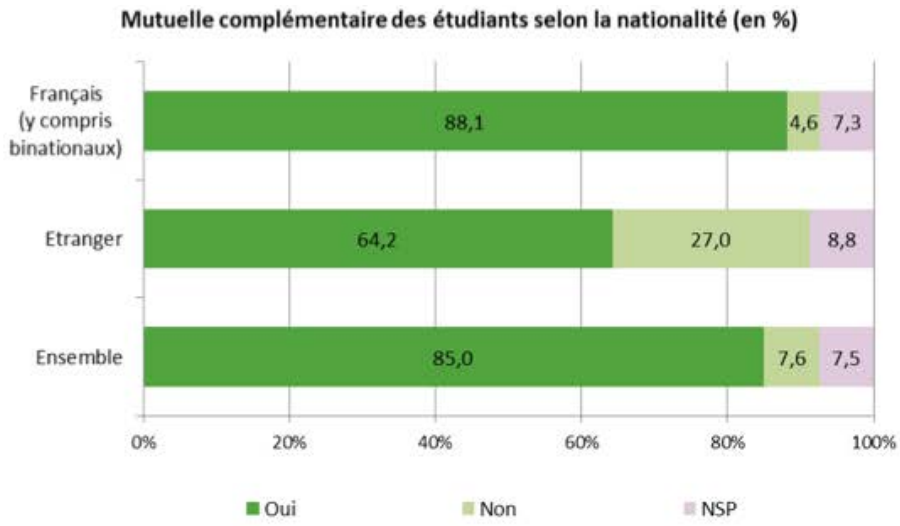

Figure 33 : Couverture santé complémentaire entre les étudiants français et les étudiants étrangers, selon (OVE (c), 2014).

Cependant, ce moindre recours à la complémentaire santé chez les étudiants étrangers peut s'expliquer par le fait que tous les étudiants étrangers ne sont pas affiliés aux régimes obligatoires français et donc pas de possibilité de recourir à une complémentaire en France (Caisse d'Assurance Maladie (a), 2014).

c. L'état de santé

Après avoir traité les acteurs, les éléments concourant à la santé des étudiants, cette dernière partie va aborder l'état de santé au travers de l'auto-évaluation de celui-ci, des raisons de renoncement aux soins et des données sur leurs états psychologiques et les comportements addictifs.

- **L'auto-évaluation de la santé**

A la question « Comment jugez-vous votre état de santé général ? » (Figure 34), les étudiants répondent majoritairement « Satisfaisant » ou « Très Satisfaisant » avec 63,2% au niveau national selon l'OVE et 64% au niveau de la Lorraine selon l'extraction faite par l'ADUAN à partir de l'enquête de l'OVE.
Et seulement, 6% des Lorrains ressentent être en état de santé « Tout à fait insatisfaisant » ou « Insatisfaisant » contre 11,1% au niveau national selon la même enquête.

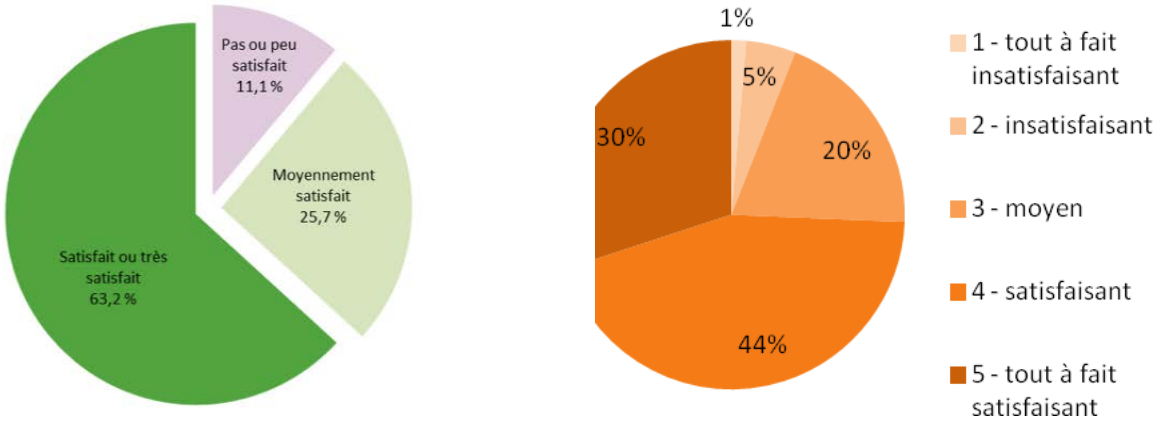

France **Lorraine**

Figure 34 : Auto-évaluation de l'état de santé en France et en Lorraine, selon (OVE (c), 2014) (ADUAN (b), 2013).

Maintenant si l'on regarde cette auto-évaluation de l'état de santé en fonction de différents critères au niveau national, on constate des écarts en fonction des populations.

En ce qui concerne les disparités entre les sexes (Figure 35), on remarque que les hommes se considèrent en meilleure santé que les femmes avec 68,1% contre 59% de « Satisfaisant ou très satisfaisant ».
Au niveau des tranches d'âge (Figure 35), on remarque que le ressenti de l'état de santé est semblable à la moyenne nationale pour les moins de 22 ans, par contre on remarque une dégradation du ressenti de santé avec 58,5% contre 63,2% en moyenne pour les plus de 23 ans.

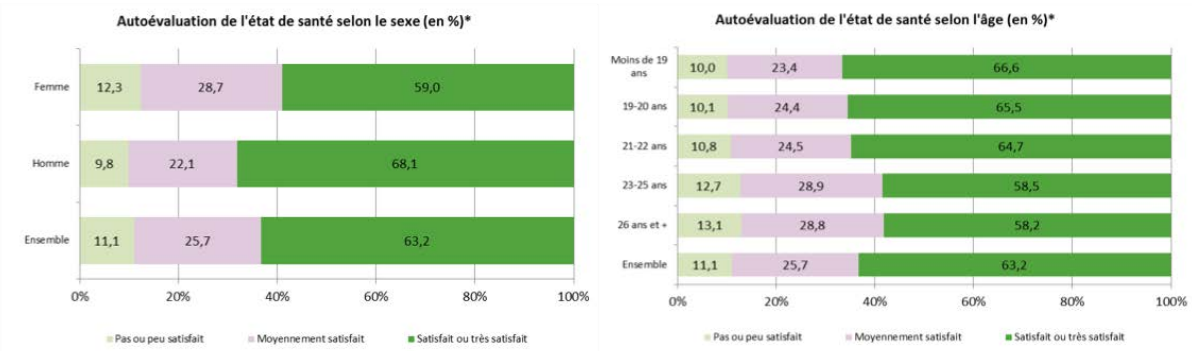

Figure 35 : Auto-évaluation de l'état de santé en fonction du sexe et de l'âge, selon (OVE (c), 2014).

Si l'on rapproche les auto-évaluations de l'état de santé aux données de couverture santé, on constate que les étudiants de plus 23 ans sont ceux qui ont une plus faible couverture

santé et dont le ressenti de bon état de santé (« Satisfaisant ou très satisfaisant ») est le plus faible.

Au niveau de la CSP des parents (Figure 36), on remarque que plus la CSP est élevée plus le ressenti de l'état de santé est meilleur, mais sans grande variation avec 65,5% de « Satisfaisant ou très satisfaisant » pour les CSP supérieures contre 62,4% pour les CSP populaires.

En ce qui concerne les variations liées au mode d'hébergement (Figure 36), on observe que les cohabitants ou les dé-cohabitants semi-indépendants ont un ressenti semblable de l'état de santé que la moyenne nationale avec respectivement 66,1% et 66% contre 63,2%. Alors que chez les dé-cohabitants indépendants, le ressenti de bon état de santé (« Satisfaisant ou très satisfaisant ») est plus faible avec 60,5% de « Satisfaisant ou très satisfaisant » et 12,2% de « Pas ou peu satisfaisant » contre 11,1% en moyenne et 10,3% chez les cohabitants.

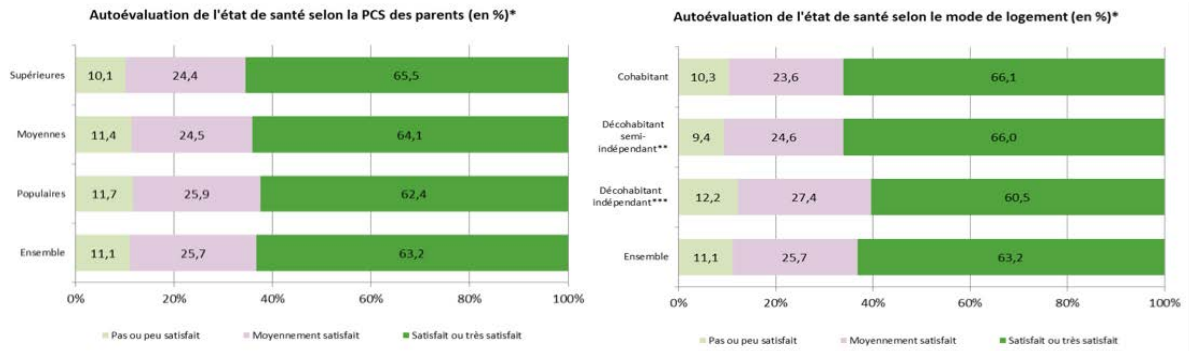

Figure 36 : Auto-évaluation de l'état de santé en fonction de la CSP des parents et du mode de logement, selon (OVE (c), 2014).

Si l'on rapproche, là aussi, les données de ressenti de l'état de santé des éléments de couverture santé, on remarque que les dé-cohabitants indépendants ont une faible couverture santé avec 11,4% des étudiants qui n'ont pas de complémentaire contre 7,6% en moyenne, alors que le ressenti de leur état de santé est moins favorable que chez les autres étudiants.

Pour ce qui est de la nationalité des étudiants et du recours à une pratique professionnelle (Figure 37), on constate que les étudiants étrangers se ressentent légèrement moins en bonne santé avec 60,1% de « Satisfaisant ou très satisfaisant » contre 63,7% pour les Français, et que les étudiants exerçant une activité rémunérée concurrente ou très

concurrente avec les études se sentent en moins bonne santé avec 57,3% de « Satisfaisant ou très satisfaisant » contre 63,2% en moyenne.

De plus, on observe que les étudiants exerçant une activité de « stage ou alternance », « une activité liée aux études » ou « type job » se ressentent au moins en aussi bonne santé que la moyenne nationale avec respectivement 64%, 64,9% et 63,6% contre 63,9% (Figure 36).

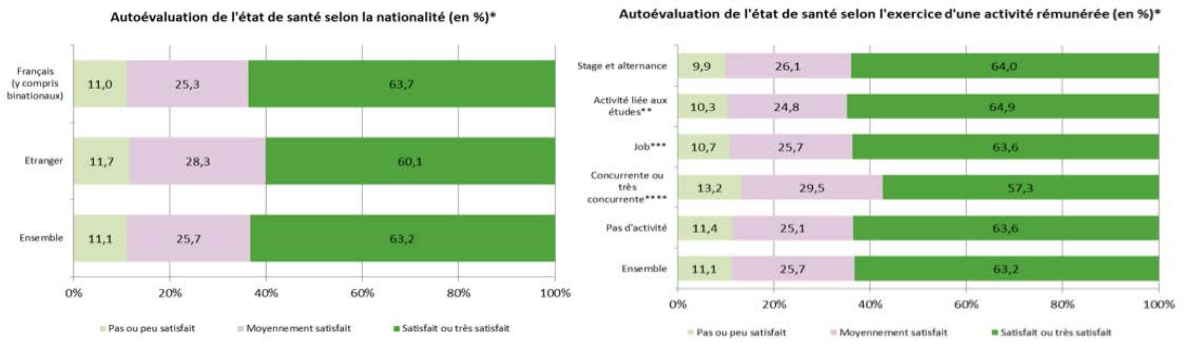

Figure 37 : Auto-évaluation de l'état de santé en fonction de la nationalité et de l'activité rémunérée, selon (OVE (c), 2014).

Ainsi, on remarque que bien que les étudiants soient globalement en bonne santé avec 63,2% de « satisfaisant ou très satisfaisant », certains éléments vont favoriser un bon état de santé comme la CSP des parents, la cohabitation avec les parents et une activité rémunérée modérée (c'est-à-dire non concurrentielle aux études), alors que les étudiants étrangers, les étudiants ayant une activité rémunérée concurrentielle aux études, les étudiants décohabitants indépendants, et les plus de 23 ans vont manifester un ressenti plus défavorable.

- **Le renoncement aux soins**

Avec 11,1% des étudiants qui ressentent « peu ou pas satisfaisant » leur état de santé et près de 7,6% des étudiants qui n'ont pas de complémentaire santé, on peut s'interroger sur le taux de recours et de renoncement aux soins des étudiants (Figure 38).

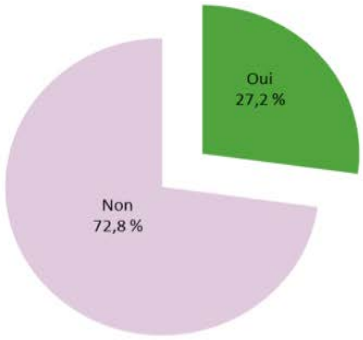

Figure 38 : Renoncement aux soins des étudiants, selon (OVE (c), 2014).

Selon l'enquête sur les « Conditions de vie des étudiants » en 2012 de l'OVE, 27,2% des étudiants déclarent renoncer à voir un médecin au cours des 12 derniers mois, avec pour première raison, la volonté « d'attendre que les symptômes s'estompent » et où apparaît en deuxième la question des moyens. La question de l'automédication se place en 3ème position des raisons du renoncement aux soins pour les étudiants (Figure 39).

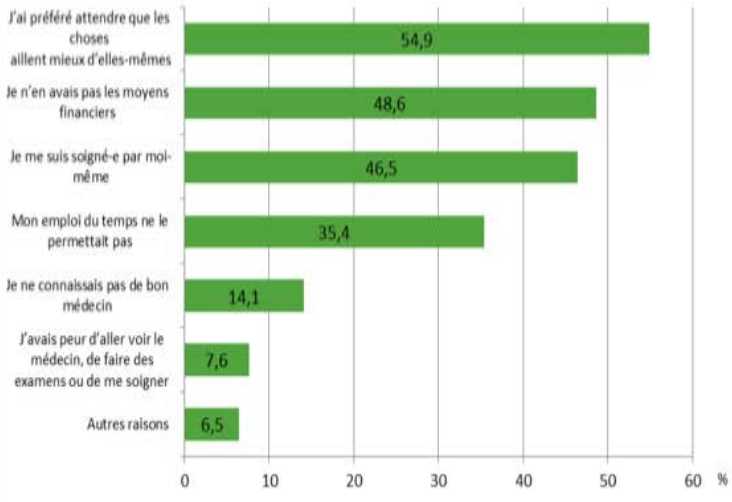

Figure 39 : Raisons du renoncement aux soins, selon (OVE (c), 2014).

Si l'on se focalise maintenant sur la renonciation aux soins pour des raisons financières, cela ne représente que 13,2 % des étudiants interrogés (Figure 40).

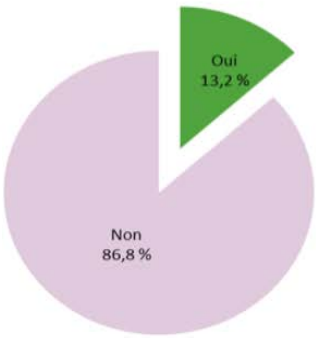

Figure 40 : Renoncement aux soins pour des raisons financières, selon (OVE (c), 2014).

Si l'on décompose ces données :

- en fonction de la nationalité (Figure 41), où l'on remarque que l'origine influe sur la renonciation aux soins pour laquelle parmi les étudiants internationaux 15% d'entre eux déclarent y renoncer,

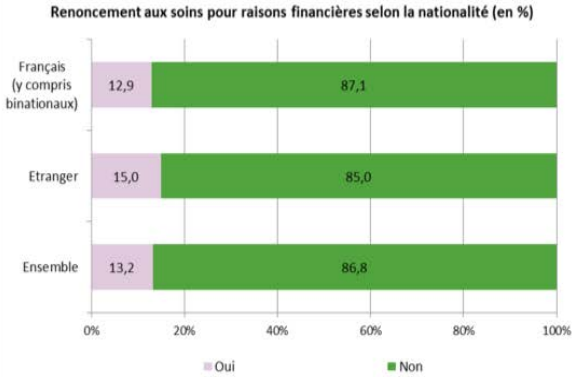

Figure 41 : Renoncement aux soins pour raisons financières selon la nationalité, selon (OVE (c), 2014).

- en ce qui concerne l'âge (Figure 42), on observe que la courbe forme une cloche avec un pic à 20,3% à l'âge de 23-25 ans ; avec une faible proportion chez les moins de 19 ans (5,7%) et les 19-20 ans, cette situation est à croiser avec la courbe de l'auto-évaluation de l'état de santé où celle-ci présente le même comportement (une augmentation de la sensation de mauvaise santé « peu ou pas satisfaisant » en même temps qu'un renoncement aux soins, et évolution du mode d'hébergement et du lien familial surtout chez les déco-habitants semi-indépendants et indépendants.).

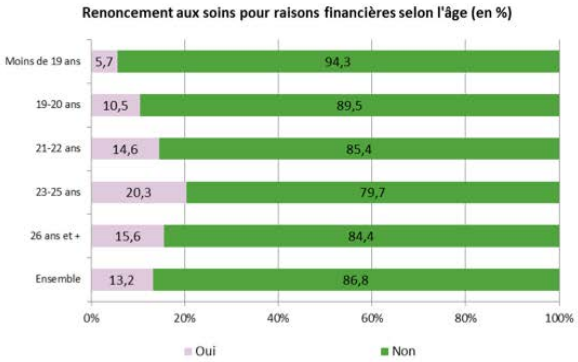

Figure 42 : Renoncement aux soins pour raisons financières selon l'âge, selon (OVE (c), 2014).

- pour ce qui est de la CSP des parents (Figure 43), on remarque une faible renonciation aux soins chez les étudiants dont la CSP des parents est supérieure, de même le taux de renonciation augmente proportionnellement à la diminution de la CSP.

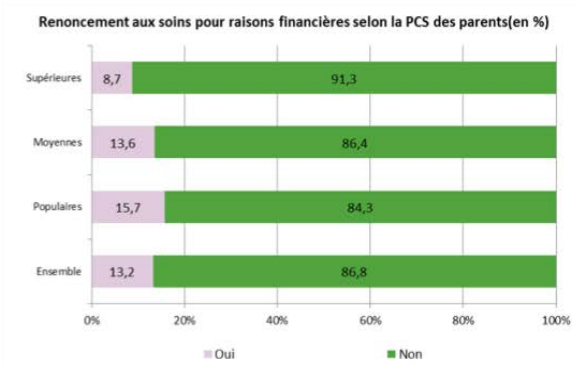

Figure 43 : Renoncement aux soins pour raisons financières selon la CSP des parents, selon (OVE (c), 2014).

- et enfin on remarque une augmentation de la renonciation aux soins chez des dé-cohabitants indépendants, ce qui confirme l'importance du lien familial dans les situations de santé et les comportements de soins (Figure 44).

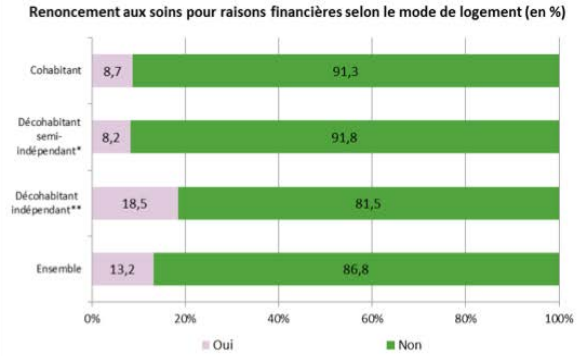

Figure 44 : Renoncement aux soins pour raisons financières selon le mode d'hébergement, selon (OVE (c), 2014).

De ce fait, la renonciation aux soins intervient avec une plus forte proportion chez les étudiants entre 20 et 25 ans, chez les dé-cohabitants indépendants et ceux dont la CSP des parents est modeste, ce qui confirme l'influence du milieu familial, de l'âge et de l'entourage dans les situations de santé et les comportements adjacents. On pourrait y ajouter la notion de maturité, mais qui est un élément subjectif, multifactoriel et difficilement quantifiable.

- **La santé psychologique**

Selon l'enquête de l'OVE, la santé psychologique des étudiants au niveau national est exploitée au travers des éléments de symptômes psychologiques ressentis au cours de la semaine précédant le moment où le questionnaire est rempli par l'étudiant (cette enquête s'étant déroulée au cours de l'année universitaire, ce ressenti quantifie un moment « T » de l'année sans corrélation avec une période d'examen).

Dans cette étude, on apprend que (Figure 45) :

- plus de la moitié des étudiants ayant répondu « se sentent tendus nerveux » (52%) ou « fatigués » (74%)
- près de 40% ont « des problèmes de sommeil », 36% ont été « tristes ou déprimés » et (25%) un quart des étudiants se sentent en situation d'isolement ;

alors que seulement 13% des répondants expriment ne souffrir d'aucun de ces symptômes.

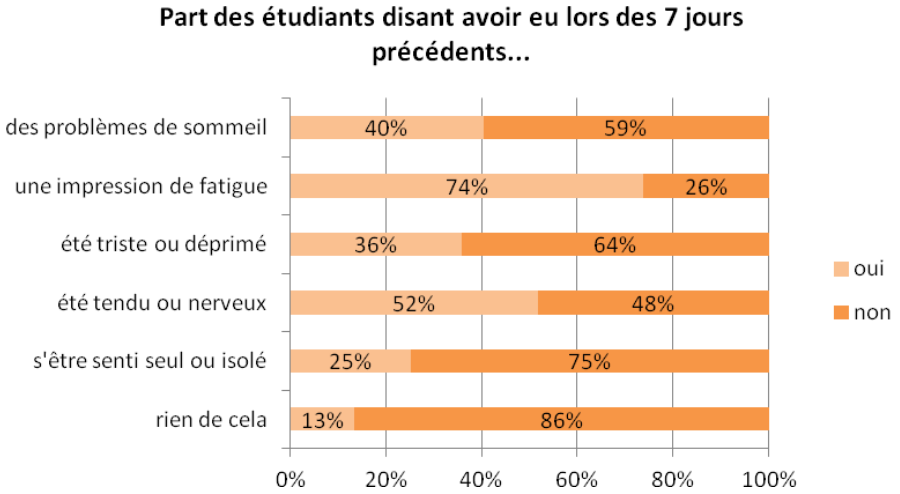

Figure 45 : Part des symptômes psychologiques lors des 7 derniers jours, selon (OVE (c), 2014).

Cependant selon l'enquête de l'OVE (Figure 46), il est important de constater qu'une activité rémunérée a un effet positif sur la sensation d'isolement : 20% des étudiants qui se salarient se sentent isolés contre 25% en moyenne dans la population des répondants. On remarque le même effet sur la sensation de déprime avec 27% pour les étudiants salariés contre 36%.

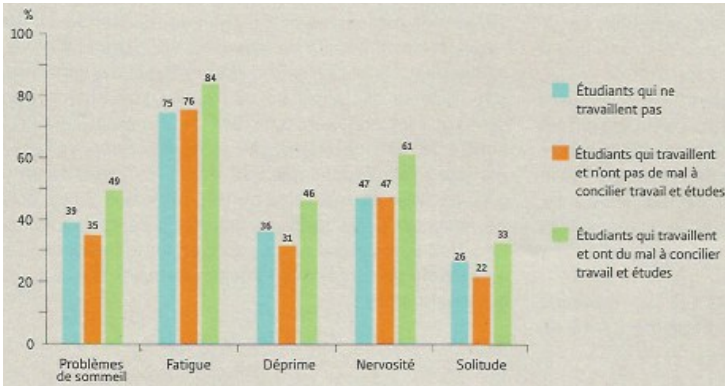

Figure 46 : Etat de santé psychologique selon l'activité rémunérée (en %), selon (OVE (g), 2013).

On constate tout de même une augmentation de cette sensation chez les étudiants ayant du mal à concilier études et emploi.

En ce qui concerne les « problèmes de sommeil et de nervosité », l'OVE constate dans son enquête que ces problèmes augmentent avec l'âge, alors que la sensation de déprime et de fatigue diminue.

Selon l'enquête de l'ADSSU de 2013, 5,4% des répondants lorrains ont des problèmes de sommeil en permanence, 30,6% « souvent ou très souvent », 55,4% « parfois ou rarement » et 8,6% jamais, au cours des 4 dernières mois.

En ce qui concerne les problèmes de nervosité, ils sont 4,5% à l'être « en permanence », 38,6% « souvent ou très souvent », 47,2% « parfois ou rarement » et 9,7% « jamais ».
Toujours dans l'enquête de l'ADSSU, on apprend que seulement 4,4% se sentent « heureux en permanence », 56,5% « souvent ou très souvent », 37,1% « rarement ou parfois » et 2,1% « jamais » (ADSSU (a), 2014).

- **Le handicap et l'Enseignement Supérieur**

Avec près de 600 étudiants en situation de handicap au sein de l'académie Nancy-Metz-Lorraine, dont l'accompagnement est opéré par la mission « handicap » de l'UL, les réflexions sur le handicap s'articulent autour de la reconnaissance des « dys » (dyslexie, dyscalculie, dysgraphie, etc.), la complexité des situations en particulier celles présentant des polyhandicaps, et la prise en compte de toutes les formes de handicap (physique, mental, cognitif, sensoriel, etc.) dans les rythmes de vie étudiant (formation, vie sociale, etc.) et les outils impliqués dans la scolarité.

De plus, en Lorraine l'accompagnement des étudiants en situation de handicap est accentué par rapport au territoire national grâce à plusieurs dispositifs :

- un comité de pilotage du handicap au niveau régional, avec l'ensemble des établissements d'Enseignement Supérieur, les collectivités locales et services de l'État,
- un schéma stratégique du handicap en région a pour objectif de structurer la politique d'accompagnement, d'aménagement (pédagogique et d'infrastructure) et de soutien aux étudiants,
- un service d'hébergement adapté aux pathologies invalidantes « moteur » porté par le CROUS.

et un partenariat fort avec les structures et associations d'accompagnement des étudiants en situation de handicap et de « droit au savoir », comme le SISU.

- **Les addictions et les comportements à risques**

La problématique de la consommation de produits addictifs illégaux ou non et des risques associés est un sujet qui revêt une importance toute particulière que cela soit au niveau national avec une existence d'une mission interministérielle de lutte contre les drogues et les comportements addictifs (MILDECA), et au niveau local au sein de la Région Lorraine : le dispositif « Fête la fête - Manifestations étudiantes responsables » et des actions de prévention, de sensibilisation et d'éducation par la santé portées par l'UL (en particulier le service Santé Social Universitaire), les collectivités locales, des associations et structures privées et les services de l'État (préfecture service d'ordre, de secours et de protection, …).

Le tabac

Selon l' « Enquête Santé » portée par le réseau EmeVia dont la mutuelle étudiante locale MGEL est membre, les étudiants du Grand-Est consomment moins de tabac que la population nationale avec 73,4% de naïfs tabagiques localement face à 70% nationalement (Figure 47).

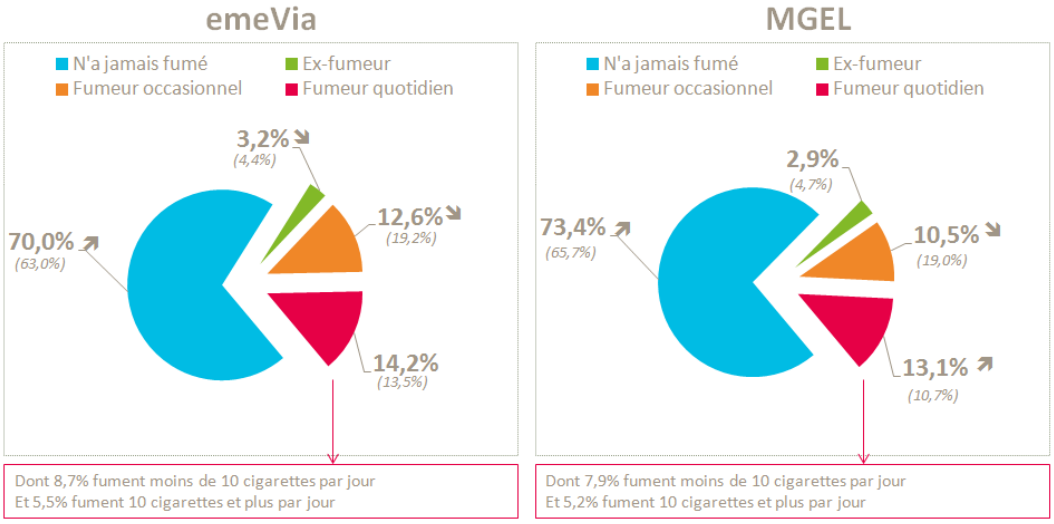

Figure 47 : Consommation de tabac en France et dans le Grand-Est selon EmeVia et la MGEL, selon (EmeVia, 2013).

De plus, on remarque une plus faible proportion de fumeurs « occasionnels » et « quotidiens » au sein de la population étudiante du Grand-Est (10,5% et 13,1%) par rapport à la moyenne nationale.

Selon l'enquête de l'ADSSU, ils sont 3,9% à n'avoir « jamais fumé », 34,5% « à avoir essayé sans devenir fumeur », 4,5% à avoir « fumé, mais à avoir arrêté », 7,1% à « fumer occasionnellement » et 16,1% à « fumer tous les jours » (ADSSU (a), 2014).

L'alcool

La question de la consommation d'alcool est centrale dans les dispositifs de prévention et de sensibilisation (Figure 48).

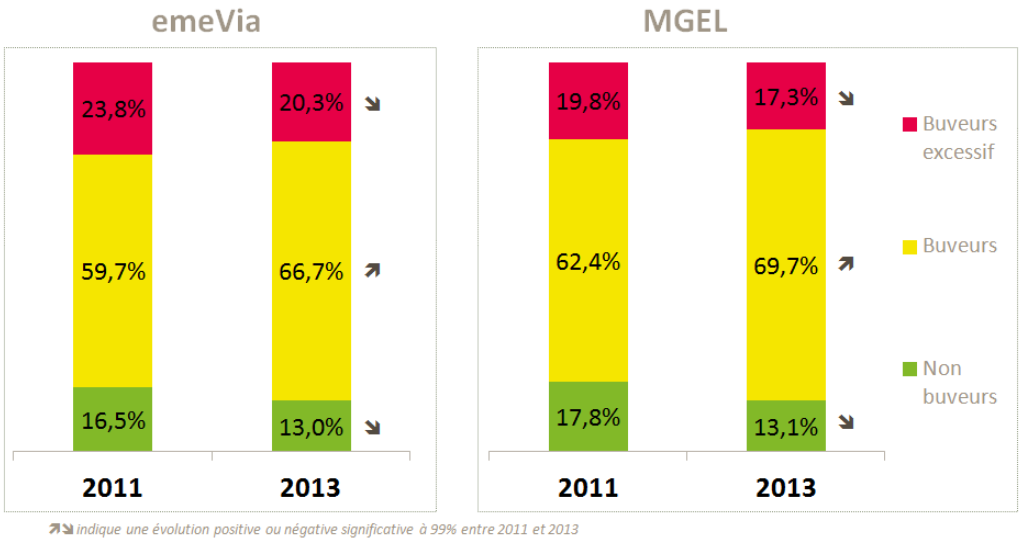

Figure 48 : Consommation d'alcool en France et dans le Grand-Est selon EmeVia et la MGEL, selon (EmeVia, 2013).

Selon l' « Enquête Santé » portée par le réseau EmeVia, la proportion des « non-buveurs » en 2013 est équivalente entre les étudiants du Grand-Est et la population étudiante nationale avec 13% en 2013, alors que cette proportion était plus importante localement (17,8%) par rapport au niveau national (16,5%) en 2011.

Ainsi, cette diminution des « non-buveurs » se fait au profit des « buveurs », alors même que l'on constate une baisse entre 2011 et 2013 chez les « buveurs excessifs » dont la proportion chez les étudiants du Grand-Est (19,8% en 2011 et 17,3% en 2013) est plus faible par rapport au niveau national (23,8% en 2011 et 20,3% en 2013).

On constate donc que la part des étudiants consommateurs augmente avec une baisse des consommateurs excessifs. Il serait intéressant de détailler ces comportements de consommation en terme de fréquence, de volume (en nombre de verres) et de catégories d'alcool (EmeVia, 2013).

Selon l'ADSSU, les étudiants lorrains ne sont que 5,2% à ne pas consommer d'alcool, 66,9% à consommer moins de 3 fois par mois, 26,2% plus d'une fois par semaine et 0,7% tous les jours (ADSSU (a), 2014).

Les produits stupéfiants

Sur la base de l' « Enquête Santé » portée par le réseau EmeVia, on constate que le cannabis est toujours la drogue la plus consommée (35,8% nationalement) par les étudiants, devant le « poppers » (13,1% nationalement) (Figure 49).

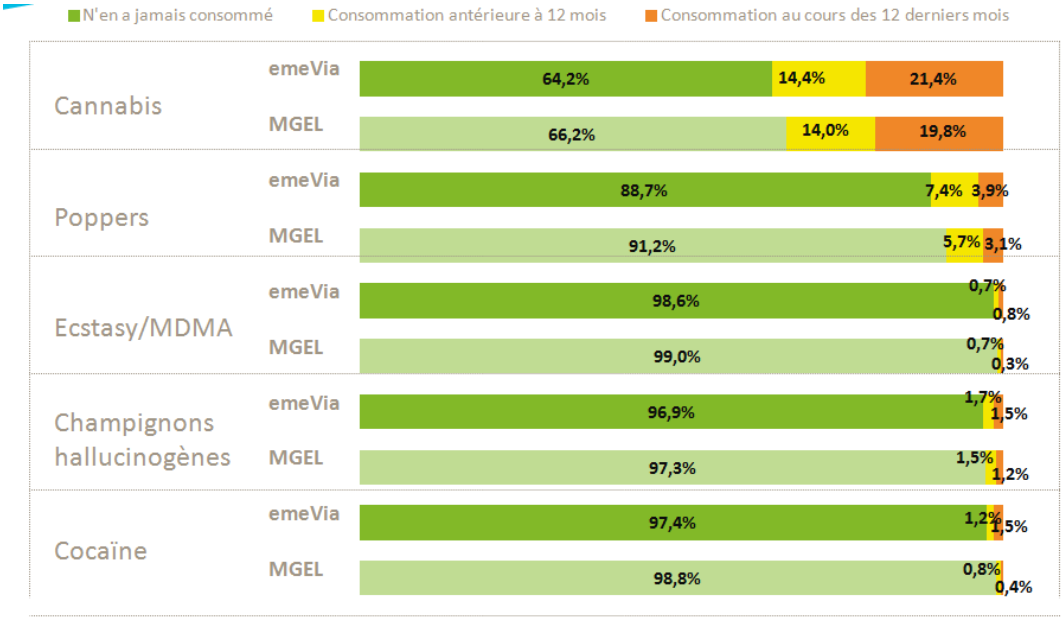

Figure 49 : Consommation de substances stupéfiantes en France et dans le Grand-Est selon EmeVia et la MGEL, selon (EmeVia, 2013).

Si l'on compare les étudiants du Grand-Est par rapport au niveau national, on remarque globalement que les comportements de consommation sont plus faibles qu'au niveau national, que cela soit en consommation au cours des derniers mois ou plus.

Selon les données de l'ADSSU, ils sont 60,4% à ne jamais avoir consommé de cannabis, ce qui est sensiblement la tendance du Grand-Est avec 64,2% (ADSSU (a), 2014).

Les problématiques inhérentes aux addictions et aux comportements à risques, en particulier au niveau de l'Enseignement Supérieur, sur les questions de la qualification, de la

sensibilisation et de la prévention sont dues au fait que ces situations sont le fruit d'une initiation qui se fait le plus souvent au moment du lycée avec des situations de poly-consommation. Celle-ci peut conduire à un endurcissement des substances consommées auquel s'ajoutent les pratiques innovantes de consommation détournée de divers produits (comme les cartouches de protoxyde d'azote, les sirops antitussifs ou les médicaments en libre accès en officine, etc.).

d. Conclusion

La couverture santé des étudiants tout comme pour certaines professions (voir situation personnelle) est gérée au travers de services délégués de la CNAM via les mutuelles étudiantes.
Ce service délégué a pour vocation de constituer un réseau de proximité pour l'accompagnement, la prévention, l'éducation pour la santé et bien sûr la prise en charge des soins.

En se basant sur les données de l'enquête « conditions de vie des étudiants » de l'OVE, on constate que les étudiants se trouvent pour deux tiers d'entre eux en bonne ou très bonne santé, alors que 27% d'entre eux renoncent à aller consulter en cas de problèmes, avec 86% des étudiants ayant eu des symptômes psychologiques comme une sensation de fatigue, de déprime, de stress voire d'isolement.

Si l'on compare maintenant la situation de la Lorraine à la situation nationale, on observe une part plus importante d'étudiants en situation de handicap en Lorraine en raison de la présence d'un dispositif dédié à l'accompagnement de ces étudiants, ainsi que des comportements à risque et addictifs plus faibles que sur le territoire national en ce qui concerne la consommation de tabac, d'alcool ou de drogues.
La multitude des acteurs et des dispositifs, avec parfois une absence de coordination et de communication, engendre un manque de cohérence et de visibilité des actions menées pouvant conduire à des biais.

4. Conclusion de partie

La quantification et la caractérisation de l'état de santé des étudiants s'articulent autour d'éléments macroscopiques (lieu d'études, état de santé ressenti, âge, etc..) et microscopiques (milieu familial, situation sociale personnelle, etc.) de la population étudiée et de l'organisme menant l'enquête.

La multitude des acteurs, de leur périmètre d'intervention respectif et de leurs compétences propres complexifie l'approche de ces thématiques conduisant à des biais de connaissance, voire des inconnues.
De ce fait, en partant d'une population éparse, dont l'origine est très diffuse (hors de la ville hôte, du département, de la région et du territoire national), des lieux et types d'études et des structures d'accueil multiples, la quantification de l'état de santé devient un exercice périlleux, qui nécessite de définir la cartographie de cette population et les implantations d'études, les caractéristiques sociales, d'âge, des acteurs impliqués dans l'accompagnement, des éléments concourant dans la santé et les rythmes de vie de ceux-ci, etc.

Ainsi, à l'issue du croisement des données des observatoires locaux (Observatoire Lorrain de la Vie Étudiante, ADUAN, AGURAM) et national (OVE), des services de l'État (CROUS, rectorat, MESR), des établissements de formation (Université de Lorraine, écoles hors université) et des structures impliquées dans la vie étudiante (mutuelles étudiantes, associations étudiantes, associations, …), on fait le constat que la population étudiante de Lorraine par rapport à celle du territoire national est :

- une population plus jeune de par une plus faible proportion des étudiants en cycle long,
- d'origines diverses avec une forte attractivité liée à la grande proportion d'écoles d'ingénieurs et à la concentration de formations de santé, avec une proportion importante d'étudiants internationaux (plus de 15%),
- d'une précarité plus élevée avec plus de 31% d'étudiants boursiers localement contre 27% au niveau national, avec un cumul entre activité rémunérée et études similaire à la moyenne nationale,
- sujette à une consommation de substances addictives inférieure au niveau national, avec une proportion des situations à risque plus faible.

On doit y ajouter les modes d'hébergement en lien avec la notion de maturité et de dépendance, où l'on observe, chez les étudiants jeunes ayant un lien avec le milieu familial (les cohabitants et les dé-cohabitants semi-indépendants), un meilleur ressenti d'état de santé et un faible renoncement aux soins. Cette situation se dégrade plus l'âge avance en même temps que les comportements d'hébergement évoluent, pour finalement redescendre à partir de 25-26 ans parallèlement à l'entrée dans la vie préprofessionnelle ou professionnelle et l'émergence des situations de responsabilités (vie en couple, enfant, activité professionnelle, etc.).

Ainsi et afin de compléter les éléments ci-dessus, on est en droit de se demander si les comportements d'automédication au sein de la population étudiante suivent le même schéma.

2ème partie : L'automédication chez les étudiants en Lorraine

L'automédication est une pratique de soins de plus en plus répandue, qui consiste à avoir recours à des traitements (médicamenteux, homéopathiques, phytothérapeutiques, etc.) pour soigner la survenue de symptômes, en dehors d'une ordonnance médicale.

Avec une part de marché de 15,4% de l'automédication en 2014 du chiffre d'affaire des pharmacies en France, ce taux est l'un des plus faibles de l'Europe face à l'Angleterre (1er européen avec 57,8% de part de marché), l'Allemagne (44,8%), la Belgique (38,0%), les Pays Bas (37,5%), mais devant l'Italie (12,3%) et l'Espagne (11,7%), plaçant la part de marché moyenne européenne à 32,3%. L'Observatoire Européen de l'Automédication de l'AFIPA annonce que cette part de marché est en légère diminution en 2014 avec -0,4% en valeur et -0,7% en volume, en raison de la baisse de la consommation non compensée par le « délistage » de molécules.

A ceci s'ajoute un prix de vente moyen en France inférieur à la moyenne européenne avec 4,58 € face à 9,40 € en Allemagne (malgré des prix régulés), 8,91 € aux Pays Bas, 7,81 € en Belgique où les prix sont libres. Ces éléments situent la France comme un pays à fort potentiel de développement de l'automédication avec un prix de vente moyen le plus faible d'Europe. Ceci confirme le rôle pleinement concurrentiel du secteur de l' automédication en France, alors même que le système de sécurité sociale prend en charge les frais liés aux pathologies bénignes, avec 68% des dépenses pharmaceutiques couvertes par l'Etat.

En parallèle, on observe l'émergence du « e-commerce » des produits pharmaceutiques avec 209 sites en 2014 autorisés à vendre des médicaments contre 78 en 2013.

L'automédication étant une prise en charge globale des symptômes et du bien-être dont les pratiques incluent la consommation de médicaments, de dispositifs médicaux et de compléments alimentaires, il est intéressant de s'interroger sur les pratiques d'automédication au sein de la population étudiante et ce, afin de compléter les données de santé les concernant (AFIPA, 2014).

1. Mise en œuvre et démarches

Le but de cette enquête est de définir les caractéristiques macroscopiques des comportements d'automédication des étudiants en Lorraine, en plus de compléter les informations actuellement disponibles sur les données de santé de cette population.

a. La constitution

La mise en place de cette enquête s'est déroulée en plusieurs étapes :

- la constitution d'une proposition "version V0" de ce questionnaire à partir des échanges formulés avec Madame le Professeur CAPDEVILLE-ATKINSON directrice de thèse, en même temps que la constitution d'un « comité scientifique » autour de cette enquête. Ce groupe est composé du Professeur CAPDEVILLE-ATKINSON, Madame le Docteur Martine ROSENBACHER-BERLEMONT (médecin chef du service de santé social universitaire), Madame le Docteur Sylvie VAILLANT (médecin du SSU) et Madame le Professeur THILLY (professeur en santé publique à la Faculté de Pharmacie).
- la réalisation d'une « version V1 », issue des réflexions du comité scientifique, qui sera complétée par Cédric SANLIS (statisticien à la DAPEQ). À partir de cette version du questionnaire une douzaine d'entretiens exploratoires a été menée afin de définir si le questionnaire était adapté ; cet échantillon test étant composé de cinq filles et sept garçons, dont quatre originaires de la région messine et deux suivant des études hors Université de Lorraine.
- la finalisation d'une « version V2 » qui sera mise en page sur le logiciel Lime Survey hébergé par les serveurs de l'Université de Lorraine. Une fois la configuration du logiciel effectué, une seconde phase de test a été réalisée afin de supprimer les anomalies et erreurs d'exécution.

b. Le questionnaire

Après une brève introduction sur le but et le contexte de cette enquête, le questionnaire se décompose en 3 parties, tout d'abord le profil du répondant, puis l'état de santé et enfin l'automédication, pour 29 questions.

La première partie consacrée au profil des répondants a pour but de recenser :

- les données démographiques des étudiants au travers de l'âge, le sexe, la nationalité, l'origine géographique en lien avec le lieu d'origine et le lieu d'hébergement étudiant, l'éloignement vis à vis du milieu familial,
- les données académiques : l'établissement d'études, la filière suivie, le domaine disciplinaire, le niveau d'études,
- les données sociales avec la CSP du foyer familial, l'attribution d'une bourse, son type et son échelon.

Cette partie a pour but de définir si l'échantillon de répondants est représentatif de la population étudiante sondée.

La 2ème partie regroupe les éléments de santé des étudiants et leurs comportements de soins avec l'auto-évaluation de l'état de santé, le recours à la consultation médicale, le type de professionnel consulté, la fréquence et les raisons de non-consultation.
Ces questions ont pour objectif de définir le profil des répondants et de comparer les comportements de santé de l'échantillon par rapport aux données locales et nationales.

La 3ème et dernière partie interroge les répondants sur leurs comportements en terme d'automédication : le recours à cette pratique, la fréquence, les raisons, le type de produits consommés, la base de cette consommation, les pathologies impliquées et le mode d'obtention.

c. La diffusion

La diffusion du questionnaire s'est déroulée du 14 mai 2015 au 15 juin 2015 (Figure 50), soit une période de 1 mois auprès des étudiants directement via les réseaux sociaux (Facebook© et Twitter©) et via un mail diffusé à l'ensemble des directeurs de composantes de l'Université de Lorraine et des écoles hors universitaires de la Région Lorraine, ainsi qu'en version papier dans les salles d'attente du service de Santé Sociale Universitaire.

A l'issue de ce mois de diffusion et de collecte des réponses au questionnaire, l'enquête a été ouverte 3 506 fois pour :

- 3 392 réponses dont 82 questionnaires en version papier
    - avec 736 incomplètes (21,6%) et
    - **2 656 questionnaires complets (78,4%)**

En ce qui concerne les versions papiers du questionnaire, afin de faciliter leur exploitation et leur prise en compte avec ceux inscrits informatiquement via l'interface, j'ai procédé à la saisie informatique sur l'interface. Cependant la version papier du questionnaire comportant l'ensemble des questions (même les questions conditionnelles) peut conduire à des difficultés de compréhension des réponses fournies (pour une dizaine de questionnaires).

Pour faciliter l'exploitation des données, un retraitement des données a été nécessaire en ce qui concerne les items de saisie libre comme l'âge, les lieux (et code postal), pays ou région d'origine, en particulier pour regrouper les « expressions libres » par catégories de réponses (par exemple, pour l'âge avec la transformation de la date de naissance en âge, ou le département d'origine en région).

Pour des soucis de simplicité et de cohérence lors du croisement des données de l'enquête, l'exploitation des données pour le profil des répondants et du résultat ne se fera qu'à partir des questionnaires complets, soit 78,4% des réponses émises.

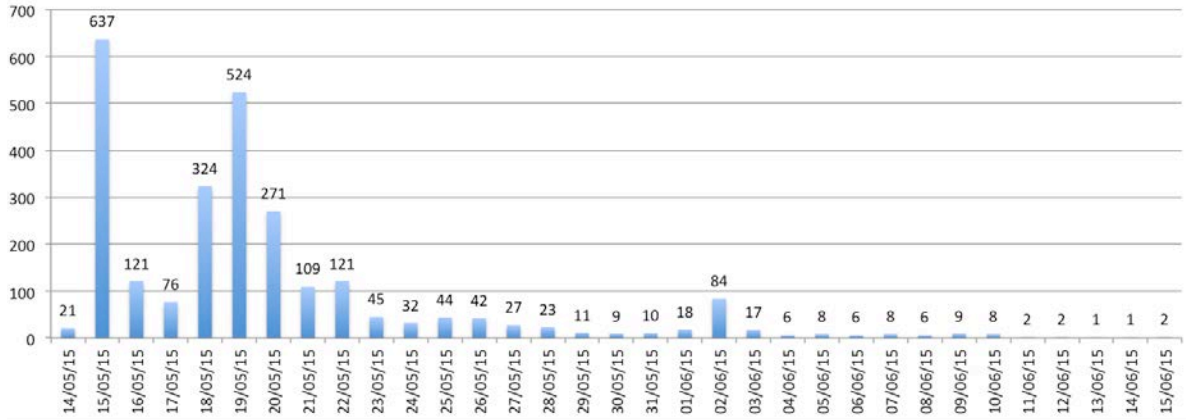

Figure 50 : Répartition des questionnaires complets au cours de la période de sondage.

2. Profil des répondants

Le profil des répondants, qui sera établi à partir des questionnaires complets, permet d'explorer les caractéristiques des étudiants ayant rempli l'enquête et de savoir si cette population est représentative de la population étudiante de Lorraine et donc de définir les biais d'exploitation des résultats de l'enquête.

a. Données sociodémographiques

- **La parité**

A partir des 2 656 questionnaires complets, on observe que la population des répondants se décompose en 1 923 personnes de sexe « féminin » et 733 de sexe « masculin » soit une proportion de 72,4 % de femmes, alors que la répartition nationale est de 53,7 % de femmes face à 46,3 % d'hommes (Figure 51).

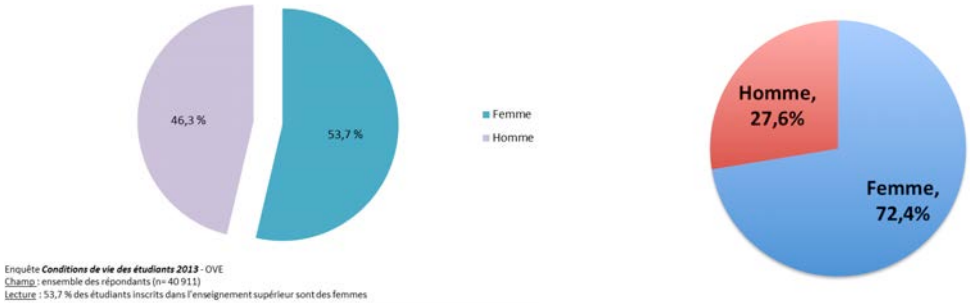

Figure 51 : Répartition des étudiants selon le sexe, en France et dans l'enquête (en %), selon (OVE (c), 2014).

On constate donc une plus grande proportion de femmes dans la population de l'enquête. Si l'on compare cette répartition à celle de l'enquête de l'ADSSU qui s'est déroulée de février à juillet 2013, on constate la même répartition avec 71% de femmes parmi les répondants de cette enquête (ADSSU (a), 2014).

- **L'âge**

Avec un âge moyen de 21,1 ans, l'âge des répondants s'étale de 17 ans pour les plus jeunes (hommes et femmes) jusqu'à 55 ans (avec 50 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes) (Figure 52).

On remarque une répartition sensiblement similaire dans l'enquête de l'ADSSU où l'âge moyen est de 20,8 ans et un minimum à 17 ans et un maximum à 49 ans (ADSSU (a), 2014).

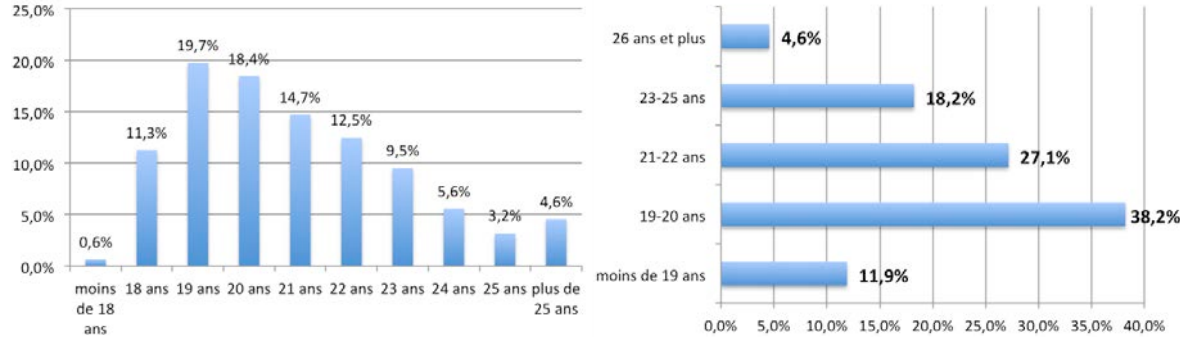

Figure 52 : Répartition des répondants selon l'âge (en %).

La population masculine est plus âgée que la population féminine avec une moyenne d'âge de 21,7 pour les hommes (soit un écart de 0,6% par rapport à la moyenne d'échantillon de l'enquête) contre 20,9 pour les femmes (Figure 53).

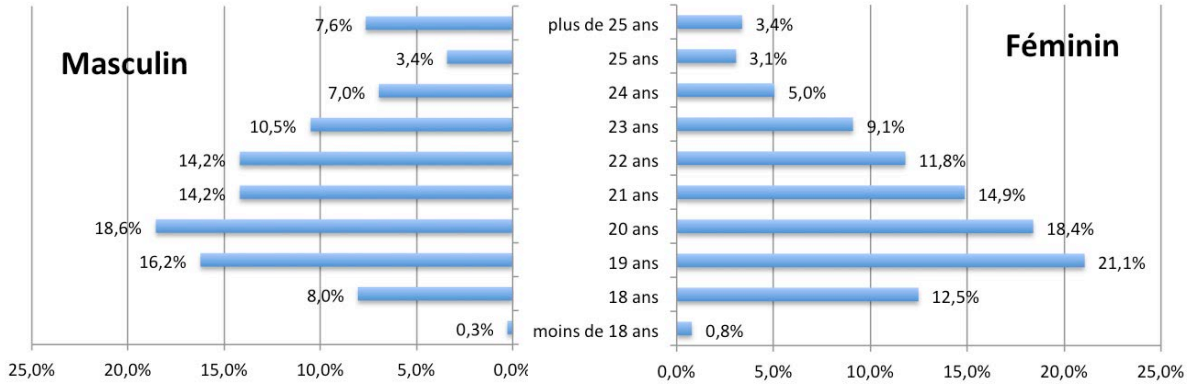

Figure 53 : Répartition des répondants selon l'âge et le sexe (en %).

Si l'on compare la population étudiante nationale par rapport à celle de l'enquête, on observe que plus de la moitié de la population étudiante se concentre à 20 ans ou moins, avec un décalage de la courbe des âges des répondants présentant cette population comme plus jeune que nationalement et une part des plus de 25 ans plus faible au sein des répondants de l'enquête face à la situation nationale (Figure 54).

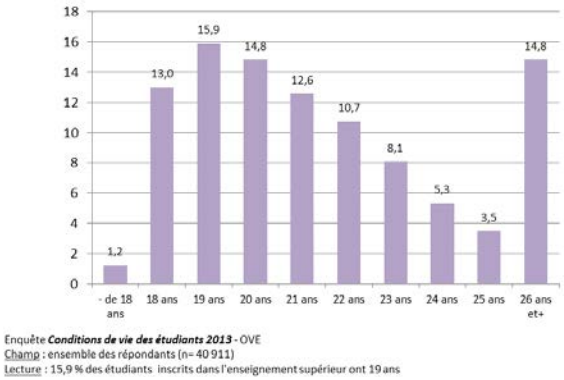

Figure 54 : Répartition des étudiants en France selon l'âge (en %), selon (OVE (c), 2014).

- **L'origine géographique**

Par continent

Si on s'intéresse maintenant à l'origine des étudiants lorrains ayant répondu à l'enquête, on remarque que seulement 4,2% d'entre eux sont originaires d'un autre pays que la France, avec comme première origine hors Europe, le continent africain pour 2,26% des répondants, selon la répartition suivante (Tableau XXIX).

Tableau XXIX : Origine des répondants par continent (en %).

Continent	Nombre	%
France	*2 544*	*95,78%*
Europe – Hors France	*31*	*1,17%*
Amérique du Nord	5	0,19%
Amérique du Sud	5	0,19%
Asie	10	0,38%
Europe	2 575	96,95%
Afrique	60	2,26%
Océanie	1	0,04%
Antarctique	0	0,00 %

On remarque la même répartition dans l'enquête de l'ADSSU avec 96,4% de Français et 3,6% d'étrangers parmi les répondants (Figure 55) (ADSSU (a), 2014).

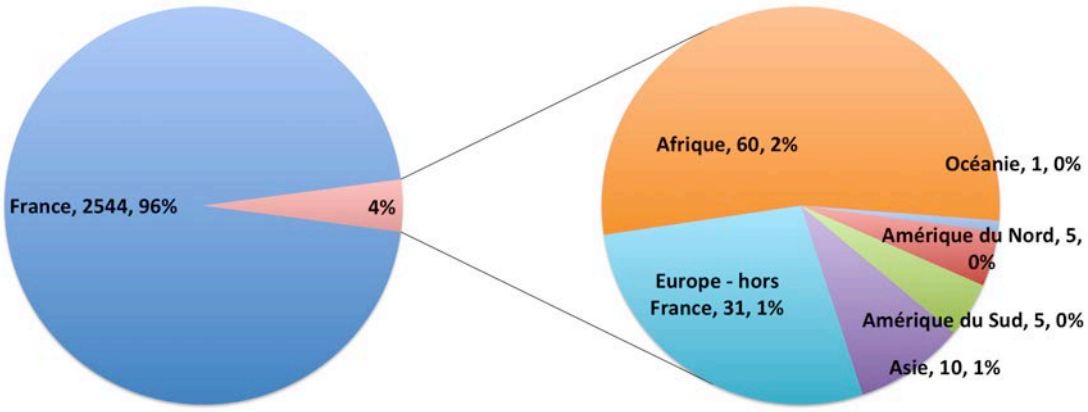

Figure 55 : Origine des répondants par continent (en %).

On remarque ainsi que la population africaine est la première population étudiante étrangère au sein de mon échantillon de répondants, dont la prédominance est confirmée dans la population étudiante de Lorraine comme vu dans la première partie de ce document (Tableaux VI et VII).

Si l'on regarde maintenant les nationalités étrangères des répondants, on constate que les étudiants d'origine maghrébine (Algérie : 12 ; Maroc : 14) sont les plus représentés, suivis par les étudiants allemands (Allemagne : 6), alors que l'on remarque une absence de répondants d'origine chinoise, la deuxième population étudiante étrangère en Lorraine (Tableau XXX).

Tableau XXX : Origine des répondants étrangers par continent et par pays.

Afrique	60
Algérie	12
Cameroun	2
Cap-Vert	1
Congo	1
Côte d'Ivoire	1
Gabon	1
Guinée	1
Ile Maurice	1
Libye	1
Madagascar	1
Maroc	14
Niger	2
Sénégal	4
Non renseigné	18
Amérique du Nord	5
Mexique	1
USA	1
Non renseigné	3
Océanie	1
Australie	1
Antarctique	0

Amérique du Sud	5
Argentine	1
Brésil	1
Colombie	1
Non renseigné	2
Asie	10
Liban	1
Turquie	1
Vietnam	4
Non renseigné	4
Europe - hors France	31
Allemagne	6
Belgique	1
Bulgarie	1
Hongrie	1
Italie	1
Lettonie	1
Luxembourg	7
Pologne	1
Portugal	1
Roumanie	1
Non renseigné	10

Cependant, ces résultats sont trop infimes (loin des 15% d'étudiants internationaux au sein de l'académie) par rapport à la population étudiante étrangère de la Région Lorraine pour définir un élément de caractéristique de mon échantillon.

Au niveau national[6]

En ce qui concerne les étudiants français, ils sont 20,2% à être originaires d'une région autre que la Région Lorraine avec comme première région d'origine l'Ile de France (2,7%), puis les régions limitrophes de la Lorraine, la Champagne-Ardenne (2,6%) et l'Alsace (2,5%), et des étudiants venant de l'ensemble des régions de France et même des Départements d'Outre-Mer (DOM) (Figure 56).

Ces éléments confirment le caractère attractif de la Région Lorraine grâce aux formations dont le recrutement est national (master, formation d'ingénieur, formation de santé, etc.).

[6] La cartographie des étudiants français se base sur 2 544 répondants français

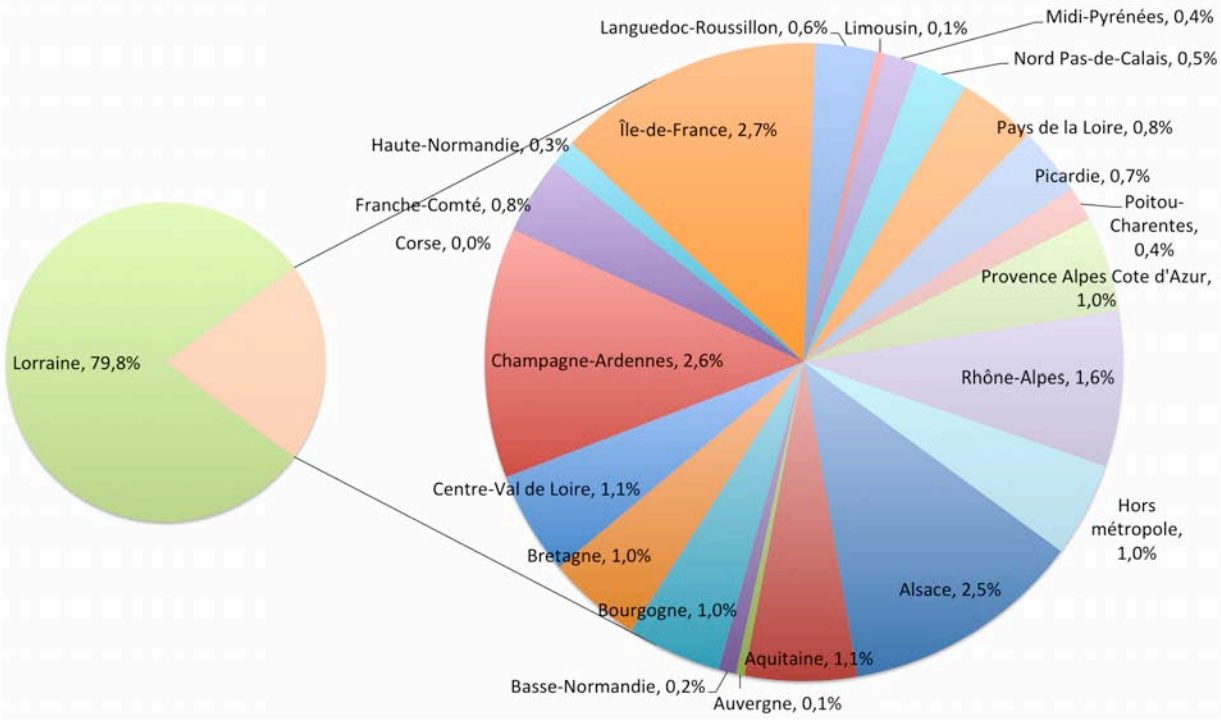

Figure 56 : Origine des répondants français par région (en %)[7].

Cette origine diverse est confirmée par les éléments d'éloignement géographique entre le lieu d'hébergement et le domicile familial, où deux tiers des répondants sont éloignés de plus de 30 kilomètres avec 14 % qui le sont de plus de 250 kilomètres (Figure 57).

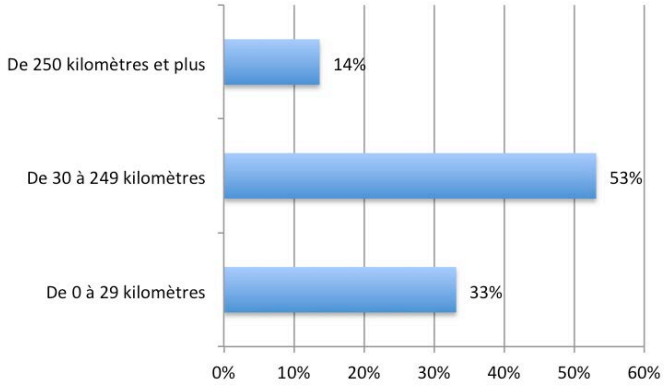

Figure 57 : Eloignement géographique du lieu d'hébergement des répondants français du domicile familial[8].

[7] Note de lecture : Sur 2 544 répondants français, 2,7% sont originaires de la Région Ile de France

[8] Note de lecture : Sur 2 544 répondants français, 33% ont leurs lieux d'hébergement étudiant éloignés de moins de 30 kilomètres du domicile familial.

Lieu d'hébergement étudiant

A partir des éléments fournis par les étudiants ayant répondu à l'enquête, une cartographie des lieux d'hébergement étudiant des répondants a pu être effectuée avec comme première ville d'accueil Nancy pour 49,6% des étudiants, suivie par Vandœuvre-lès-Nancy (13,9%) et Metz (12,4%) (Tableau XXXI).

Tableau XXXI : « TOP20 » des villes d'hébergement des répondants.

Ville	Nombre	%
Nancy	1 166	49,6%
Vandœuvre-lès-Nancy	326	13,9%
Metz	292	12,4%
Villers-lès-Nancy	60	2,6%
Laxou	49	2,1%
Epinal	29	1,2%
Pont-à-Mousson	15	0,6%
Lunéville	14	0,6%
Heillecourt	11	0,5%
Thionville	11	0,5%
Maxéville	9	0,4%
Saint Max	9	0,4%
Toul	9	0,4%
Marly	8	0,3%
Jarville la Malgrange	7	0,3%
Champigneulles	6	0,3%
Montigny-lès-Metz	6	0,3%
Tomblaine	6	0,3%
Laneuveville-devant-Nancy	5	0,2%
Ludres	5	0,2%

Ce qui place selon les répondants, le Grand-Nancy (agglomération nancéienne) comme première agglomération (71,3%) pour ce qui est de l'hébergement étudiant de Lorraine, suivi par Metz-Métropole (agglomération messine) pour 14%, puis CA Epinal (1,7%), et CA Thionville (0,7%) (Tableau XXXII). Ce classement est le même pour la répartition des effectifs étudiants dans l'Enseignement Supérieur (Tableau I).

Tableau XXXII : Principales agglomérations d'hébergement des répondants[9].

Agglomération	Nombre	%
Grand-Nancy	1 675	71,3%
Metz Métropole	328	14,0%
CA Epinal	39	1,7%
CA Thionville	16	0,7%
Autres	292	12,4%

- **La situation sociale**

Catégorie Socio-Professionnelle

A la lecture de la répartition des répondants selon la CSP du parent (ayant la plus élevée), on constate que les étudiants sont majoritairement de milieu socio-professionnel dit « élevé » - cadres ou professions intellectuelles supérieures (38,1%) - et « moyen » - employés (27%) et professions intermédiaires (8,4%) - ce qui présente la population de l'enquête comme issue de milieu aisé ou moyen, avec près de 10% des répondants issus d'un milieu plus modeste (agriculteurs, inactifs, retraités, etc.) (Tableau XXXIII).

Tableau XXXIII : Catégorie Socio-Professionnelle des parents des répondants (en %).

Catégorie Socio-Professionnelle des parents	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	57	2,1%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	149	5,6%
Cadres, professions intellectuelles supérieures (professions libérales, cadres de la fonction publique, Professeurs, ingénieurs, médecins, professions de santé et de travail social, ...)	1 011	38,1%
Employés	716	27,0%
Inactifs	53	2,0%
Ouvriers	297	11,2%
Professions intermédiaires (instituteurs, clergé, techniciens, contremaîtres, ...)	222	8,4%
Retraités	131	4,9%
Autres catégories	20	0,8%

[9] Cette représentation est définie par l'addition des résultats des villes membres de l'agglomération.

Avec la situation des ménages et des découpages (et redécoupages) des cercles familiaux en lien avec l'augmentation des divorces et des familles recomposées, la notion de CSP des parents ou du parent la plus élevée peut paraître un élément abstrait pour les répondants et pour la caractérisation de la population.

Bourse

Si l'on s'intéresse maintenant à la proportion de boursiers au sein de la population étudiante, 44,4% des répondants déclarent être titulaires d'une bourse pour leurs études dont 90,8% de bourses à critères sociaux du CROUS (du MESR) en incluant les boursiers ayant obtenu ce statut en cours d'année ou via l'attribution d'une aide au titre du FNAU (annuel ou ponctuel) soit 40,3% des répondants (Figure 58).

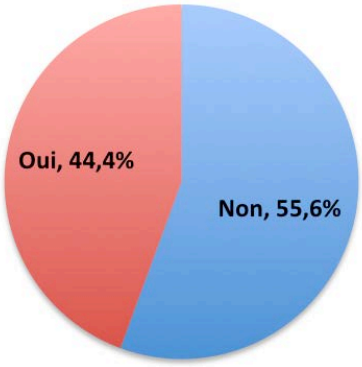

Figure 58 : Proportion des étudiants boursiers parmi les répondants (en %).

Parmi les autres types de bourses, on observe que 2,9% des répondants disposent d'une bourse au mérite (malgré sa réinstauration tardive au cours de cette année universitaire 2014-2015), 2,6% ont une bourse de la Région Lorraine (réservée aux étudiants en filières sanitaires et sociales et aux non-universitaires / partie « les aides du Conseil Régional de Lorraine ») et 2,1% des bourses à la mobilité réservées aux étudiants en programme d'échanges internationaux (Tableau XXXIV).

Tableau XXXIV : Répartition des répondants boursiers par type de bourse.

Type de bourses	Nombre	%
Bourse à critères sociaux du CROUS	**1 071**	**90,8%**
Echelon 0 et assimilés	*75*	*7%*
Echelon 0bis	*366*	*34%*
Echelon 1	*171*	*16%*
Echelon 2	*105*	*10%*
Echelon 3	*71*	*7%*
Echelon 4	*72*	*7%*
Echelon 5	*96*	*9%*
Echelon 6	*76*	*7%*
Echelon 7	*24*	*2%*
Non renseigné	*15*	*1%*
Bourse du Ministère de la Culture	**2**	**0,2%**
Bourse du pays d'origine (Etudiants internationaux)	**9**	**0,8%**
Bourse de la Région Lorraine	**31**	**2,6%**
Bourse à la Mobilité (Etudiant en mobilité)	**25**	**2,1%**
Bourse au Mérite	**34**	**2,9%**
Autres bourses (Ministère de l'Agriculture, Comité entreprise, Ecoles, etc.)	**7**	**0,6%**
TOTAL	**1 179**	

Chez les répondants disposant d'une bourse à critères sociaux du CROUS, les boursiers déclarent en majorité être titulaires d'un échelon « faible » : échelon 0 ou assimilés (exonération des frais d'inscription) pour 7%, échelon 0bis (1 000 € pour l'année) pour 34% et échelon 1 (environ 1 600 € pour l'année), avec une faible proportion de boursiers à échelon 5 ou plus (18%) contre 32% au sein de la Région Lorraine, ce qui confirme les éléments de la classification par CSP des répondants situant la population répondante dans les classes moyennes ou élevées (Figure 59).

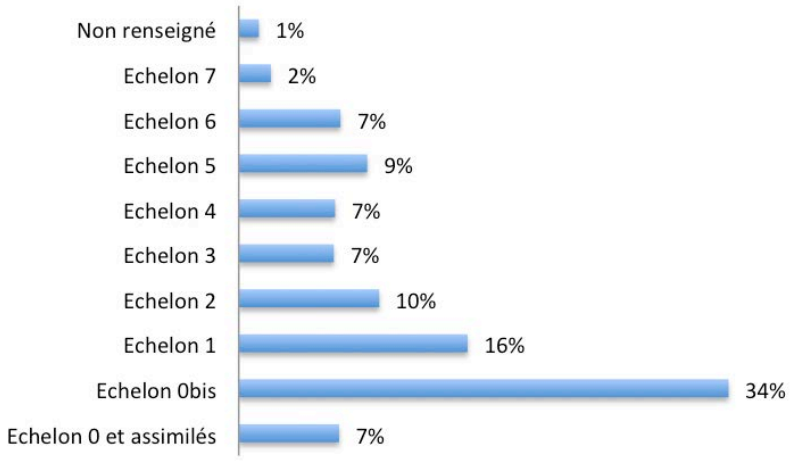

Figure 59 : Répartition des répondants boursiers du CROUS par échelon (en %).

b. Données académiques

- **Etablissement d'études**

A partir des 2 656 réponses complètes du questionnaire, la répartition des étudiants par établissement d'Enseignement Supérieur est définie selon le Tableau XXXV, au sein duquel on observe que 92,6% des répondants suivent des études à l'UL, alors que cette dernière ne regroupe que 68,8% des effectifs étudiants lorrains. Selon l'enquête, le deuxième établissement d'études est composé par les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) avec 2,11%, puis l'EXIA - EI CESI (1,24%).

Tableau XXXV : Répartition des répondants par établissement d'études.

Établissement d'études	Nombre	%
Université de Lorraine	2 459	92,6%
Georgia Tech Lorraine (Metz)	1	0,04%
ENIM - Ecole Nationale des Ingénieurs de Metz	2	0,08%
Central SUPELEC Campus de Metz	1	0,04%
CNAM - Conservatoire des Arts et Métiers de Lorraine	2	0,08%
Sciences Po - Campus européen Franco-Allemand de Sciences Po à Nancy	1	0,04%
ENSAM - Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, centre d'études de Metz	1	0,04%
CPGE - Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles	11	0,41%
STS - Sections des techniciens Supérieurs (dont prépas ATS)	1	0,04%
CFA - Centre de formation et d'apprentissage	3	0,11%
ENGREF - AgroParisTech centre de Nancy	4	0,15%
Archi - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy	1	0,04%
Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Nancy	3	0,11%
Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Lorraine	2	0,08%
IRTS - Institut Régional du Travail Social de Lorraine	2	0,08%
Centre de Formation de Manipulateurs en électroradiologie médicale	1	0,04%
ILFMK - Institut Lorrain de Formation en Masseurs-Kinésithérapeutes	4	0,15%
IFSI - Institut de Formation en Soins Infirmiers	56	2,11%
IFE - Institut de Formation des Ergothérapeutes	1	0,04%
CNFPT - Centre National de Formation Publique Territoriale	2	0,08%
IRA - Institut Régional d'Administration	1	0,04%
ICN Business School Nancy-Metz	2	0,08%
EPITECH	1	0,04%
EXIA – EI CESI	33	1,24%
ESITC - Ecole Supérieure des Travaux de la Construction de Metz	1	0,04%
Instituts de soudure, centre de Yutz	1	0,04%
Autres… (lycée Chopin, CNED, ISO, Prépa Privée, Pigier, …)	59	2,22%

Cela montre une forte proportion des étudiants universitaires dans la population de l'enquête. Mais, ce résultat est le fruit des conditions de diffusion du questionnaire dont la distribution a été facilitée par les listes de diffusion universitaires, avec la difficulté d'avoir accès aux contacts étudiants hors universitaires et étudiants en filière de STS et de CPGE (Figure 60).

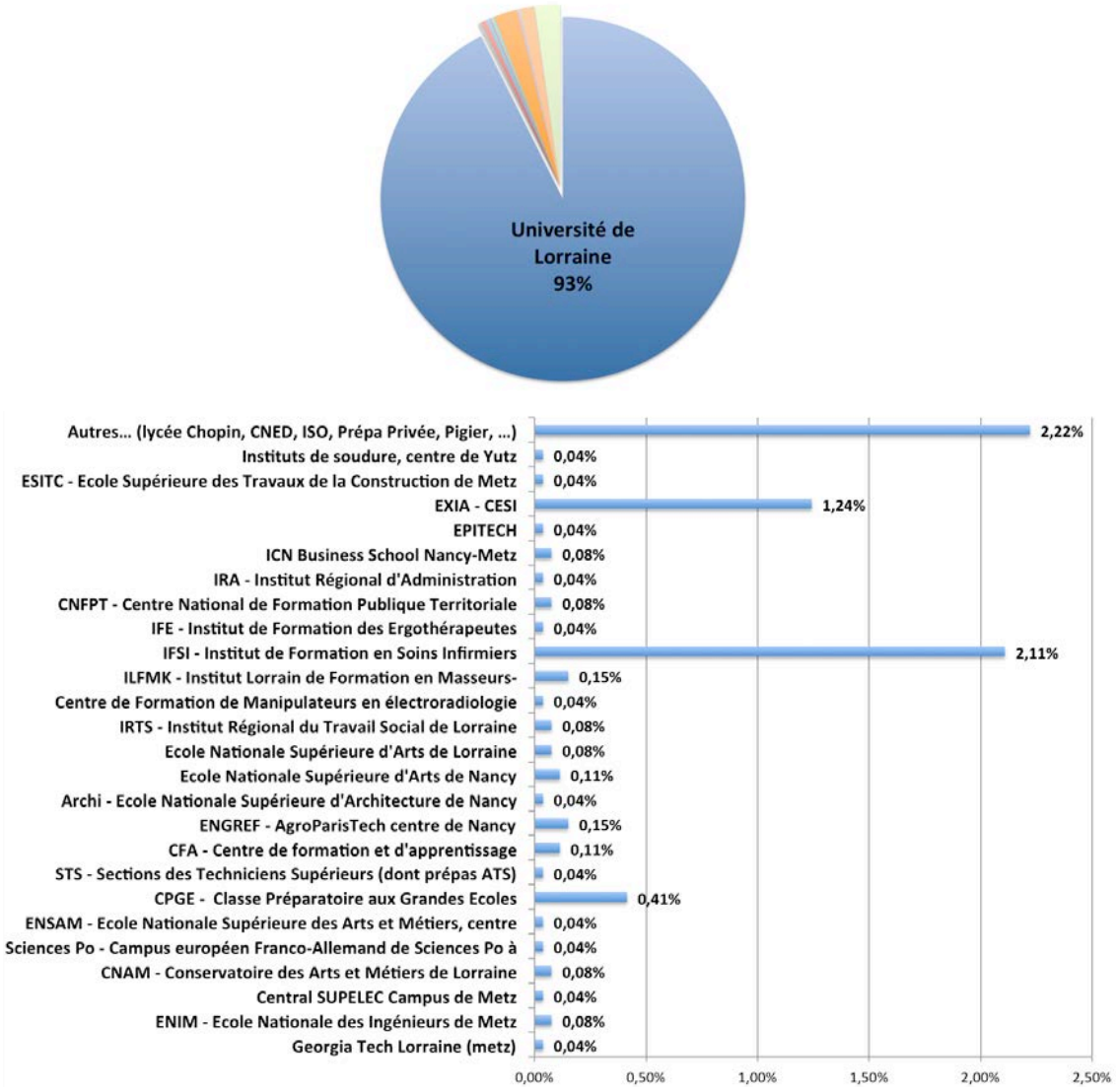

Figure 60 : Répartition des répondants par établissement d'études (en %).

En comparant cette répartition avec celle de l'enquête de l'ADSSU, on remarque que le poids de l'Université de Lorraine est le même avec 92,3% des répondants (ADSSU (a), 2014).

- **Secteurs disciplinaires**

La répartition des répondants par secteur disciplinaire de formation positionne en première place, selon la déclaration des étudiants, le domaine des « Sciences, Technologie et Ingénierie » avec 35,5%, puis le domaine de la « Santé » (32,3%), en troisième le domaine « Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales » (25,6%) et en dernière position « Droit, Economie, Gestion et Management » (6,6%) (Tableau XXXVI et Figure 61).

Tableau XXXVI : Répartition des répondants par secteur disciplinaire (en %).

Secteur disciplinaire	Nombre	%
Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales	680	25,6%
Droit, Economie, Gestion et Management	174	6,6%
Ingénierie, Sciences et Technologies	944	35,5%
Santé	858	32,3%

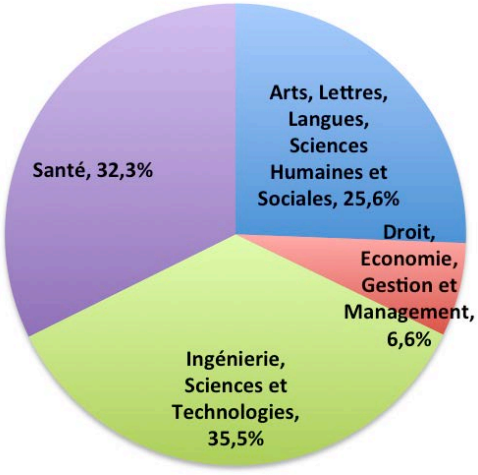

Figure 61 : Répartition des répondants par secteur disciplinaire de formation (en %).

La sur-représentation des Sciences dites « dures » et la sous-représentation du « DEG » est due en partie aux modalités de diffusion du questionnaire. En effet, la diffusion par les directeurs d'écoles auprès de leurs étudiants récolte un meilleur taux de réponses des étudiants, alors que la diffusion et le moment de celui-ci au sein des composantes de Droit-Economie-Gestion-Management est plus difficile.

- **Niveau d'études**

Avec plus de la moitié des répondants en « première année », les étudiants en 1ère année (DUT, licence, PACES, cursus d'ingénieur en 5 ans) représentent 37,1% de l'échantillon ayant rempli l'enquête, suivis par les étudiants en 2ème année (18,8%) et dans la même proportion par les étudiants en 3ème année (Tableau XXXVII).

Tableau XXXVII : Répartition des répondants par année d'études.

Année d'études	Nombre	%
1ère année	985	37,1%
2ème année	499	18,8%
3ème année (L3, LP, 1A Ingénieur en 3 ans)	469	17,7%
4ème année	323	12,2%
5ème année	270	10,2%
6ème année	66	2,5%
7ème année	18	0,7%
8ème année	3	0,1%
+ de 8	9	0,3%
année blanche	5	0,2%
année de césure	9	0,3%

Si l'on compare la répartition des étudiants selon le sexe et l'année d'études, on remarque que 40,4% des femmes sont en 1ère année, alors que cette proportion est de seulement 28,4% chez les hommes (Figure 62).

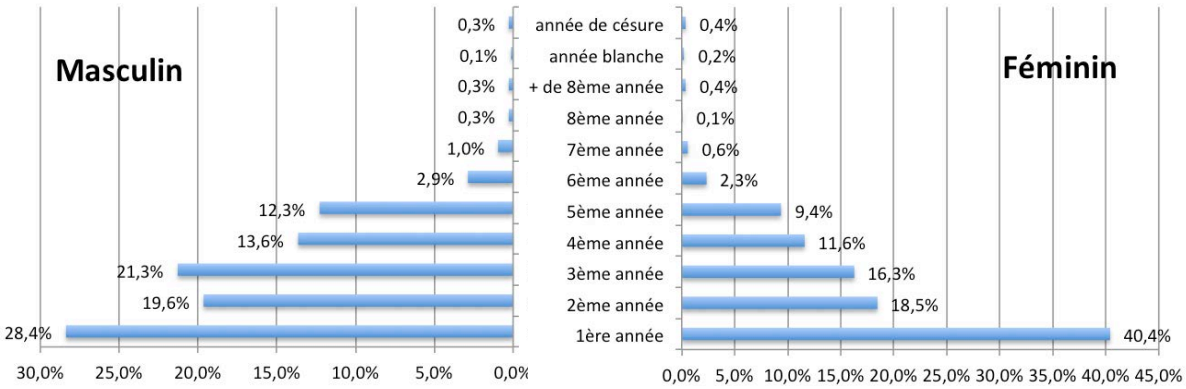

Figure 62 : Répartition des répondants par année d'études selon le sexe (en %).

De plus, on observe que, pour les hommes, la répartition des effectifs en fonction de l'année n'est pas linéaire, comparativement aux femmes, avec une discontinuité au niveau des effectifs de 3ème année (21,6% contre 19,6% en 2ème année). Cette variation peut être due à la forte proportion, en pourcentage, d'hommes en cursus d'ingénieur en 3 ans dont la 1ère année correspond à la 3ème année du cycle LMD, et se poursuit sur la 4ème et 5ème année (2A et 3A ingénieur).

- **Filière d'études**

La répartition des répondants par filière d'études positionne la santé (Médecine, Pharmacie, Dentaire, Kinésithérapie, Infirmière, Maïeutique, etc.) en tant que premier cursus suivi par les étudiants ayant répondu à l'enquête avec 30% des effectifs, contre 21% au sein de la population étudiante de Lorraine (16 949 sur 75 184 étudiants, soit 21%), suivi par les étudiants en Sciences (17%), en Sciences Humaines et Sociales (17%) et en Cursus d'Ingénieur (13% dans l'enquête contre 9,9% en Lorraine – Tableau IV) (Tableau XXXVIII).

Tableau XXXVIII : Filières d'études des répondants.

Filière d'études	Nombre	%
Arts, Lettres, Langues	138	5%
Sciences Humaines et Sociales	439	17%
Droit, Economie et Gestion	83	3%
Santé	794	30%
Sciences	439	17%
STS	8	0%
CPGE	10	0%
Diplôme d'ingénieur	333	13%
DUT et LP	283	11%
Commerce	13	0%
Doctorat	24	1%
Autres	3	0%
Non renseigné	89	4%

La légère différence entre la répartition des effectifs selon la filière d'études et les secteurs de formation est due au fait que certains cursus proposent des formations des secteurs différents comme les DUT qui existent en Sciences (Génie chimique), en DEG (GEA) et en SHS (Technique de Communication).

c. Données de santé

La dernière partie de la définition du profil des répondants va s'intéresser à la situation de santé de ceux-ci au travers de l'auto-évaluation de l'état de santé et des comportements des soins et de consultations.

- **Auto-évaluation de l'état de santé**

Dans l'enquête, les répondants déclarent pour 26,7% d'entre eux se sentir en « Très bonne santé », 59,3% en « Bonne santé ». Ainsi 86% évaluent leur état de santé comme « Satisfaisant ou très satisfaisant » alors qu'il est de 74% en Lorraine et 63,2% en France selon l'enquête de l'OVE (Figure 34).

Par contre, on observe que 11,6% des étudiants déclarent leur état de santé comme « Moyennement satisfaisant » dans l'enquête, contre 20% en Lorraine et 25,7% en France d'après l'OVE et 2,5% comme « Pas ou peu satisfaisant » chez les répondants du questionnaire face à 6% en Lorraine et 11,1% en France toujours selon l'enquête menée par l'OVE (Tableau XXXIX et Figure 63).

Tableau XXXIX : Auto-évaluation de l'état de santé des répondants.

Auto-évaluation de l'Etat de Santé	Nombre	%
Pas satisfaisant	18	0,7%
Peu satisfaisant	49	1,8%
Moyennement satisfaisant	307	11,6%
Satisfaisant	1 574	59,3%
Très satisfaisant	708	26,7%
	2 656	

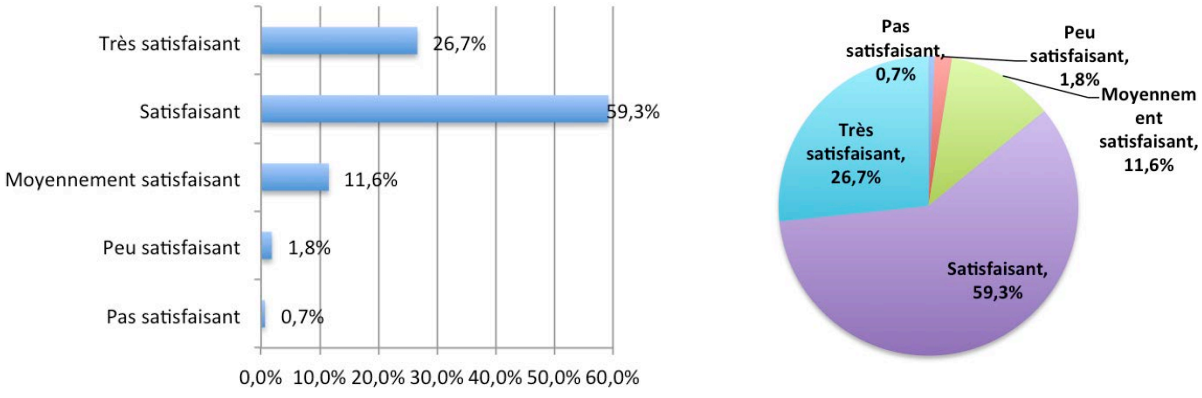

Figure 63 : Auto-évaluation de l'état de santé des répondants (en %).

Ainsi, d'après l'enquête, on constate que la proportion de répondants déclarant leur état de santé comme « Satisfaisant ou très satisfaisant » est plus importante que dans les données

de l'enquête de l'OVE, avec une très faible part d'étudiants déclarant avoir une santé « peu ou pas satisfaisante ».

Comme dans l'enquête de l'OVE, on observe que l'auto-évaluation de l'état de santé par les hommes est plus favorable que par les femmes avec 89,2% contre 84,7% de « satisfaisant ou très satisfaisant » alors que les étudiants masculins et féminins déclarent, selon les mêmes proportions, avoir un état de santé « peu ou pas satisfaisant » (2,3% pour les hommes et 2,6% pour les femmes) (Figure 64).

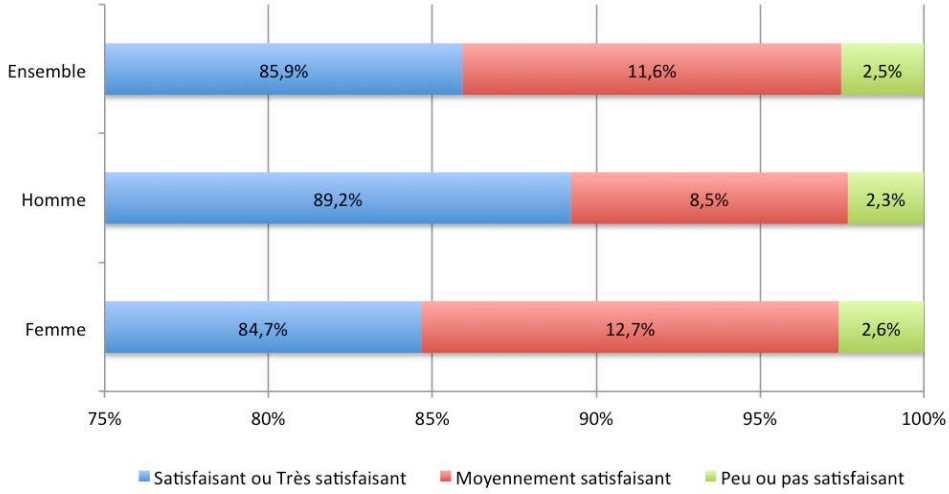

Figure 64 : Auto-évaluation de l'état de santé selon le sexe (en %).

Contrairement aux résultats de l'enquête de l'OVE, on remarque une grande variation du ressenti de l'état de santé entre les étudiants français et les étudiants étrangers avec seulement 70,5% de sensation de santé « satisfaisant ou très satisfaisant » contre 85,9% chez les étudiants français et une forte proportion d'état de santé « peu ou pas satisfaisant » avec 6,3% chez les étudiants étrangers face aux 2,5% des français (Figure 65).

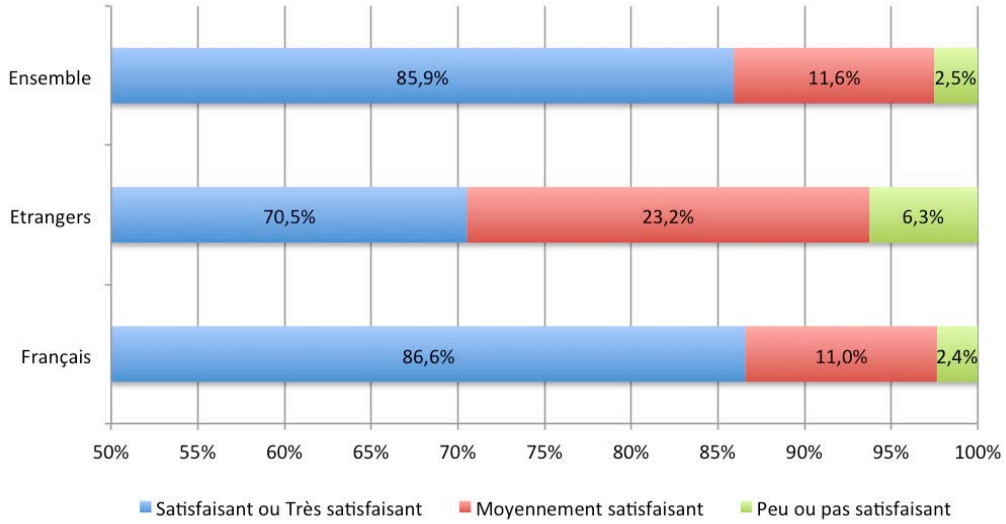

Figure 65 : Auto-évaluation de l'état de santé selon la nationalité (en %).

Même si la proportion d'étudiants étrangers au sein de l'enquête rend fragile cette analyse, on peut conclure comme dans les données de l'OVE que la population étudiante étrangère est plus délicate du point de vue de l'état de santé que la population française.

Si on s'intéresse à l'état de santé des répondants en fonction de l'âge, on remarque que le ressenti « satisfaisant ou très satisfaisant » de l'état de santé est supérieur chez les étudiants jeunes : 87% chez les moins de 19 ans contre 85,3% chez les 21-22 ans et 83,5% chez les plus de 26 ans, selon le même schéma que dans l'enquête de l'OVE (Figure 33). On observe qu'il y a une augmentation de la part des étudiants déclarant une santé « peu ou pas satisfaisante » autour de 19-22 ans dans la période d'autonomisation du milieu familial (Figure 66).

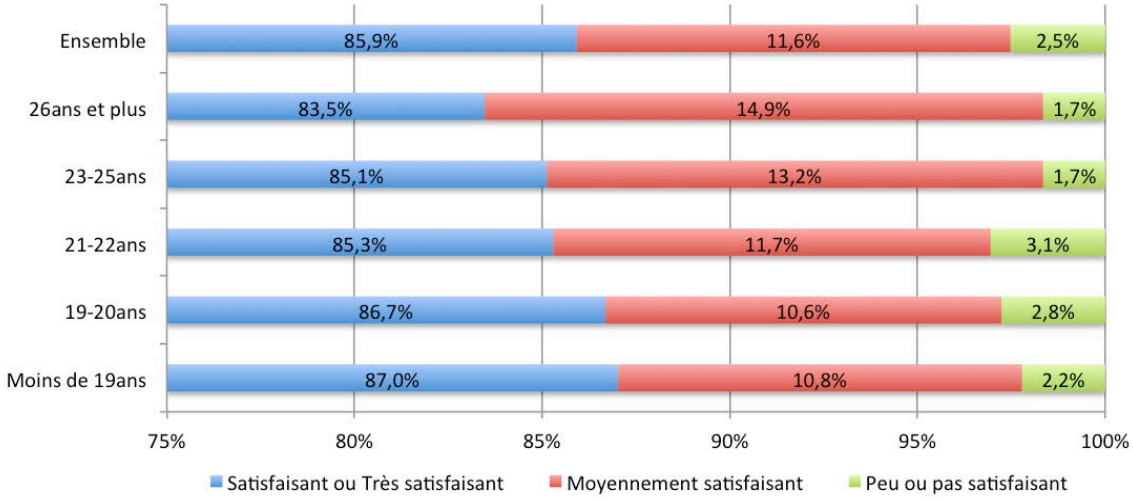

Figure 66 : Auto-évaluation de l'état de santé selon l'âge (en %).

- **Consultation médicale**

Alors que seulement 252 répondants, soit 9,5%, n'ont consulté aucun professionnel de santé au cours de l'année, 248 répondants ont eux par contre consulté les 4 catégories de professionnels de santé : 82,3% des répondants ont consulté un médecin généraliste avec près de la moitié d'entre eux qui ont consulté entre 1 et 5 fois, 56,4% un médecin spécialiste, 45,4% un dentiste et 20,2% un autre professionnel de santé.

Ainsi, on observe qu'au cours de l'année, d'après les déclarations des étudiants ayant répondu à l'enquête (Figure 67) :

- 17,7% n'ont pas consulté de médecin généraliste,
- 43,6% n'ont eu de rendez-vous avec aucun médecin spécialiste,
- 54,6% n'ont pas vu de dentiste, même pour un contrôle de routine,
- 79,8% n'ont pas eu à consulter un autre professionnel de santé.

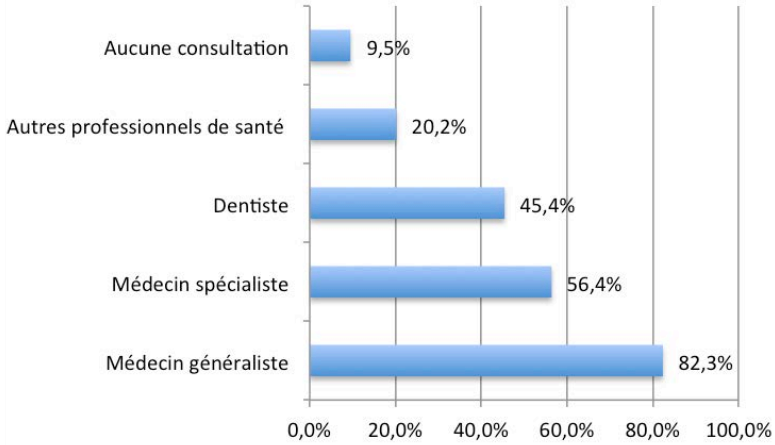

Figure 67 : Consultation médicale des répondants (en %).

Au cours de l'année, parmi les étudiants ayant consulté un médecin généraliste, près de la moitié (49,4%) a consulté « entre 1 et 5 fois », 39,2% au moins une fois cette année, ce qui peut être assimilable à une visite de routine, de contrôle ou une consultation pour une maladie aiguë, 11,5% « plus de 5 fois » pour lesquelles on peut se demander si cela est en rapport avec une pathologie chronique (Tableau XL et Figure 68).

Tableau XL : Consultation médicale des répondants (en %)[10].

Consultations	Nombre	%
Médecin généraliste	**2 186**	**82,3%**
au moins 1 fois cette année	*856*	*39,2%*
entre 1 et 5 fois	*1 079*	*49,4%*
plus de 5 fois	*251*	*11,5%*
Médecin spécialiste	**1 497**	**56,4%**
au moins 1 fois cette année	*866*	*57,8%*
entre 1 et 5 fois	*544*	*36,3%*
plus de 5 fois	*87*	*5,8%*
Dentiste	**1 206**	**45,4%**
au moins 1 fois cette année	*930*	*77,1%*
plus d'une fois	*276*	*22,9%*
Autres professionnels de santé	**536**	**20,2%**
au moins 1 fois cette année	*224*	*41,8%*
entre 1 et 5 fois	*164*	*30,6%*
plus de 5 fois	*148*	*27,6%*
Aucune consultation	**252**	**9,5%**
Ensemble	**2 656**	

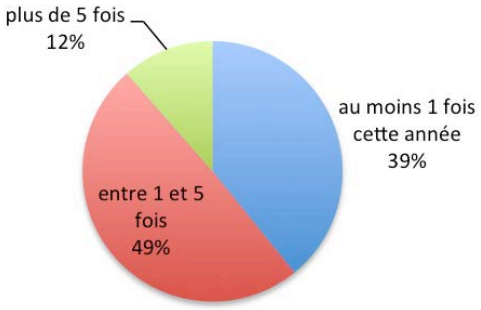

Figure 68 : Fréquence de consultation d'un médecin généraliste (en %).

Alors que seulement 45,4% des répondants ont consulté un dentiste au cours de l'année, on peut s'interroger sur la santé bucco-dentaire des étudiants, ainsi que sur l'intérêt de la mise en place d'une visite de contrôle annuelle, surtout avec 22,9% de ceux ayant consulté qui déclarent y être allés « plus d'une fois » au cours de l'année, ce qui peut sous-entendre un problème de soins en plein dans la période de retrait des dents de sagesse et la pose d'appareils orthodontiques (Figure 69).

[10] Note de lecture : Sur 2 656 répondants, 82,3% ont consulté un médecin généraliste au cours de l'année, et 9,5% des étudiants n'ont pas consulté de professionnel de santé (médecin, spécialiste, dentiste, autres) cette année.

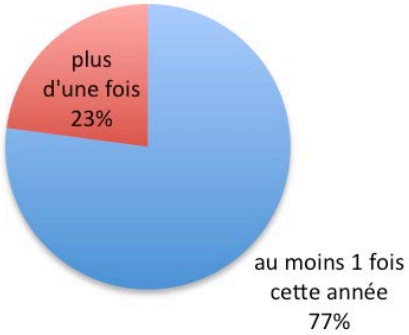

Figure 69 : Fréquence de consultation d'un dentiste (en %).

Avec 56,4% des répondants qui déclarent avoir eu un rendez-vous avec un médecin spécialiste au cours de l'année, on remarque que le premier professionnel consulté (d'après les répondants ayant renseigné le spécialiste consulté) est le gynécologue pour les femmes et l'ophtalmologue pour les hommes, ce qui représente respectivement 33,1% et 25,4%, tout confondu, des consultations de spécialistes (Figure 70).

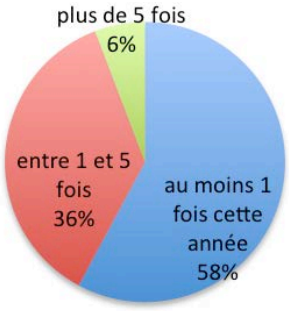

Figure 70 : Fréquence de consultation d'un médecin spécialiste (en %).

En ce qui concerne la fréquence de consultations d'un spécialiste, 58% ne l'ont consulté qu'« une seule fois », 36% « entre 1 et 5 fois » et 6% « plus de 5 fois ». Ceci peut s'interpréter comme une majorité de visites de contrôle annuel en l'absence de complication grave, comme pour l'ophtalmologue pour le renouvellement de la prescription de verres correcteurs dont la validité est de 3 ans et peut être à l'origine du faible taux de consultations.

Par contre, si on s'intéresse au taux de consultation en gynécologie (Tableau XLI), on remarque que seulement 38% des femmes déclarent avoir consulté un gynécologue (un spécialiste), ce qui interpelle sur leur suivi gynécologique dans la « tranche d'âge étudiante » en lien avec l'éveil sexuel, les premières relations durables et les pratiques associées (à risques ou non). Sur le modèle de la consultation dentaire, une consultation gynécologique

de contrôle annuel pourrait être intéressante pour effectuer ce suivi, l'accompagnement de la contraception et la prévention des IST.

Tableau XLI : Spécialiste consulté par les répondants selon le sexe (en %).

Spécialiste	Répondant			
	Féminin	Masculin	Ensemble	%
Gynécologue	215		215	33,1%
Ophtalmologue	142	23	165	25,4%
Dermatologue	49	12	61	9,4%
Chirurgien	21	9	30	4,6%
Cardiologue	16	7	23	3,5%
ORL	16	4	20	3,1%
Allergologue	14	5	19	2,9%
Psychiatre	14	3	17	2,6%
Gastro-entérologue	7	6	13	2,0%
Neurologue	8	5	13	2,0%
Pneumologue	11	2	13	2,0%
Radiologue	8	3	11	1,7%
Médecin du Sport	7	3	10	1,5%
Rhumatologue	8		8	1,2%
Psychologue	7		7	1,1%
Endocrinologue	5	2	7	1,1%
Angiologue	5		5	0,8%
Diabétologue	2	3	5	0,8%
Urologue	1	2	3	0,5%
Oncologue	2		2	0,3%
Néphrologue		1	1	0,2%
Généticien	1		1	0,2%
Total	**559**	**90**	**649**	

Pour ce qui est de la consultation auprès d'un autre professionnel de santé, pouvant évoquer le traitement d'une pathologie aiguë, on constate que 42% des déclarants ont consulté seulement « une fois », contre 30% « entre 1 et 5 fois » et 28% « plus de 5 fois ». Ces résultats peuvent s'expliquer par le type de professionnel consulté, avec le kinésithérapeute qui représente 54% de ces consultations et qui nécessite plusieurs consultations, tout comme l'infirmier, pour 19,7% des étudiants dans cette situation (Figure 71 et Tableau XLII).

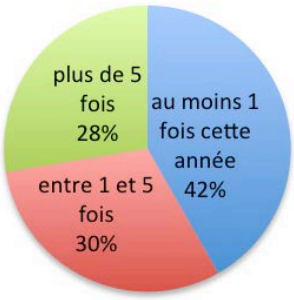

Figure 71 : Fréquence de consultation d'un autre professionnel de santé (en %).

Tableau XLII : Autre professionnel de santé consulté par les répondants selon le sexe (en %).

Autre professionnel de santé	Répondant			
	Féminin	Masculin	Ensemble	%
Kinésithérapeute	101	21	122	54,7%
Infirmier	36	8	44	19,7%
Ostéopathe	24	4	28	12,6%
Podologue	15	3	18	8,1%
Sage-Femme	7		7	3,1%
Nutritionniste/Diététicien	4		4	
TOTAL	**187**	**36**	**223**	

Ce qui est important à retenir, c'est qu'une très faible part (9,5%) des étudiants n'a pas consulté de professionnels de santé au cours de l'année, allant jusqu'à 54,6% n'étant pas allés chez le dentiste et près de 62% des femmes chez le gynécologue, alors que cette population se trouve à une période charnière de sa vie où il est nécessaire de préserver son capital santé.

Cette situation nécessite de lancer une réflexion sur le rôle de l'université et des établissements impliqués dans l'Enseignement Supérieur dans le suivi et l'accompagnement des jeunes, et des moyens mis à disposition des services de santé universitaire. Mais, les résultats de l'enquête ne peuvent donner qu'une tendance de la situation en Lorraine en raison du faible taux de retour du questionnaire et des omissions faites par les répondants.

- **Renoncement aux soins**

Pour un tiers des répondants n'ayant consulté aucun professionnel de santé au cours de l'année, cette non-consultation de soins est due à l'absence de maladie.

Pour les deux autres tiers, le renoncement aux soins est expliqué par 3 phénomènes (Tableau XLIII) :

- les raisons financières pour 8,9%, avec les difficultés d'avancer ou payer les frais de santé,
- les raisons en lien avec le corps médical pour 38,1% où la majorité des répondants déclarent « ne pas avoir le temps de s'y rendre » et près d'un quart pour des raisons d'éloignement,
- en lien avec la maladie pour 53% avec près de 40% qui préfèrent se soigner eux-mêmes.

Tableau XLIII : Raison de non-consultation médicale (en %).

Raison de non-consultation	Nombre	Pourcentage
Absence de maladie	**84**	**33,3%**
"Je n'ai pas été malade cette année"	*84*	*100,0%*
En cas de maladie	**168**	**66,7%**
Financière	15	8,9%
"Je n'ai pas de mutuelle"	*4*	*26,7%*
"J'avais des difficultés pour avancer les frais"	*11*	*73,3%*
En lien avec le corps médical	64	38,1%
"parce que mon médecin traitant est éloigné"	*15*	*23,4%*
"J'ai peur d'aller voir le médecin et passer des examens"	*6*	*9,4%*
"Je n'ai pas le temps de m'y rendre"	*34*	53,1%
"Je ne connais pas de médecin"	*6*	*9,4%*
Autres (parents médecins)	*3*	*4,7%*
En lien avec la maladie	89	53,0%
"Je préfère attendre que cela passe"	*54*	*60,7%*
"Je préfère me soigner moi-même"	*35*	*39,3%*
TOTAL	**252**	

d. Conclusion

Sur la base de l'échantillon de la population étudiante ayant répondu de façon volontaire et au hasard dans les limites du mode de diffusion, les réponses ne sont pas totalement représentatives de la population étudiante de Lorraine, auquel il faut ajouter qu'aucun redressement n'a été effectué.

Ainsi, il est important à retenir que majoritairement cette population est féminine à 72,4%, avec une moyenne d'âge de 21 ans, de nationalité française (95,78%), inscrite à l'Université de Lorraine (92,6%).
On apprend par ailleurs que les répondants sont majoritairement en sciences dites « dures » (Santé, Sciences et techniques, et Ingénierie) (67,8%) et en cycle licence (73,6%).
Pour ce qui est de leur état de santé, ils sont majoritairement en bonne ou très bonne santé (86,0%), ils ont consulté un médecin au cours de l'année (82,3%) et que lorsqu'ils ne vont pas chez le médecin, c'est parce qu'ils ne sont pas malades.

Enfin si l'on compare cet échantillon aux données des observatoires, on remarque qu'il suit les mêmes tendances que la population locale et nationale sauf en ce qui concerne les filières d'études.

3. Résultats de l'enquête

a. Le recours à l'automédication

Alors que 81,6 % des étudiants interrogés déclarent avoir consulté un médecin généraliste au cours de l'année et 85,9% ayant un ressenti « satisfaisant et très satisfaisant » de leur état de santé, 81,9% des répondants ont eu recours à l'automédication (Figure 72).

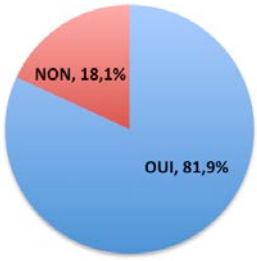

Figure 72 : Recours à l'automédication (en %).

Si l'on analyse ce comportement selon plusieurs caractéristiques de la population étudiante sondée, et selon les déclarations, on remarque que :

- une différence existe entre les sexes, où les femmes ont plus recours à l'automédication que les hommes avec 85,9 % face à 71,4 %. Cela peut être dû à la survenue de pathologies ou de symptômes périodiques bénins nécessitant une automédication (Figure 73).

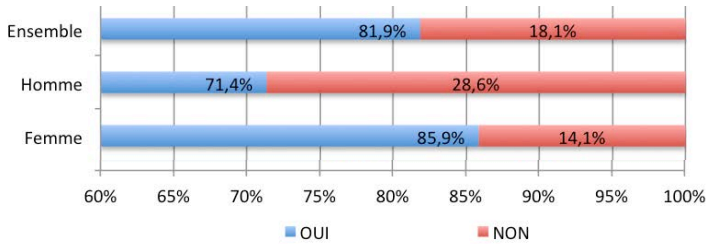

Figure 73 : Recours à l'automédication selon le sexe (en %).

- en fonction du lieu d'origine, une différence existe quant au recours à l'automédication avec 82,5% pour les étudiants français contre 67% chez les étudiants étrangers, alors que ces derniers se déclarent en moins bonne santé et consultent moins le médecin (79% consultent parmi les étudiants étrangers) : cette situation peut s'expliquer par la moins bonne connaissance du système français (Figure 74).

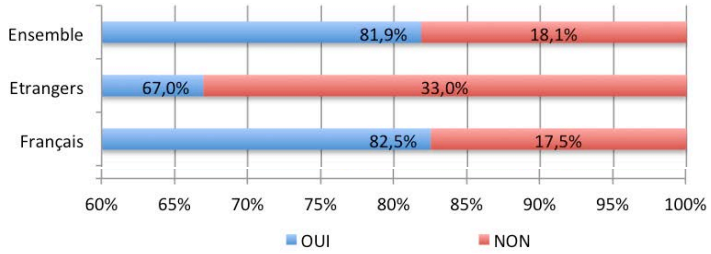

Figure 74 : Recours à l'automédication selon la nationalité (en %).

- si l'on compare le recours à l'automédication en fonction de l'âge, on constate qu'il est stable chez la population étudiante jusqu'à 22 ans (environ 80%), puis augmente jusqu'à près de 87% au-delà de 23 ans. Ce phénomène peut s'expliquer par différents éléments : l'autonomie des jeunes, la capitalisation sur les expériences, et ce, en lien avec les pratiques de consultations médicales où 92 % des moins de 19 ans ont consulté au cours de l'année contre 57 % chez les plus de 25 ans, alors même que les 19-25 ans avoisinent les 81-85% (Figure 75).

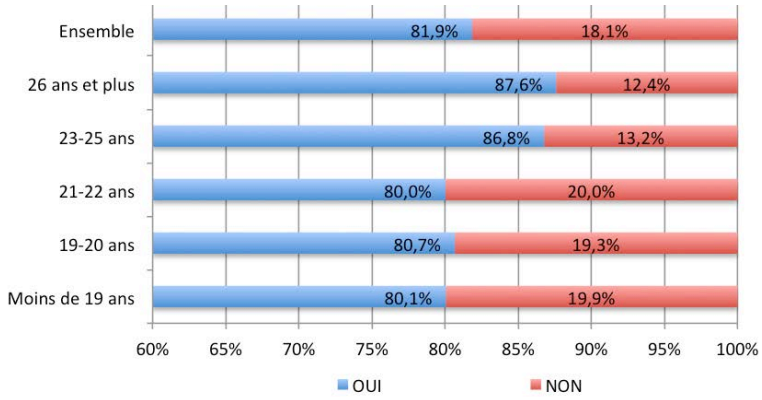

Figure 75 : Recours à l'automédication selon l'âge (en %).

- maintenant si l'on compare le recours à l'automédication en fonction de l'éloignement géographique, on remarque que les étudiants éloignés du milieu familial de plus de 250 km ont moins tendance à utiliser l'automédication, alors que ceux éloignés de moins de 250 km sont dans la moyenne des répondants (Figure 76).

  Cela va en contradiction avec l'hypothèse selon laquelle l'autonomisation vis-à-vis du milieu familial favorise l'automédication. On pourrait même dire inversement que c'est le milieu familial qui va inciter les étudiants à recourir aux médicaments sans ordonnance.

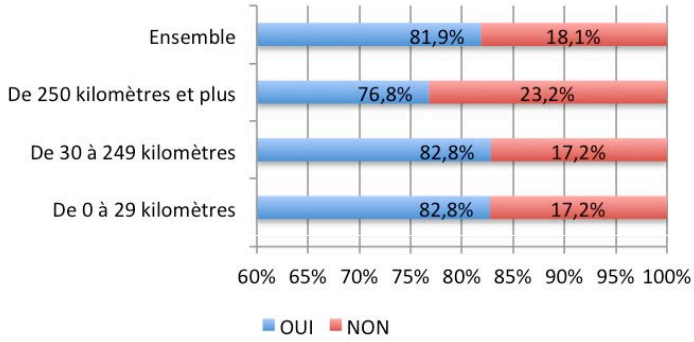

Figure 76 : Recours à l'automédication en fonction de l'éloignement géographique (en %).

- tout comme l'hypothèse que le renoncement à la consultation médicale se fait au profit du recours à l'automédication, on constate que les répondants n'ayant pas consulté de médecin au cours de l'année ont moins tendance à utiliser les médicaments sur ordonnance, avec 71,5 % face à 83,8 % (Figure 77).
  Cela peut être dû à un renoncement complet aux soins.

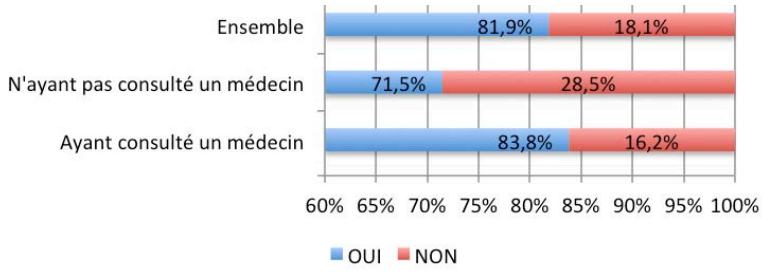

Figure 77 : Recours à l'automédication selon le recours à la consultation médicale (en %).

- et on constate une légère variation des comportements d'automédication en fonction de l'état de santé et ce, de façon non proportionnelle, ce qui ne confirme ni ne dément un lien entre l'état de santé et la prise de médicaments sans ordonnance (Figure 78).

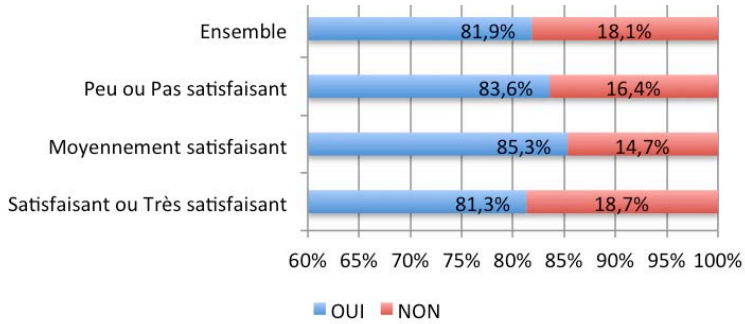

Figure 78 : Recours à l'automédication selon l'état de santé (en %).

b. Fréquence de recours à l'automédication

Sur la base des 2 174 répondants ayant eu recours à l'automédication au cours de l'année, 62,8% y ont eu recours occasionnellement (au moins 1 fois dans le mois), 32,3% fréquemment (plus d'une fois par mois et moins d'une fois par semaine) et 4,9% très fréquemment (plus d'une fois par semaine) (Figure 79).

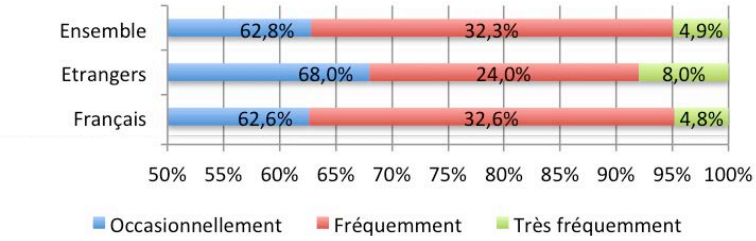

Figure 79 : Fréquence d'automédication selon l'origine géographique (en %).

Ainsi sur les 67% d'étudiants étrangers qui utilisent l'automédication, 68% l'utilisent occasionnellement et 8% très fréquemment, ce qui montre que les étudiants étrangers ont globalement moins recours à l'automédication, sauf pour une partie d'entre eux qui veut l'utiliser très fréquemment (8%) contre 4,8% chez les français (Figure 79).

Si l'on s'intéresse maintenant à la fréquence de recours à l'automédication en fonction du sexe, on constate que les femmes utilisent plus fréquemment l'automédication que les hommes avec respectivement 35,3% et 5,2% d'utilisation « fréquente » et « très fréquente », contre 22,9% de « fréquent » et 4% de « très fréquent » chez les hommes (Figure 80).

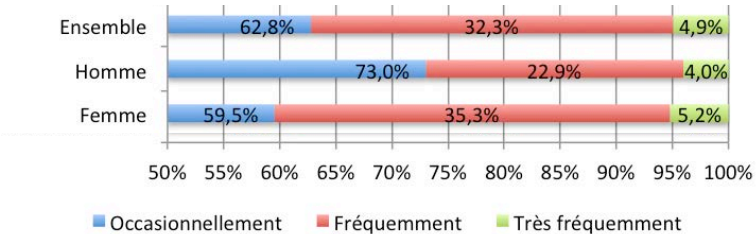

Figure 80 : Fréquence d'automédication selon le sexe (en %).

Pour ce qui est de l'influence de l'âge sur la fréquentation d'utilisation des médicaments sans ordonnance, les comportements sont équivalents jusqu'à 25 ans, puis changent chez les plus de 26 ans : ils sont 10,4% à les utiliser très fréquemment contre 4,2-5% chez les autres (Figure 81).

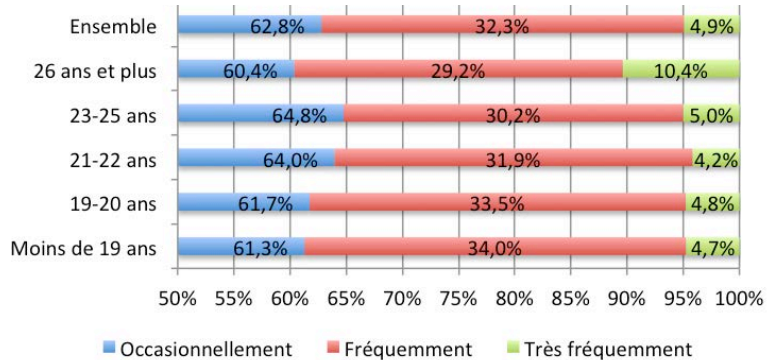

Figure 81 : Fréquence d'automédication selon l'âge (en %).

c. Motifs de recours à l'automédication

Sur la base des 2 174 étudiants ayant recours à l'automédication, les principales raisons sont « le manque de temps » pour 55% d'entre eux, « je n'aime pas aller chez le médecin » pour 27,1% et « il s'agit de maladies bénignes » pour 14,8%, avec une part importante de raisons « autres » (12,8%, la 4ème raison).

Les répondants ont évoqué le fait que l'utilisation de l'automédication est « plus pratique », « plus simple » ou en lien avec la présence dans l'entourage ou le fait d'être professionnels de santé (médecin, pharmacien, infirmier), auquel il faut ajouter la raison qu' « [ils connaissent] les médicaments à prendre en fonction des symptômes » pour 9,1% des répondants, même si ce dernier élément est à nuancer au vue du jeune âge de l'échantillon répondant (Tableau XLIV).

Tableau XLIV : Motifs de recours à l'automédication.

	Nombre	%	Rang
J'habite loin de chez un médecin	165	7,6%	7ème
Je n'ai pas le temps d'y aller	1 195	55,0%	1er
Cela coûte cher et je n'ai pas de mutuelle	75	3,4%	8ème
Je ne pouvais pas avancer les frais	174	8,0%	6ème
Cela permet une confidentialité par rapport aux parents	53	2,4%	9ème
Je n'aime pas aller chez le médecin	589	27,1%	2ème
Il s'agit de maladies bénignes	322	14,8%	3ème
Je connais les médicaments à prendre en fonction des symptômes	198	9,1%	5ème
Autres	279	12,8%	4ème

Selon les répondants, l'utilisation de l'automédication se base pour 72,6% sur l'expérience des traitements déjà prescrits, ce qui confirme une capitalisation sur les médicaments associés à des symptômes, 66,8% sur ces connaissances en raison d'une forte proportion

d'étudiants en santé (Figure 62), 53,1% sur les conseils du pharmacien, ce qui est faible par rapport au rôle que devrait jouer le pharmacien dans l'accompagnement des pathologies bénignes, 45,5% sur l'avis de l'entourage et seulement 18,6% sur les recherches (Tableau XLV).

Tableau XLV : Fondement du recours à l'automédication.

	Nombre	%	Rang
Mes connaissances (formations)	1 452	66,8%	2ème
Mon expérience (ancienne prescription)	1 578	72,6%	1er
Mon entourage (conseil des proches)	990	45,5%	4ème
Mes recherches (internet, livre, etc.)	404	18,6%	5ème
Les conseils du pharmacien	1 154	53,1%	3ème

Ces éléments alertent quant au rôle d'accompagnement, de conseil et d'éducation du pharmacien dans les actes de délivrance de médicaments à prescription facultative, mais aussi lors de la dispensation des traitements prescrits en raison de la possible utilisation de ceux-ci en dehors du contexte initial de délivrance et/ou à une autre personne que son destinataire d'origine.

d. Pathologie motivant le recours à l'automédication

Selon les répondants, la première cause de recours à l'automédication est les douleurs (et inflammations), avec 77% des étudiants qui en ont souffert au cours de l'année, suivie par « les maux de ventre » (66%), « les plaies et blessures légères » (54,1%), la fièvre (51,1%), les brûlures (47,5%), la toux (45,1%), la fatigue (39,9%), la diarrhée (29,7%), le stress (28,5%) et les infections ORL (17,8%) (Tableau XLVI).

Tableau XLVI : Pathologie motivant le recours à l'automédication.

Pathologie	Nombre	%
Insomnie	341	15,7%
Déprime	99	4,6%
Fièvre	1 110	51,1%
Plaies, blessures	1 177	54,1%
Brûlures	1 033	47,5%
Verrues	198	9,1%
Infection nez, oreilles, gorges	388	17,8%
Douleur et inflammation	1 687	77,6%
Maux de ventre, spasmes, brûlures estomac	1 434	66,0%
Stress	619	28,5%
Fatigue	868	39,9%
Constipation	318	14,6%
Diarrhées	645	29,7%
Toux	981	45,1%
Acné	246	11,3%
Herpès labial	125	5,7%
Mal des transports	215	9,9%
Allergies	378	17,4%
Mycoses	189	8,7%
Troubles de la circulation veineuse	79	3,6%
Autres (Cystites, eczéma)	22	1,0%

Ainsi, on constate que près de 7 étudiants sur 10 ont été sujets à des douleurs au cours de l'année ayant nécessité la prise de médicaments dans le cadre d'une automédication, 1 sur 2 pour de la fièvre ou une toux, 2 sur 5 pour une sensation de fatigue et plus d'un quart pour le stress.

e. Types de médicaments utilisés

Pour 88,3% des répondants, la pratique de l'automédication est réalisée à l'aide de médicaments « conseil » sans ordonnance, 51,3% avec des médicaments sur ordonnance restants dans l'armoire à pharmacie.

En parallèle à cela, 31,4% des étudiants déclarent consommer de l'homéopathie, 28% des compléments alimentaires (vitamines, micro et macro-nutrition), 23,7% des plantes en phytothérapie, 18,6% des huiles essentielles (Tableau XLVII).

Tableau XLVII : Type de médicament utilisé en automédication.

Types de médicaments	Nombre	%
Médicament conseil sans ordonnance	1 920	88,3%
Médicament sur ordonnance (restant dans l'armoire à pharmacie)	1 120	51,5%
Phytothérapie	515	23,7%
Homéothérapie	682	31,4%
Aromathérapie	404	18,6%
Compléments alimentaires	609	28,0%
Autres (« Remède de Grand Mère »)	11	0,5%

Ainsi près de 9 étudiants sur 10 font confiance aux médicaments en officine, malgré la moitié qui réutilise les médicaments de précédentes ordonnances.

f. Lieux d'obtention des médicaments

Après avoir étudié la fréquence d'utilisation, les causes, les types de médicaments utilisés, nous allons nous intéresser aux lieux où les étudiants se procurent les médicaments (Tableau XLVIII).

Tableau XLVIII : Lieux d'obtention des médicaments.

Lieux d'obtention des médicaments	Nombre	%
En pharmacie	2 061	94,8%
En grande surface	215	9,9%
En parapharmacie	446	20,5%
Par l'intermédiaire d'une personne	407	18,7%
Dans les médicaments restants du domicile	1 299	59,8%
Sur internet	48	2,2%
Autres (les plantes du jardin)	9	0,4%

On remarque que pour les étudiants, la première source médicamenteuse est la pharmacie d'officine avec 94,8%, alors que 59,8% se servent dans leur armoire à pharmacie, et seulement 9,9% en grande surface et 2,2% sur internet.

g. Conclusion

Sur la base des réponses de l'échantillon, on retiendra que majoritairement les étudiants ont recours à l'automédication (82%), avec une influence du sexe (86% chez les femmes), de l'origine géographique (67% chez les étrangers), de l'âge (87% chez les plus de 23 ans) et ce occasionnellement (62,8%) en raison du manque de temps pour aller consulter un médecin (55%), avec une pratique basée sur l'expérience des anciennes prescriptions (72,6%), pour des « douleurs » (77,6%) avec des médicaments sans ordonnance (88,3%) achetés en officine (84,8%).

4. Conclusion de partie

A l'issue d'une période de diffusion d'un mois, l'enquête a recueilli plus de 3 500 réponses de la part des étudiants lorrains dont 2 656 complètes, à partir desquelles une analyse a pu être effectuée pour tout d'abord établir le profil des répondants, puis d'appréhender leurs comportements en terme d'automédication.

L'enquête a ainsi permis de déterminer des esquisses du comportement d'automédication, alors qu'il n'existe pas de données comparables au sein des étudiants nationaux, ni au sein de la population générale, comme une consommation de produits pharmaceutiques officinaux, pour des pathologies douloureuses et inflammatoires et ce sur la base des prescriptions et expériences passées, alors que l'échantillon sondé présente des comportements de santé similaires à la population étudiante nationale.

Cependant, il est important de noter dans l'analyse de l'enquête que la collecte des réponses a eu lieu à une mauvaise période (courant mi-juin en fin de second semestre et au cœur des examens ou des stages), avec les limites de la diffusion par mail et sur les réseaux sociaux (limitée aux étudiants universitaires et à son réseau). A ceci, il faut ajouter des biais liés au questionnaire avec trop de zones de libres expressions (complexifiant l'analyse), des problèmes de dysfonctionnement du questionnaire ainsi que les problèmes de définition des termes pouvant être la source d'un grand nombre de questionnaires incomplets et des difficultés d'exploitation.

Conclusion

La problématique de la santé des étudiants est un sujet qui préoccupe l'ensemble des acteurs publics (université, établissements d'enseignement supérieur hors universitaire, collectivités territoriales, observatoires, les services de l'Etat : rectorat, préfecture, etc.) comme privés (écoles, mutuelles étudiantes, associations, etc.) selon leurs compétences et leurs missions, pour laquelle ils publient des données.

En rassemblant ces données, on constate que cette thématique est conditionnée en grande partie par les caractéristiques sociodémographiques et les déterminants socio-culturels de cette population, en particulier le milieu d'origine en ce qui concerne les comportements de vie.

Ainsi, on constate que les étudiants de sexe masculin (68,1%), de moins de 19 ans (66,6%), issus d'un milieu familial avec une CSP « supérieure » (65,5%), cohabitants (66,3%), de nationalité française (63,7%), exerçant une activité rémunérée en lien avec les études ou non concurrente avec celles-ci (64,9-63,6%) estiment leur état de santé comme satisfaisant ou très satisfaisant (63,2% en moyenne), ce qui confirme l'importance de la situation et du lien familial.
Ces éléments conditionnent, selon la même attitude, les comportements de recours aux soins où les étudiants de 23-25 ans (20,3%), issus d'un milieu familial dont la CSP est populaire (15,7%), dé-cohabitants indépendants (18,5%), de nationalité étrangère (15%) sont plus sujets à renoncer à se soigner (13,2% en moyenne).

Si on s'intéresse maintenant aux comportements d'automédication, on observe majoritairement que ce sont les étudiants de sexe féminin (85,9%), de nationalité française (82,5%), âgés de 26 ans ou plus, habitant pour leurs études à moins de 250 kilomètres du foyer familial, qui ont consulté un médecin au cours de l'année (83,9%), dont le ressenti de l'état de santé est moyennement satisfaisant (85,3%) qui ont recours à l'automédication (81,9% en moyenne).
Ces consommations de médicaments allopathiques majoritairement achetés en pharmacie (94,8%) se basent sur l'expérience des prescriptions antérieures pour des pathologies douloureuses ou inflammatoires.

Pour conclure, les étudiants bénéficient du facteur jeunesse qui paradoxalement leur permet d'être en relativement bonne santé avec peu de prévalence de maladies chroniques ou

invalidantes, en même temps que d'être une population plus fragile due à cette phase des premières expériences (sexuelles, addictive, et de vie).
Une analyse pluriannuelle permettrait d'appréhender l'évolution de ces comportements au regard de la population nationale.

Bibliographie

- **Ouvrages**

NOM Initiale du/des Prénom(s) de l'auteur(s), Titre de l'ouvrage, Tome, Maison d'édition avec Ed. Ville Pays, Année de parution, Nombre de pages, Pagination

ADSSU.(a) (21 juillet 2014). Enquête nationale 2013, Santé des étudiants en France : Addiction et prise de risques, Présentation des résultats pour l'Université de Lorraine. ADSSU. Paris : ADSSU, 22 pages.

ADSSU (b). (avril 2014). Enquête nationale 2013, Santé des étudiants en France : Addiction et prise de risques. ADSSU. Paris : ADSSU, 74 pages.

ADUAN (a). (2009). *Enquête sur la mobilité des étudiants - Démarches et principaux enseignements.* Nancy : ADUAN.

ADUAN (b). (2013). *Extraction de l'enquête de l'OVE de 2010 - La santé des étudiants.* Nancy : ADUAN.

ADUAN (c). (2013). *Extraction de l'enquête de l'OVE de 2010 - Le salariat étudiant.* Nancy : ADUAN .

ADUAN (d). (2011, Janvier). Base cartographique de l'ADUAN. *L'enseignement supérieur lorrain* . Nancy, Lorraine, France : ADUAN.

CROUS NancyMetzLorraine (a). (2013). *Rapport d'activité 2012 - 7ème rapport annuel de performance.* CROUS Nancy Metz Lorraine. Nancy : CROUS Nancy Metz Lorraine.

CROUS NancyMetzLorraine (b). (2014). *Rapport d'Activité 2013 - 8ème rapport annuel de performance.* CROUS NancyMetzLorraine, ISBN 1777-2192. Nancy : CROUS NancyMetzLorraine, 55 pages.

CROUS NancyMetzLorraine (c). (2015). *Rapport d'activité 2014 - 9ème rapport annuel de performance.* Nancy : CROUS NancyMetzLorraine, 52 pages.

CROUS NancyMetzLorraine (d). (2012). *Projet d'établissement 2012-2015.* Nancy : CROUS NancyMetzLorraine, 51 pages.

EmeVia. (2013). *L'Enquête de Santé 2013 - extraction MGEL.* Paris : EmeVia.

INSEE (a). (2011). *les étudiants lorrains, un défi : le renforcement de l'attractivité, INSEE Lorraine n°272, décembre 2011.* Paris : INSEE.

Mutuelle Générale Etudiante de l'Est (a). (2013). *Rapport d'activité 2012/2013.* Mutuelle Générale Etudiante de l'Est, Service Prévention. Nancy : Mutuelle Générale Etudiante de l'Est.

MESR (c). (2014). *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche.* Paris : MESR, ISBN 978-2-11-099382-3, 106 pages.

MESR (e). (2014). *Diagnostic territorial - STRATER - Diagnostic Lorraine.* Paris : MESR, 80 pages.

MESR (d). (2014). *Diagnostic territorial - STRATER - Focus Post-BAC - Lorraine.* Paris : MESR, 44 pages.

MESR (f). (2014). *Atlas régional - Effectifs d'étudiants en 2012-2013.* Paris : MESR. ISBN 78-2-11-099383-0. 23 pages.

Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante. (2014). *Observatoire Lorrain de l'Enseignement Supérieur de la Vie Etudiante.* ADUAN, AGURAM, Université de Lorraine et CROUS NancyMetzLorraine. Nancy : ADUAN & AGURAM, 51 pages.

OVE (a). (2013). *La vie étudiante – Repères, ISBN 10-31-1829.* Paris : OVE, 23 pages.

OVE (b). (2014). *Enquête nationale - Conditions de vie des étudiants 2013 - le logement étudiant.* Paris : OVE, 10 pages.

OVE (c). (2014). *Enquête nationale - Conditions de vie des étudiants 2013 - la santé des étudiants.* Paris : OVE, 20 pages.

OVE (e). (2014). *Enquête nationale - Conditions de vie des étudiants 2013 - l'activité rémunérée.* Paris : OVE, 17 pages.

OVE (d). (2014). *Enquête nationale - Conditions de vie des étudiants 2013 - la restauration étudiante.* Paris : OVE, 7 pages.

OVE (f). (2014). *Enquête nationale - Conditions de vie des étudiants 2013 - Données démographiques et académiques.* Paris : OVE, 13 pages.

Organisation Mondiale de la Santé. (1946). Préambule à la Constitution de l'OMS, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. 1946 ; (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948. New York, USA.

Rectorat Nancy-Metz (a). (2013-2014). *Bilan d'orientation et de l'affectation.* Paris : Rectorat Nancy-Metz, 116 pages.

Rectorat Nancy-Metz (b). (2013). Chiffres clés 2013. 18. Nancy, Lorraine, France : Rectorat Nancy-Metz, 18 pages.

Rectorat Nancy-Metz (c). (2014). Rentrée 2014 - Chiffres clés. Nancy, Lorraine, France : Rectorat Nancy-Metz, 27 pages.

Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé - SIUMPPS. (2011). PV du Conseil du SIUMPPS du 23 novembre 2011. Nancy : Université Henri Poincaré.

UFC Que Choisir. (septembre 2012). Les mutuelles étudiantes. Paris, France: UFC Que Choisir. 31 pages.

Université de Lorraine (a). (2013). Bilan des actions de prévention "Faites la Fête". Nancy: Université de Lorraine.

Université de Lorraine (c). (2014, juin). Chiffres clés 2013. Nancy, Lorraine, France: Université de Lorraine.

Université de Lorraine (d). (2014). Bilan du Comité d'Action Sociale Etudiante (note). Nancy, Lorraine, France: Université de Lorraine.

Université de Lorraine (e). (2014). L'emploi étudiant à l'Université de Lorraine (note). Nancy, Lorraine, France: Université de Lorraine.

Université de Lorraine (f). (2014). Prestations proposées par le SSU de l'Université de Lorraine aux établissements hors-universitaires (note). Nancy, Lorraine, France: Université de Lorraine.

USEM, & FNORS. (2007). Enquête sur la santé des étudiants. Paris, France: USEM & FNORS.

- **Articles de périodiques**

NOM Initiale du/des Prénom(s) de l'auteur, Année de publication, Titre de l'article, Titre du périodique, Pagination

OVE (g). (2013, mars). Des fragilités psychologiques différenciées selon les filières et l'exercice d'une activité rémunérée. *OVE INFOS n°27* , 8 pages.

- **Ressources internet - Webographie**

AUTEUR(s) (ou Organisme), Titre de la ressource, Site : In Titre du site ou de la ressource, Disponible sur <URL>, Date de consultation

AFIPA. (2014). *Etudes et positions*. Consulté en Juin 2015, sur AFIPA pour une automédication responsable : http://www.afipa.org/6-afipa-automedication/515-le-selfcare/521-notre-definition.aspx#sthash.v0Y7MAxi.dpuf

Caisse d'Assurance Maladie (a). (2014, Septembre). *Couverture Médicale Universelle Complémentaire*. Consulté en Janvier 2015, sur AMELI.FR: http://www.ameli.fr/assures/soins-et-remboursements/cmu-et-complementaires-sante/cmu-complementaire/les-conditions-pour-en-beneficier_meurthe-et-moselle.php

Caisse d'Assurance Maladie (b). (2014, Septembre). *Aide à l'Acquisition d'une Complémantaire Santé*. Consulté en Janvier 2015, sur AMELI.FR: http://www.ameli.fr/assures/soins-et-remboursements/cmu-et-complementaires-sante/aide-a-l-acquisition-d-une-complementaire-sante/objectif-et-avantages-de-l-acs_meurthe-et-moselle.php

Conseil régional de Lorraine. (2014). *Aides régionales d'études allouées aux élèves ou étudiants en formations sanitaires et sociales.* Consulté en Septembre 2014, sur Dispositifs d'Intervention du Conseil Régional: www.lorraine.eu/files/live/sites/www/files/contributed/documents/PSPV/BSS/reglement-intervention.pdf

INSEE (b). (2011, 01). *Étudiants : le Centre pénalisé par sa proximité francilienne*. Consulté en Septembre 2013, sur www.insee.fr: Source : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=17055

INSEE (c). (2014). *Recensement de la population 2011*. Consulté en Septembre 2014, sur Bases de données de l'INSEE: http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensement/resultats/2011/rp2011.htm

LMDE. (2015). *Securité sociale - Guide 2015-2016.* Consulté en Janvier 2015, sur La mutuelle des Etudiants: http://lmde.com/fileadmin/pdf/securite_sociale/pages_etudiants_etrangers/guide_protection_sociale_fr.pdf

MESR (a). (2012). *Accès à l'Enseignement Supérieur*. Consulté en Septembre 2014, sur Ministère de l'Enseignement Supérieur et Recherche: http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/EESR7_ES_09-1_acces_a_l_enseignement_superieur.php

MESR (b). (2013). *MESR - 45 indicateurs.* Consulté en Septembre 2014, sur Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche: http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/pdf/6/EESR6_ES_18.pdf

Ministère des Affaires sociales et de la Santé. (2010, 09 20). *Le portail du service public de la Sécurité Sociale.* Consulté en Septembre 2014, sur Rapport de la commission des comptes de la sécurité sociale: www.securite-sociale.fr/img/ccss200910_fic-10-5.pdf

Mutuelle Générale Etudiante de l'Est (b). (2014). *Vous arrivez en France ?* Consulté en septembre 2014, sur le site de La Mutuelle Générale Etudiante de l'Est: http://www.mgel.fr/mobilite/vous-arrivez-en-france.php

Université de Lorraine (b). (2014). *Tableau de Bord*. Consulté le 21 Septembre 2014, sur Population étudiante 2013: www.myreport.univ-lorraine.fr

Université de Lorraine (g). (2012, juin 03). *Santé et social.* Consulté le 05 Juillet 2015, sur Le site de l'Université de Lorraine: www.univ-lorraine.fr/santesocial

Glossaire

Collégium Un collégium est une structure interne à l'Université de Lorraine regroupant les composantes de formations par caractéristique disciplinaire, juridique ou de fonctionnement, en assurant la représentation des grands secteurs de formation de l'université de Lorraine selon l'article 12 et 14 du décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l' Université de Lorraine

Table des annexes

Annexe n°1 Le paysage de l'ES lorrain

Annexe n°2 Effectifs étudiants de l'Université de Lorraine par composantes

Annexe n°3 Cartographie des effectifs étudiants dans l'agglomération nancéienne

Annexe n°4 Cartographie des effectifs étudiants dans l'agglomération messine

Annexe n°5 Le parc de la logement CROUS

Annexe n°6 Cartographie du logement étudiant dans l'agglomération nancéienne

Annexe n°7 Cartographie du logement étudiant dans l'agglomération messine

Annexe n°8 La présentation de la soutenance

Annexe n°9 Le questionnaire de l'enquête

Annexe n°1 Le paysage de l'ES lorrain

Le paysage de l'ES se compose, entre autres : (MESR (f), 2014) (MESR (e), 2014)

- d'établissements sous la tutelle du MESR
    - 1 université
        - Université de Lorraine (effectif : 52 478 étudiants)
            - 10 écoles d'ingénieurs et 1 Classe Préparatoire Polytechnique (CPP)
            - 8 Instituts Universitaires de Technologie (IUT)
            - 7 Instituts dont 2 Instituts en Administration et Economie (IAE)
            - 1 Ecole Supérieure de Professorat et de l'Education (ESPE) structure en cotutelle entre le rectorat et l'Université
            - 4 facultés de Santé : Médecine, Pharmacie, Odontologie et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
            - 10 facultés en Sciences et Techniques (ST), Droit-Economie-Gestion (DEG), Sciences Humaines et Sociales (SHS) et Arts Lettres et Langues (ALL)
    - de 6 écoles :
        - Georgia Tech Lorraine, (effectif : 540 étudiants)
        - Ecole Nationale des Ingénieurs de Metz (ENIM), (effectif : 990 étudiants)
        - Centrale SUPELEC campus de Metz, (effectif : 247 étudiants)
        - Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) centre d'étude de recherche de Metz, (effectif : 531 étudiants)
        - Conservatoire National des Arts et Métiers Lorraine (CNAM), (effectif : 2 426 auditeurs)
        - Campus européen Franco-Allemand de Sciences Po Paris à Nancy (effectif : 350 étudiants)
    - Les autres établissements :
        - les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) (effectif : 2 384 étudiants)
        - les Sections de Techniciens Supérieurs (STS), (effectif : 8 954 étudiants)
        - les Centres de Formation par Apprentissage (CFA)

- CFA consulaires (CCI et CM) (effectif : 4 638 étudiants)
- CFA publics (effectif : 3 506 étudiants)
- CFA du BTP (effectif : 2 584 étudiants)
- CFA de l'industrie (effectif : 1 435 étudiants)
- CFA agricoles publics (effectif : 1 142 étudiants)
- CFA associatif 55 (effectif : 622 étudiants)
- CFA agricoles privés (effectif : 597 étudiants)
- CFA restauration 54 (effectif : 314 étudiants)
- CFA interprofessionnel du CNAM (effectif : 237 étudiants)
- CFA métiers de la banque et de la finance (effectif : 184 étudiants)
- CFA AFT-IFTIM (transport) (effectif : 168 étudiants)
- CFA des MFR (effectif : 160 étudiants)
- CFA professionnels (ameublement, papetier) (effectif : 142 étudiants)
- CFA métiers de l'eau et de l'environnement (effectif : 139 étudiants)
- CFA compagnons du devoir (effectif : 134 étudiants)
- CFA AREP (catholique) privé sous contrat (effectif : 114 étudiants)
- CFA IRTS (moniteurs éducateurs) (effectif : 89 étudiants)
- CFA régional adapté (effectif : 82 étudiants)
- CFA du supérieur CESFA (effectif : 78 étudiants)
- CFA métiers commerciaux et financiers (effectif : 58 étudiants)
- CFA art régional du verre (effectif : 36 étudiants)
- CFA arts de la scène (effectif : 10 étudiants)

- d'un établissement sous la tutelle du Ministère en charge de l’Agriculture
    - 1 école :
        - ENGREFF - AgroParisTech centre de Nancy (effectif : 110 étudiants)
- d'établissements sous la tutelle du Ministère en charge de la Culture
    - 3 écoles : (effectif : 1 228 étudiants)
        - École Nationale Supérieure d’Architecture de Nancy (ENSA)
        - Ecole Nationale Supérieure d’Arts de Nancy (ENSAN)
        - École Nationale Supérieure d’Arts de Lorraine (ESAL)
- d'un établissement sous la tutelle du Ministère en charge du Travail,
    - 1 école :

        - Institut Régional du Travail Social de Lorraine (IRTS)
- d‘établissements sous tutelle du Ministère en charge de la Santé
    - Plusieurs écoles ou instituts de formation paramédicale :
        - Le centre de formation de manipulateurs en électroradiologie médicale,
        - l’Institut lorrain de formation de masseurs-kinésithérapeutes,
        - l’Institut de formation des ergothérapeutes
        - les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), regroupés en Groupement de Coopération Sanitaire des IFSI
            - IFSI du Centre Hospitalier de Bar-Le-Duc (effectif : 124 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier de Briey (effectif : 102 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier Jean Monnet d'Epinal (effectif : 214 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier Marie-Madeleine de Forbach (effectif : 281 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier Spécialisé de Jury-Lès-Metz (effectif : 292 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier Général de Remiremont (effectif : 127 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges (effectif : 108 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier Général (CHG) de Sarrebourg-Lorquin (effectif : 123 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier Général de Sarreguemines (effectif : 220 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier de Verdun (effectif : 311 étudiants)
            - IFSI du Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) à Laxou (effectif : 278 étudiants)
            - IFSI du Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville à Thionville (effectif : 329 étudiants)
            - IFSI de Metz (effectif : 737 étudiants)
                - du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Metz-Thionville à Metz
                - IFSI de la Croix-Rouge Française de Metz

        - IFSI Lionnois du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nancy (effectif : 2 384 étudiants)
        - IFSI Brabois du Centre Hospitalier Universitaire Nancy à Vandoeuvre-lès-Nancy (effectif : 296 étudiants)
        - IFSI du Syndicat Inter-Hospitalier de Neufchâteau-Vittel (effectif : 188 étudiants)
- d'un établissement sous la tutelle du Ministère en charge de la Fonction Publique
    - 2 structures :
        - Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
        - Institut Régional d'Administration (IRA)
- d'établissements hors tutelle ministérielle
    - 1 école de commerce :
        - ICN Business School Nancy-Metz (effectif : 2 500 étudiants)
    - 4 écoles privées :
        - EPITECH
        - EI CESI Est
        - Ecole Supérieure d'Ingénieur des Travaux de la Construction de Metz (ESITC), (effectif : 260 étudiants)
    - les autres écoles et instituts :
        - Instituts de Soudure centre de Yutz

Annexe n°2 Effectifs étudiants de l'Université de Lorraine par composantes

Tableau XLIX : Effectifs étudiants de l'Université de Lorraine par composantes, selon (Université de Lorraine (b), 2014)

COLLEGIUM	Nombre étudiants
COLLEGIUM SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	
UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES METZ	2 183
UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES NANCY	4 145
Total	6 328
COLLEGIUM TECHNOLOGIE	
IUT HUBERT CURIEN EPINAL	438
IUT LONGWY	532
IUT METZ	1 777
IUT MOSELLE EST	462
IUT NANCY BRABOIS	1 600
IUT NANCY CHARLEMAGNE	1 803
IUT STDIE	328
IUT THIONVILLE-YUTZ	427
Total	7 367
COLLEGIUM SCIENCES ET TECHNIQUES	
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES	2 988
UFR MATHEMATIQUES INFORMATIQUE MECANIQUE	1 163
UFR SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLIQUEES	952
Total	5 103
COLLEGIUM LORRAINE INP	
CYCLE PREPARATOIRE POLYTECHNIQUE	175
ECOLE EUROP ING EN GENIE DES MAT	362
ECOLE SUP SC ET TECH DE L'ING DE NANCY	835
ENS AGRONOMIE ET INDUSTRIES ALIMENTAIRES	612
ENS ELECTRICITE ET MECANIQUE	473
ENS GENIE DES SYSTEMES ET INNOVATION	330
ENS GEOLOGIE	426
ENS INDUSTRIES CHIMIQUES	501
ENS MINES DE NANCY	754
ENS TECHNOLOGIES ET INDUSTRIES DU BOIS	362
TELECOM Nancy	348
Total	5 178
COLLEGIUM SANTE	
FACULTE D'ODONTOLOGIE	597
FACULTE DE MEDECINE	5 100
FACULTE DE PHARMACIE	1 082
FACULTE DU SPORT	976
PACES	2 448
UFR SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLIQUEES - Département STAPS	443
Total	10 646
COLLEGIUM ARTS LETTRES LANGUES	
DEPARTEMENT FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	258
ETUDES ET RESSOURCES UNIV A DISTANCE	1 057
INSTITUT EUROPEEN CINEMA ET AUDIO-VISUEL	174
UFR ARTS LETTRES ET LANGUES METZ	2 502
UFR ARTS LETTRES ET LANGUES NANCY	2 350
Total	6 341
COLLEGIUM DROIT ECONOMIE GESTION	
CENTRE EUROPEEN UNIVERSITAIRE	325
INST PREPARATION ADMINISTRATION GENERALE	191
INST SUP ADMINISTRATION ET MANAGEMENT	1 387
INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL	15
UFR DROIT ECONOMIE ADMINISTRATION	2 727
UFR DROIT SCIENCES ECONOMIQUES GESTION	4 218
UFR ETUDES SUPERIEURES DE MANAGEMENT	946
UFR MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE	437
Total	10 246
COLLEGIUM INTER FACE	
ECOLE SUP PROFESSORAT EDUCATION	899
INST SUP FRANCO-ALL TECHNIQUES ECONOMIE	130
Total	1 029
TOTAL Université de Lorraine	**52 238**

Annexe n°3 Cartographie des effectifs étudiants dans l'agglomération nancéienne

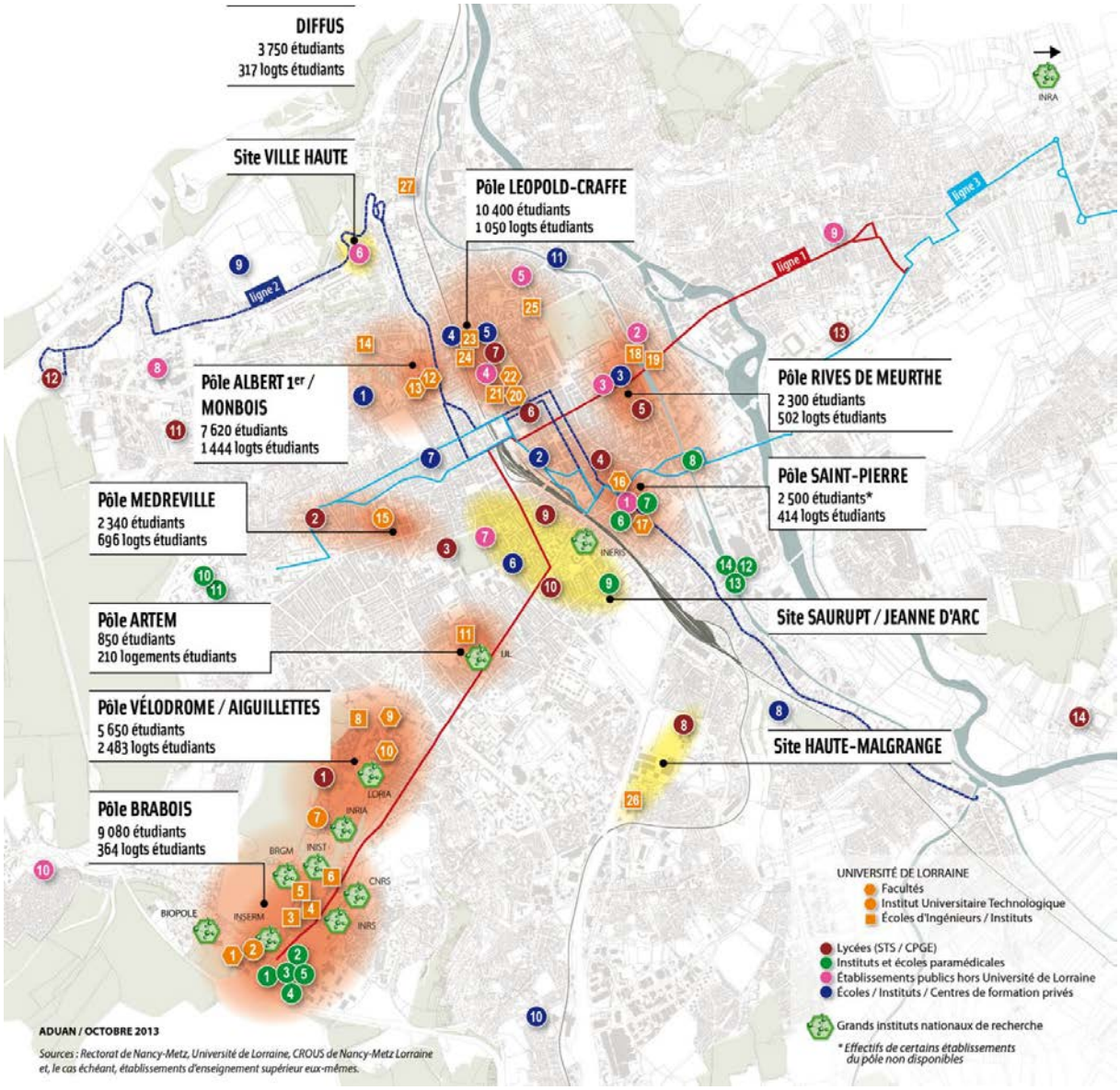

Figure 82 : Cartographie des effectifs étudiants au sein de l'agglomération nancéienne, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014)

Pôle BRABOIS

1 Faculté de médecine
2 IUT Nancy-Montet (antenne)
3 École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires (ENSAIA)
4 École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM)
5 Cycle Préparatoire Polytechnique
6 École Nationale Supérieure de Géologie (ENSG)
1 Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
2 Institut de Formation aux Auxiliaires de Puériculture (IFAP)
3 École régionale IBODE (bloc opératoire)
4 École Régionale d'Infirmiers Anesthésistes (ERIA)
5 École d'Infirmières puéricultrices

Pôle VÉLODROME - AIGUILLETTES

7 IUT Nancy-Montet
8 Télécom Nancy
9 Faculté de sports
10 Faculté des sciences
1 Lycée Stanislas

Pôle ARTEM

11 École Nationale Supérieure des Mines de Nancy

Pôle ALBERT 1er / MONBOIS

12 Faculté des Lettres et Sciences Humaines
13 Études et Ressources universitaires à distance
14 Institut Régional du Travail
1 École de Condé

Pôle MÉDREVILLE

15 IUT Nancy - Charlemagne
2 Lycée Emmanuel Héré
3 Lycée Frédéric Chopin

Pôle SAINT PIERRE

16 Faculté de pharmacie
17 Faculté d'odontologie
6 École de sages-femmes
7 Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI Lyonnois)
1 Sciences-Po Nancy
4 Lycée Charles de Foucault
2 Institut Supérieur d'Optique de Nancy (effectifs non disponibles)

Pôle RIVES DE MEURTHE

18 École Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux (EEIGM)
19 École Nationale Supérieure en Génie des Système Industriels (ENSGSI)
2 École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
3 Agro Paris Tech
8 Institut Lorrain de Formation en Ergothérapie
5 Lycée Henri Loritz
3 EPITECH Nancy

Pôle LÉOPOLD - CRAFFE

20 Faculté de Droit / Sciences économiques / Gestion
21 Institut de préparation à l'Administration Générale (IPAG)
22 Centre Européen Universitaire
23 Institut Européen du Cinéma et de l'Audiovisuel (IECA)
24 Institut Supérieur d'Administration et de Management (ISAM - IAE)
25 École Nationale Supérieure des Industries Chimiques (ENSIC)
4 Institut Commercial de Nancy (ICN)
5 Institut Pigier
4 Centre Régional de Formation des Notaires
5 École de la Croix Rouge
6 Lycée Henri Poincaré
7 Lycée Saint-Sigisbert

Site VILLE HAUTE

6 Institut Régional du Travail Social (IRTS)

Site HAUTE MALGRANGE

26 École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Industrie de Nancy (ESSTIN)
8 Lycée de la Malgrange

Site SAURUPT / JEANNE D'ARC

7 École Nationale Supérieure d'Art de Nancy
9 Institut de formation en Masso Kinésithérapie
9 Lycée Pierre de Coubertin
10 Lycée Claude Daunot
6 École Tunon

DIFFUS

11 Lycée Georges de la Tour
12 Lycée technique commerce affaires
13 Lycée Arthur Varoquaux
14 Lycée Saint Michel
15 Lycée agricole de Pixerécourt (effectifs non disponibles)
10 Institut de Formation Soins Infirmiers (IFSI Laxou)
11 Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS Laxou)
12 Institut de Formation des Manipulateurs en Électroradiologie Médicale (IFME)
13 Institut de Formation des Cadres de Santé
14 École Régionale d'Ambulanciers
8 Institut Supérieur des affaires agricoles et agro-alimentaires
9 CREPS de Lorraine
10 Centre d'Études Supérieures Industrielles
7 École d'esthétique et de haute coiffure Mireille
8 ISTELI
9 IFIDE
10 Formaction Institut
11 École Supérieure d'Optique et de Lunetterie
27 IUFM Nancy-Maxéville

Annexe n°4 Cartographie des effectifs étudiants dans l'agglomération messine

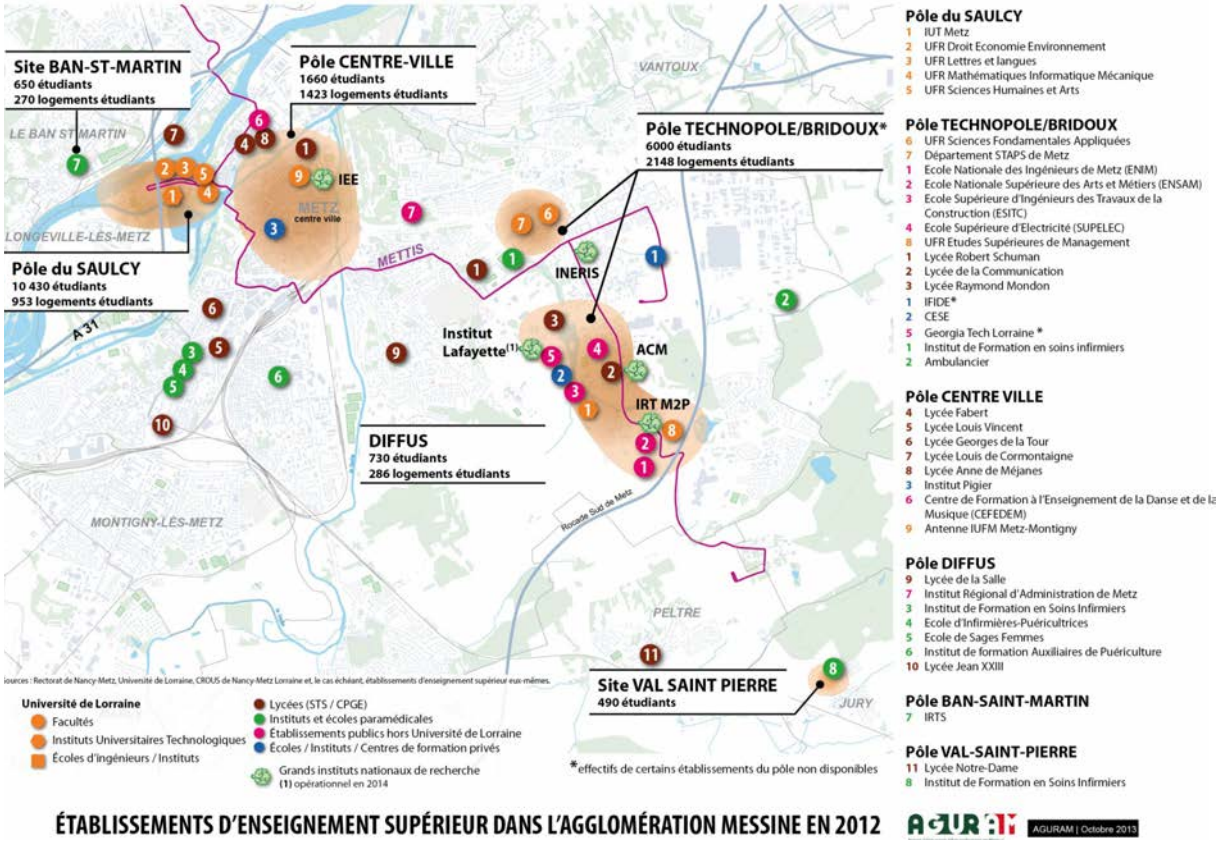

Figure 83 : Cartographie des effectifs étudiants au sein de l'agglomération messine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014)

Annexe n°5 Le parc immobilier du CROUS

Tableau L : Le logement étudiant en Cités Universitaires du CROUS Nancy-Metz-Lorraine[11], selon (CROUS NancyMetzLorraine (b), 2014)

VILLES	*CITÉ UNIVERSITAIRE*	Type de chambres	Nombre
SARREGUEMINES	***DOUAUMONT***	T1	32
32 chambres			
LONGWY	***JEAN MONNET***	T1	198
208 chambres		T1 bis (2pers)	10
METZ	***BRIDOUX***	T1	213
2154 chambres		T1 bis (1pers)	56
		T1 bis (2pers)	19
		T2 (2pers)	28
	SAULCY	T1	180
		Ch rénovée	458
		Ch rénovée Sanitaire	315
	SAINT-QUENTIN	Ch	264
	TECHNOPOLE	T1	592
		T1 bis (1pers)	4
		T1 bis (2pers)	13
		T2 (2pers)	12
NANCY	***BOUDONVILLE***	Ch	514
5428 chambres	***Nancy***	Studettes	170
	CHARMOIS	Ch	240
	Vandoeuvre	Ch rénovée Sanitaire	58
		Studettes	112
		T1	30
	HAUTE-MALGRANGE	Ch	120
	Vandoeuvre	Ch rénovée Sanitaire	37
		Studettes	65
	MEDREVILLE	Ch rénovée	460
	Nancy	Ch rénovée Sanitaire	30
	MONBOIS	Ch	148
	Nancy	Ch rénovée	190
		Ch rénovée Sanitaire	350
	MONPLAISIR	Ch	280
	Vandoeuvre	Ch rénovée	166
		Ch rénovée Sanitaire	4
		Studettes	70
		T1	40
	PLACIEUX	Ch	483
	Villers	Ch rénovée Sanitaire	112
		Studettes	86
		T1	8
	SAURUPT Nancy	Ch	475
	NOTRE DAMES de LOURDES	Ch rénovée	180
	Nancy		
	ARISTIDE BRIAND	T1	125
	Nancy		
	LA BATELIERE	T1	201
	Maxéville	T1 bis (1pers)	26
		T1 bis (2pers)	26
	PROVENCAL	T1	299
	Nancy		
	VELODROME	T1	295
	Vandoeuvre	T1 bis (1pers)	11
		T1 bis (2pers)	17

[11] Depuis la rentrée 2014, on peut compter 100 chambres universitaires de type T1 sur le campus de l'Ile du Saulcy. La construction de ces logements était inscrite dans le volet Vie Etudiante du Plan Campus.

Annexe n°6 Cartographie du logement étudiant dans l'agglomération nancéienne

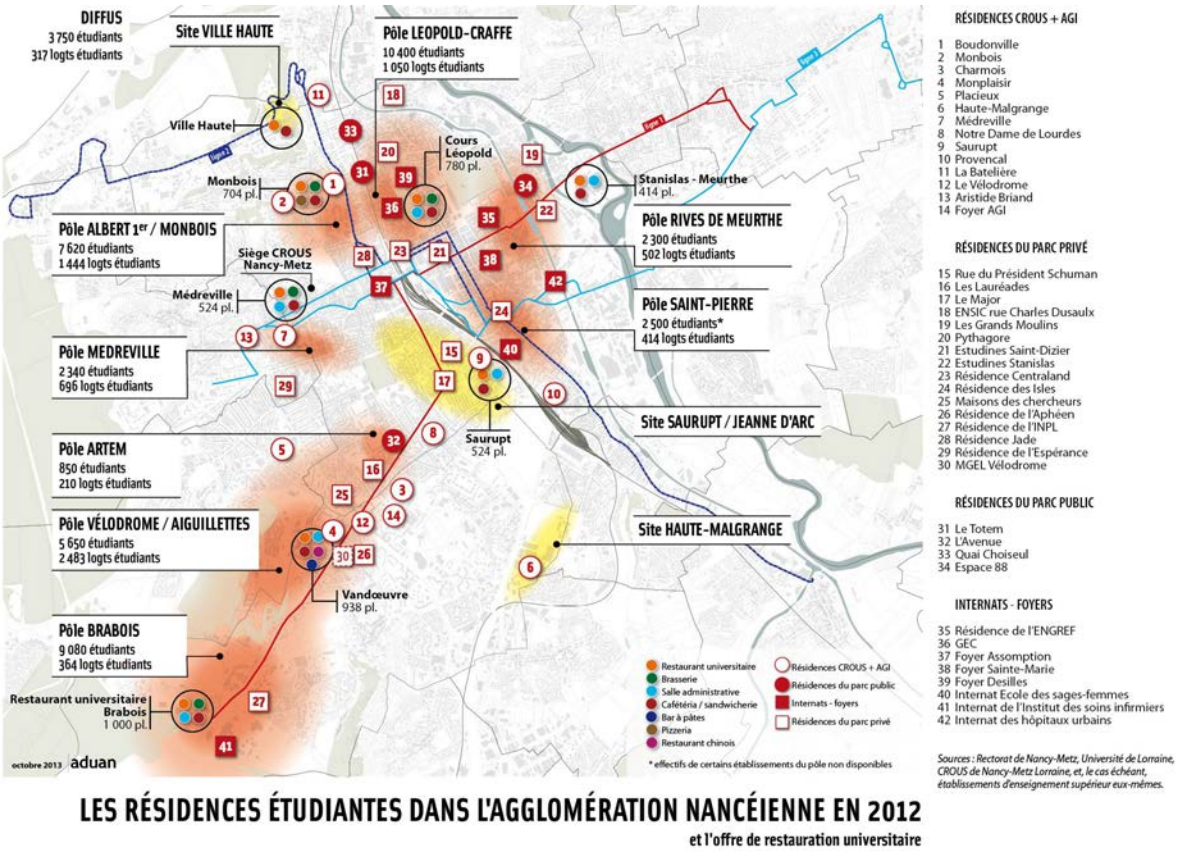

Figure 84 : Les résidences étudiantes dans l'agglomération nancéienne, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014)

Annexe n°7 Cartographie du logement étudiant dans l'agglomération messine

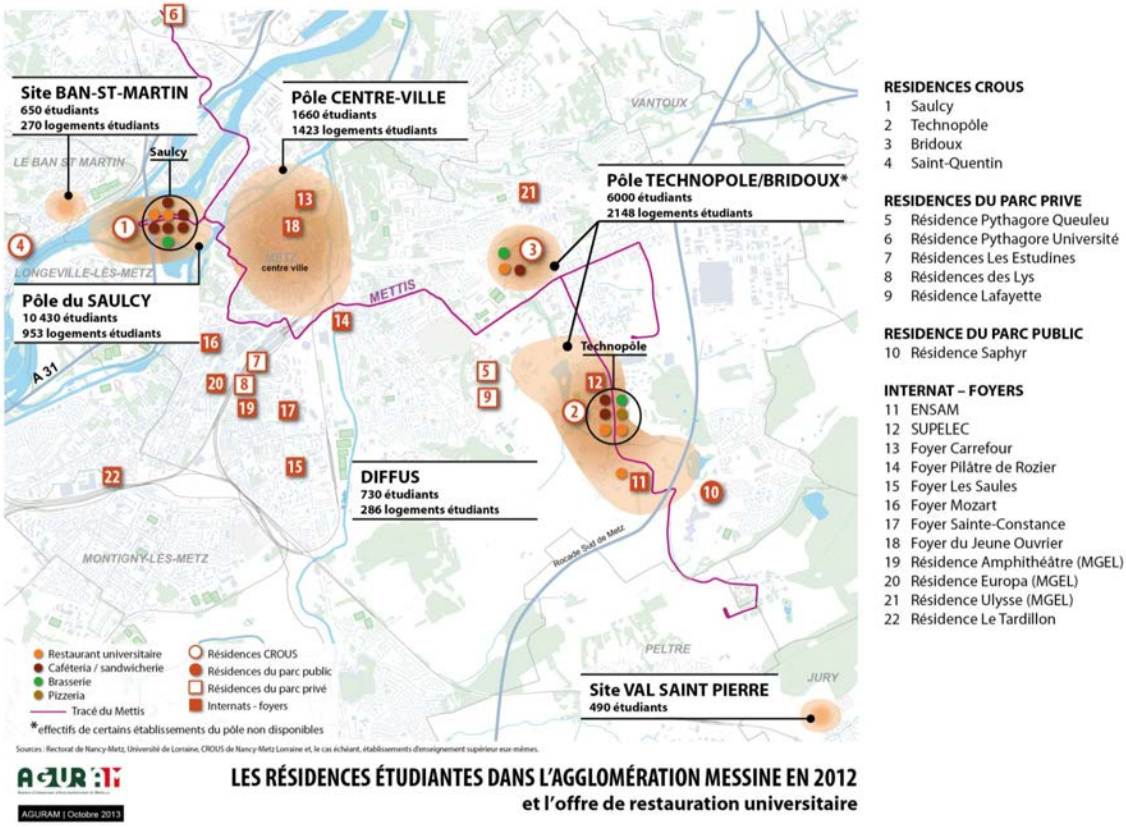

Figure 85 : Les résidences étudiantes dans l'agglomération messine, selon (Observatoire Lorrain de la Vie Etudiante, 2014)

Annexe n°8 La présentation de la soutenance

Voici le poster présenté grâce au logiciel Prezi lors de la soutenance.

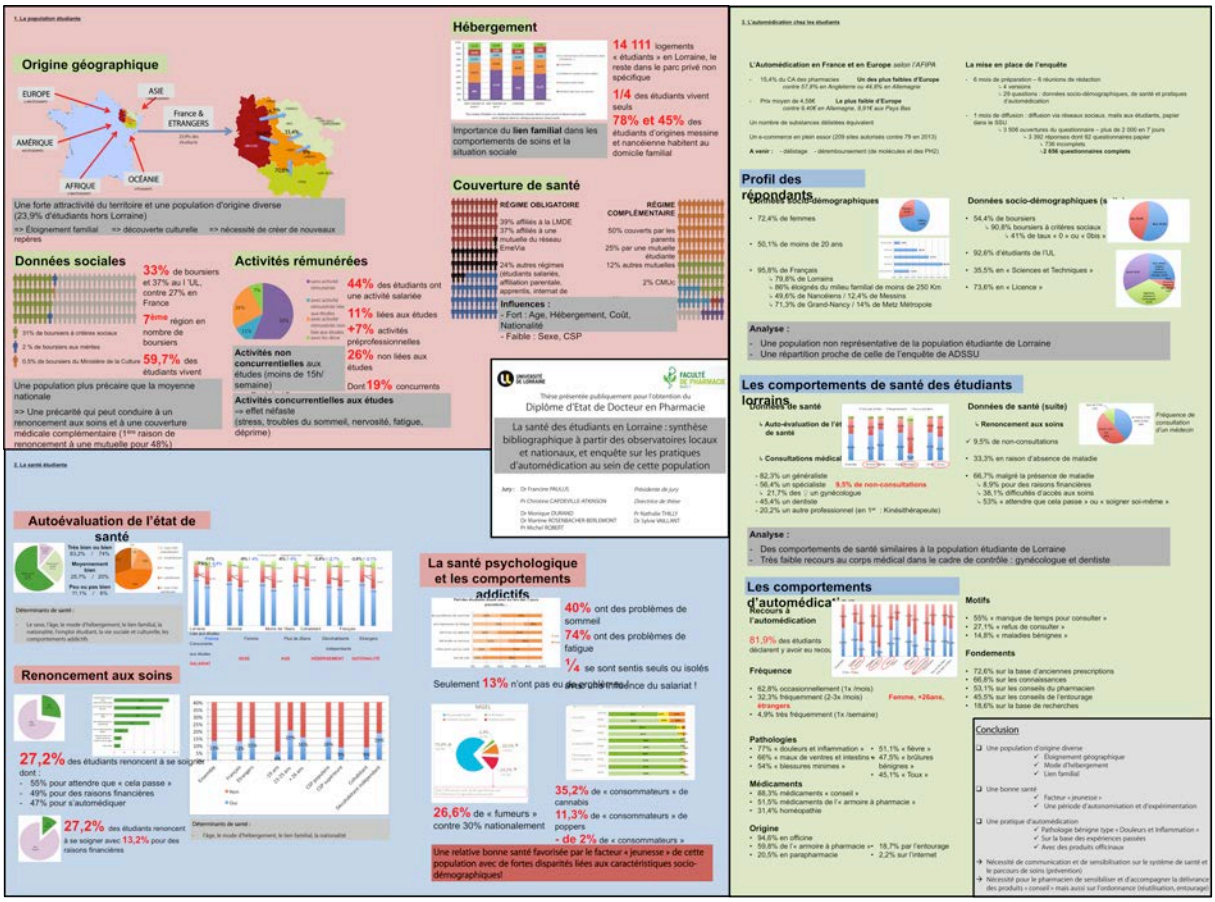

Figure 86 : Poster de la soutenance

1. La population étudiante

Origine géographique

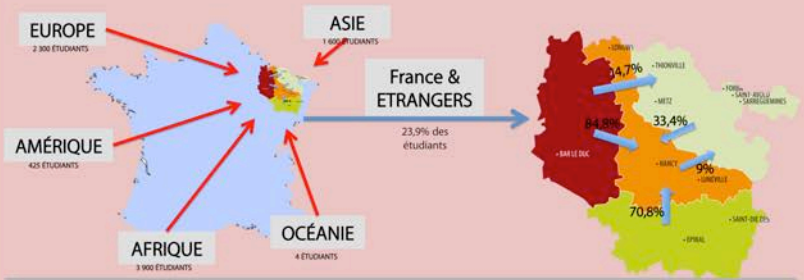

Une forte attractivité du territoire et une population d'origine diverse (23,9% d'étudiants hors Lorraine)

=> Éloignement familial => découverte culturelle => nécessité de créer de nouveaux repères

Données sociales

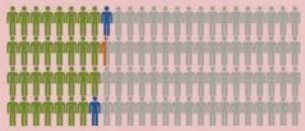

31% de boursiers à critères sociaux

2 % de boursiers aux mérites

0,5% de boursiers du Ministère de la Culture

33% de boursiers et 37% au l 'UL, contre 27% en France

7ème région en nombre de boursiers

59,7% des étudiants vivent

Une population plus précaire que la moyenne nationale

=> Une précarité qui peut conduire à un renoncement aux soins et à une couverture médicale complémentaire (1ère raison de renoncement à une mutuelle pour 48%)

Activités rémunérées

44% des étudiants ont une activité salariée

11% liées aux études

+7% activités préprofessionnelles

26% non liées aux études

Dont **19%** concurrents

Activités non concurrentielles aux études (moins de 15h/ semaine)

Activités concurrentielles aux études

⇒ effet néfaste

(stress, troubles du sommeil, nervosité, fatigue, déprime)

Hébergement

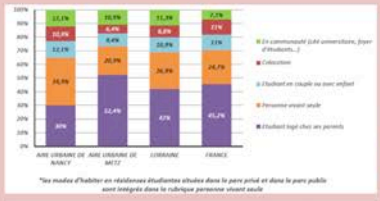

14 111 logements « étudiants » en Lorraine, le reste dans le parc privé non spécifique

1/4 des étudiants vivent seuls

78% et 45% des étudiants d'origines messine et nancéienne habitent au domicile familial

Importance du **lien familial** dans les comportements de soins et la situation sociale

Couverture de santé

RÉGIME OBLIGATOIRE

39% affiliés à la LMDE

37% affiliés à une mutuelle du réseau EmeVia

24% autres régimes (étudiants salariés, affiliation parentale, apprentis, internat de

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE

50% couverts par les parents

25% par une mutuelle étudiante

12% autres mutuelles

2% CMUc

Influences :

- Fort : Age, Hébergement, Coût, Nationalité
- Faible : Sexe, CSP

2. La santé étudiante

Autoévaluation de l'état de santé

Très bien ou bien
63,2% / 74%

Moyennement bien
25,7% / 20%

Peu ou pas bien
11,1% / 6%

Déterminants de santé :

- Le sexe, l'âge, le mode d'hébergement, le lien familial, la nationalité, l'emploi étudiant, la vie sociale et culturelle, les comportements addictifs

Renoncement aux soins

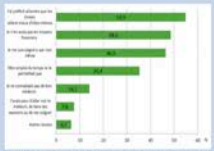

27,2% des étudiants renoncent à se soigner dont :

- 55% pour attendre que « cela passe »
- 49% pour des raisons financières
- 47% pour s'automédiquer

27,2% des étudiants renoncent à se soigner avec **13,2%** pour des raisons financières

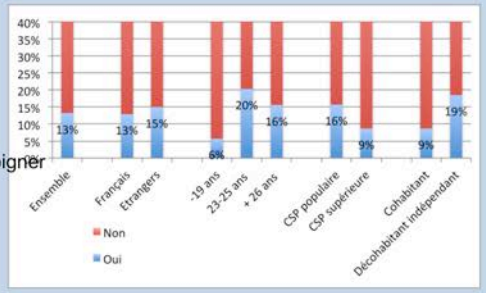

Déterminants de santé :

- l'âge, le mode d'hébergement, le lien familial, la nationalité

La santé psychologique et les comportements addictifs

40% ont des problèmes de sommeil

74% ont des problèmes de fatigue

¼ se sont sentis seuls ou isolés

Seulement **13%** n'ont pas eu de problèmes avec une influence du salariat !

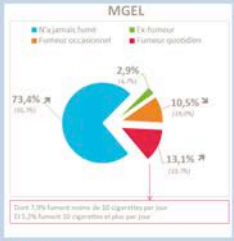

26,6% de « fumeurs » contre 30% nationalement

35,2% de « consommateurs » de cannabis

11,3% de « consommateurs » de poppers

- de 2% de « consommateurs »

Une relative bonne santé favorisée par le facteur « jeunesse » de cette population avec de fortes disparités liées aux caractéristiques socio-démographiques!

3ème partie : l'automédication chez les étudiants

3. L'automédication chez les étudiants

L'Automédication en France et en Europe *selon l'AFIPA*

- 15,4% du CA des pharmacies **Un des plus faibles d'Europe**
  contre 57,8% en Angleterre ou 44,8% en Allemagne
- Prix moyen de 4,58€ **Le plus faible d'Europe**
  contre 9,40€ en Allemagne, 8,91€ aux Pays Bas

Un nombre de substances délistées équivalent

Un e-commerce en plein essor (209 sites autorisés contre 79 en 2013)

A venir : - délistage - déremboursement (de molécules et des PH2)

La mise en place de l'enquête

- 6 mois de préparation – 6 réunions de rédaction
  - ↳ 4 versions
  - ↳ 29 questions : données socio-démographiques, de santé et pratiques d'automédication
- 1 mois de diffusion : diffusion via réseaux sociaux, mails aux étudiants, papier dans le SSU
  - ↳ 3 506 ouvertures du questionnaire – plus de 2 000 en 7 jours
    - ↳ 3 392 réponses dont 82 questionnaires papier
      - ↳ 736 incomplets
      - ↳ **2 656 questionnaires complets**

Profil des répondants

Données socio-démographiques

- 72,4% de femmes
- 50,1% de moins de 20 ans

- 95,8% de Français
  - ↳ 79,8% de Lorrains
  - ↳ 86% éloignés du milieu familial de moins de 250 Km
  - ↳ 49,6% de Nancéiens / 12,4% de Messins
  - ↳ 71,3% de Grand-Nancy / 14% de Metz Métropole

Données socio-démographiques (s

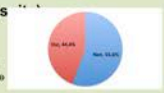

- 54,4% de boursiers
  - ↳ 90,8% boursiers à critères sociaux
    - ↳ 41% de taux « 0 » ou « 0bis »
- 92,6% d'étudiants de l'UL
- 35,5% en « Sciences et Techniques »
- 73,6% en « Licence »

Analyse :

- Une population non représentative de la population étudiante de Lorraine
- Une répartition proche de celle de l'enquête de ADSSU

Les comportements de santé des étudiants lorrains

Données de santé

↳ **Auto-évaluation de l'ét de santé**

↳ **Consultations médical**

- 82,3% un généraliste
- 56,4% un spécialiste **9,5% de non-consultations**
  - ↳ 21,7% des ♀ un gynécologue
- 45,4% un dentiste
- 20,2% un autre professionnel (en 1er : Kinésithérapeute)

Données de santé (suite)

↳ **Renoncement aux soins**

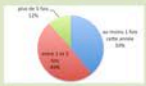

Fréquence de consultation d'un médecin

✓ 9,5% de non-consultations

- 33,3% en raison d'absence de maladie
- 66,7% malgré la présence de maladie
  - ↳ 8,9% pour des raisons financières
  - ↳ 38,1% difficultés d'accès aux soins
  - ↳ 53% « attendre que cela passe » ou « soigner soi-même »

Analyse :

- Des comportements de santé similaires à la population étudiante de Lorraine
- Très faible recours au corps médical dans le cadre de contrôle : gynécologue et dentiste

Les comportements d'automédicati

Recours à l'automédication

81,9% des étudiants déclarent y avoir eu recou

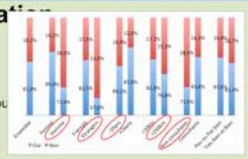

Fréquence

- 62,8% occasionnellement (1x /mois)
- 32,3% fréquemment (2-3x /mois) **Femme, +26ans, étrangers**
- 4,9% très fréquemment (1x /semaine)

Pathologies

- 77% « douleurs et inflammation »
- 66% « maux de ventres et intestins »
- 54% « blessures minimes »
- 51,1% « fièvre »
- 47,5% « brûlures bénignes »
- 45,1% « Toux »

Médicaments

- 88,3% médicaments « conseil »
- 51,5% médicaments de l'« armoire à pharmacie »
- 31,4% homéopathie

Origine

- 94,6% en officine
- 59,8% de l'« armoire à pharmacie »
- 20,5% en parapharmacie
- 18,7% par l'entourage
- 2,2% sur l'internet

Motifs

- 55% « manque de temps pour consulter »
- 27,1% « refus de consulter »
- 14,8% « maladies bénignes »

Fondements

- 72,6% sur la base d'anciennes prescriptions
- 66,8% sur les connaissances
- 53,1% sur les conseils du pharmacien
- 45,5% sur les conseils de l'entourage
- 18,6% sur la base de recherches

Conclusion

❑ Une population d'origine diverse
- ✓ Éloignement géographique
- ✓ Mode d'hébergement
- ✓ Lien familial

❑ Une bonne santé
- ✓ Facteur « jeunesse »
- ✓ Une période d'autonomisation et d'expérimentation

❑ Une pratique d'automédication
- ✓ Pathologie bénigne type « Douleurs et Inflammation »
- ✓ Sur la base des expériences passées
- ✓ Avec des produits officinaux

→ Nécessité de communication et de sensibilisation sur le système de santé et le parcours de soins (prévention)

→ Nécessité pour le pharmacien de sensibiliser et d'accompagner la délivrance des produits « conseil » mais aussi sur l'ordonnance (réutilisation, entourage)

Annexe n°9 Questionnaire de l’enquête

[Enquête] Les pratiques d'Automédication des étudiants lorrains

Le but de cette enquête est de réaliser un état des lieux des pratiques d'automédication au sein de la population étudiante de Lorraine.

Ce questionnaire et ces résultats font partie intégrante d'un travail d'études dans la cadre d'une thèse d'exercice de Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie à la Faculté de Pharmacie de Nancy.

L'automédication est une pratique de soins de plus en plus répandue, qui consiste à avoir recours à des traitements (médicamenteux, homéopathiques, phytothérapeutiques, ...) pour **soigner la survenue de symptômes**.

Ainsi dans le cadre de ma thèse d'exercice de Pharmacie, je réalise un travail de recherche autour des pratiques étudiantes d'automédication en Lorraine en lien avec les comportements de santé.

Ainsi, je vous propose de contribuer au travers de ce questionnaire **anonyme** qui comporte une trentaine de questions dont la durée de remplissage sera de 5-6 min maximum.

Vous remerciant par avance pour votre aide dans ce travail,

Sincèrement,

Aurélien MARTIN
Étudiant en 6ème année de Pharmacie
aurelien.martin2@etu.univ-lorraine.fr

Il y a 29 questions dans ce questionnaire

1ère partie : Profil du répondant

Cette 1ère partie a pour but de définir le profil des répondants et leurs données socio-démographiques.

Cela se décompose en 14 petites et rapides questions retraçant :

- l' "identité du répondant"
- le cursus d'enseignement
- les données géographiques
- les données sociales

1 [1]Âge : *

Veuillez écrire votre réponse ici :

(en années)

2 [2]Sexe : *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ Féminin
- ○ Masculin

Données géographiques

3 [3]

Nationalité (origine géographique) :

si "Français(e)", choisissez "Française" et préciser la région d'origine en commentaire, sinon choisissez le continent et préciser le pays en commentaire

*

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ Française
- ○ Amérique du Nord
- ○ Amérique du Sud
- ○ Afrique
- ○ Europe - hors France
- ○ Asie
- ○ Océanie

Faites le commentaire de votre choix ici :

4 [7]Lieu d'origine (foyer familial) :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**3.NAOK** == "A1"))

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

Ville	
Code postal	

5 [8]Lieu d'hébergement étudiant :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**3.NAOK** == "A1"))

Veuillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

Ville	
Code postal	

6 [9]Eloignement géographique : *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ De 0 à 29 kilomètres
- ○ De 30 à 249 kilomètres
- ○ De 250 kilomètres et plus

Distance entre le foyer familial et le lieu d'hébergement étudiant

Cursus d'études

7 [4]

Etablissements/Universités d'études :

(Indiquer l'établissement de votre cursus principal)

*

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Université de Lorraine (IUTs, Ecoles d'ingénieurs, Instituts, UFRs & Facultés)
- [ ] Georgia Tech Lorraine (metz)
- [ ] ENIM - Ecole National des Ingénieurs de Metz
- [ ] Central SUPELEC campus de Metz
- [ ] CNAM - Conservatoire des Arts et Métiers de Lorraine
- [ ] Sciences Po - Campus européen Franco-allemand de Sciences Po à Nancy
- [ ] ENSAM - Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, centre d'études de Metz
- [ ] CPGE - Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
- [ ] STS - Sections des Techniciens Supérieurs (dont prépas ATS)
- [ ] CFA - Centre de Formation en Apprentissage
- [ ] ENGREF - AgroParisTech centre de Nancy
- [ ] Archi - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
- [ ] Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Nancy
- [ ] Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Lorraine
- [ ] IRTS - Institut Régional du Travail Social de Lorraine
- [ ] Centre de Formation de Manipulateurs en électroradiologie médicale
- [ ] ILFMK - Institut Lorrain de Formation en Masseurs-Kinésithérapeutes
- [ ] IFSI - Institut de Formation en Soins Infirmiers
- [ ] IFE - Institut de Formation des Ergothérapeutes
- [ ] CNFPT - Centre National de Formation Publique Territoriale
- [ ] IRA - Institut Régional d'Administration
- [ ] ICN Business School Nancy-Metz
- [ ] EPITECH
- [ ] EXIA -CESI
- [ ] ESITC - Ecole Supérieur des Travaux de la Construction de Metz
- [ ] Instituts de soudure, centre de Yutz
- [ ] Autre:

8 [45]

Domaines d'études :

(pour ceux qui suivent un double cursus, indiquez celui du diplôme principal)

*

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales
- ○ Ingénierie, Sciences et Technologies
- ○ Santé
- ○ Droit, Economie, Gestion et Management

9 [5]

Filières d'études ou diplômes préparés :

(Intitulé du diplôme)

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

10 [6]Année d'études : *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ 1ère année
- ○ 2ème année
- ○ 3ème année
- ○ 4ème année
- ○ 5ème année
- ○ 6ème année
- ○ 7ème année
- ○ 8ème année
- ○ + de 8
- ○ année blanche pédagogique
- ○ année de césure

Données sociales

11 [4]Catégorie socio-professionnelle du foyer familial : *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ Agriculteur
- ○ Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- ○ Cadres, professions intellectuelles supérieurs (professions libérales, cadre de la fonction publique, Professeurs, ingénieurs, médecins, professions de santé et de travail social, ...)
- ○ Professions intermédiaires (instituteurs, clergé, techniciens, contremaîtres, ...)
- ○ Employés
- ○ Ouvriers
- ○ Retraités
- ○ Inactifs
- ○ Autre [ ]

Indiquer celui du parent ayant le plus haut revenu

12 [1]Êtes-vous boursier ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ Oui
- ○ Non

13 [2]De quel type de bourse ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**1.NAOK** == "Y"))

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Bourse à critères sociaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur (CROUS) dont Fonds National d'Aide d'Urgence
- ☐ Bourse du Ministère de la Culture
- ☐ Bourse du pays d'origine (Etudiants internationaux)
- ☐ Bourse de la Région Lorraine
- ☐ Bourse à la Mobilité (Etudiants en mobilité)
- ☐ Autre: [ ]

14 [3]A quel échelon êtes-vous ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**1.NAOK** == "Y"))

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ Echelon 0 et assimilés
- ○ Echelon 0bis
- ○ Echelon 1
- ○ Echelon 2
- ○ Echelon 3
- ○ Echelon 4
- ○ Echelon 5
- ○ Echelon 6
- ○ Echelon 7
- ○ Autre

Indiquer le numéro de l'échelon

2ème partie : Etat de santé

15 [1]1ère question : Comment jugez-vous votre état de santé ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ Très satisfaisant
- ○ Satisfaisant
- ○ Moyennement satisfaisant
- ○ Peu satisfaisant
- ○ Pas satisfaisant

16 [2]2ème question : Depuis 1 an, avez-vous consulté ? si Oui le(s)quel(s) ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ un médecin généraliste
- ☐ un médecin spécialiste (gynécologue, cardiologue, ophtalmologue, psychiatre, ...)
- ☐ un dentiste
- ☐ un autre professionnel de santé (infirmière, kinésithérapeute, sage-femme, ...)

17 [3]Si Oui "un médecin généraliste", combien de fois depuis 1 an ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**2_SQ002.NAOK** == "Y"))

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ au moins 1 fois cette année
- ○ entre 1 et 5 fois
- ○ plus de 5 fois

18 [4]Si Oui "un médecin spécialiste", combien de fois depuis 1 an ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**2_SQ003.NAOK** == "Y"))

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ au moins 1 fois cette année
- ○ entre 1 et 5 fois
- ○ plus de 5 fois

Faites le commentaire de votre choix ici :

Précisez le ou les spécialités consultées

19 [5]Si Oui "un dentiste", combien de fois depuis 1 an ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**2_SQ004.NAOK** == "Y"))

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ 1 fois, ou moins d'une fois,cette année (< ou = 1 fois)
- ○ plusieurs fois cette année (> 1 fois)

20 [6]Si Oui "un autre profesionnel de santé", combien de fois depuis 1 an ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((2_SQ005.NAOK == "Y"))

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ au moins 1 fois cette année
- ○ entre 1 et 5 fois
- ○ plus de 5 fois

Faites le commentaire de votre choix ici :

Précisez le professionnel consulté

21 [7]Si Non, pourquoi ? (raison de non-consommation de soin)

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((is_empty(2_SQ002.NAOK)) and (is_empty(2_SQ003.NAOK)) and (is_empty(2_SQ004.NAOK)) and (is_empty(2_SQ005.NAOK)))

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ "Je n'ai pas été malade cette année!"
- ☐ "Je n'ai pas de mutuelle !"
- ☐ "Je n'avais pas le temps de m'y rendre"
- ☐ "Je préfère me soigner moi-même!"
- ☐ "Je ne connais pas de médecin"
- ☐ "Je préfère attendre que cela passe"
- ☐ "J'ai peur d'aller voir le médecin et de passer des examens"
- ☐ "j'avais des difficultés pour avancer les frais"
- ☐ "parce que mon médecin traitant est éloigné"
- ☐ Autre:

3ème partie : l'Automédication

L'automédication est une pratique de soins de plus en plus répandue, qui consiste à avoir recours à des traitements (médicamenteux, homéopathiques, phytothérapeutiques, ...) pour **soigner la survenue de symptômes**, en dehors d'une ordonnance médicale.

22 [1]1ère question : Depuis 1 an, avez-vous eu recours à l'automédication ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ○ Oui
- ○ Non

23 [2]Si Oui, Combien de fois ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((is_empty(1.NAOK) or 1.NAOK == "Y"))

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Occasionnellement - moins de 1 fois par mois	Fréquemment (plus de 1 fois par mois)	Très fréquemment (plus de 1 fois par semaine)
Fréquences ?	○	○	○

24 [3]Si Oui, pourquoi ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((is_empty(1.NAOK) or 1.NAOK == "Y"))

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ j'habite loin de chez un médecin
- ☐ je n'ai pas le temps d'y aller
- ☐ (cela coute cher et) je n'ai pas de mutuelle
- ☐ je ne pouvais pas avancer les frais
- ☐ cela permet une confidentialité par rapport aux parents
- ☐ je n'aime pas aller chez le médecin
- ☐ Autre: _____

25 [4]2ème question : Sur quoi, vous basez-vous pour choisir les médicaments en automédication ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**is_empty**(1.NAOK) or 1.NAOK == "Y"))

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] mes connaissances
- [ ] mon expérience (ex : une ordonnance antérieure)
- [ ] mon entourage
- [ ] mes recherches (ex: internet, la publicité, ...)
- [ ] les conseils du pharmacien
- [ ] Autre:

26 [5]3ème question : Pour quels types de maladies avez-vous recours à l'automédication ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**is_empty**(1.NAOK) or 1.NAOK == "Y"))

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- [ ] Insomnie
- [ ] Déprime
- [ ] Fièvre
- [ ] Plaies, blessures (petites tailles)
- [ ] Brulures (légère, coup de soleil, ampoule)
- [ ] Verrues
- [ ] Infections nez, oreilles, gorge (Antibiotiques)
- [ ] Douleur et inflammation (douleur dentaire, au dos, maux de tête, ...)
- [ ] Maux de ventre, spasmes, brûlures d'estomac
- [ ] Stress
- [ ] Fatigue (vitamine, stimulant, ...)
- [ ] Constipation
- [ ] Diarrhées
- [ ] Toux
- [ ] Acné
- [ ] Herpès labial
- [ ] Mal des transports
- [ ] Allergie
- [ ] Mycoses (champignons)
- [ ] Troubles de la circulation veineuse (jambes lourdes, hémorroïdes)
- [ ] Autre:

27 [6]4ème question : Quels types de médicaments utilisez-vous ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**is_empty**(1.NAOK) or 1.NAOK == "Y"))

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Médicament conseil sans ordonnance
- ☐ Médicament sur ordonnance
- ☐ Phytothérapie (plante en tisane, gélule, crème, teinture mère, ...)
- ☐ Homéopathie (granules en tube, liquide, ...)
- ☐ Aromathérapie (huile essentielle, crème, ...)
- ☐ Compléments alimentaires (vitamines, produits hyper-protéinés, musculation, ...)
- ☐ Autre: _____

28 [7]5ème question : Où avez-vous acheté/obtenu les médicaments utilisés ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
° ((**is_empty**(1.NAOK) or 1.NAOK == "Y"))

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ En pharmacie (officine)
- ☐ En grande surface (magasin, enseigne spécialisée, ...)
- ☐ En parapharmacie (hors officine)
- ☐ Par l'intermédiaire d'une personne (famille, ami, ...)
- ☐ Dans les médicaments restants dans l'armoire à pharmacie du domicile
- ☐ Sur internet
- ☐ Autre: _____

Expression libre

29 [8]Remarques, suggestions :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Vous venez de finir ce questionnaire et je vous en remercie !

Votre contribution va permettre de mieux comprendre les pratiques étudiantes en terme d'automédication et plus largement de pratiques de santé!

Vous pourrez retrouver ces résultats et ces conclusions au sein de ma thèse après sa soutenance et publication (à partir de janvier 2016)!

Merci encore,

Aurélien MARTIN

01.01.1970 – 01:00

Envoyer votre questionnaire.
Merci d'avoir complété ce questionnaire.

FACULTE DE PHARMACIE **UNIVERSITE DE LORRAINE**

DEMANDE D'IMPRIMATUR

Date de soutenance : 22/10/2015

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

présenté par : Aurélien MARTIN

Sujet : La santé des étudiants en Lorraine : synthèse bibliographique à partir des données des observatoires locaux et nationaux, et enquête sur les pratiques d'automédication au sein de cette population

Jury :

Présidente : Francine PAULUS

Directrice : Christine CAPDEVILLE-ATKINSON

Juges : Monique DURAND
Michel ROBERT
Martine ROSENBACHER-BERLEMONT
Nathalie THILLY
Sylvie VAILLANT

Vu,

Nancy, le 22/09/2015

Le Président du Jury — ***Francine PAULUS***

Directeur de Thèse — ***Christine CAPDEVILLE-ATKINSON***

Vu et approuvé,

Nancy, le 22/09/2015

Doyen de la Faculté de Pharmacie
de l'Université de Lorraine,

Francine PAULUS

Vu,

Nancy, le .../.../2015

29 SEP. 2015

Le Président
de l'Université de Lorraine,

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président

Pierre MUTZENHARDT

Martial DELIGNON

N° d'enregistrement : 8014

N° d'identification : 8014

TITRE

La santé des étudiants en Lorraine : synthèse bibliographique à partir des données des observatoires locaux et nationaux, et enquête sur les pratiques d'automédication au sein de cette population

Thèse soutenue le 22/10/2015

Par Aurélien MARTIN

RESUME :

La santé des étudiants est un sujet qui préoccupe l'ensemble des acteurs et institutions impliqués dans la vie et les études de ceux-ci. Les données afférentes font l'objet de multiples publications, où la Lorraine ne déroge pas à la règle. La réalisation du panorama le plus complet de l'état de santé de cette population nécessite de croiser les données sociodémographiques, académiques et de santé pour étudier l'influence de l'âge, du sexe, de l'origine géographique, de l'origine sociale ou des modes d'hébergement sur le ressenti de santé et les comportements de soins.
Afin de compléter ce panorama, une analyse des comportements d'automédication au sein de cette population a été menée.

Cette thèse a pour objectif de recenser le maximum d'information sur l'ensemble des éléments concourants au bien-être médico-psycho-social des étudiants ainsi qu'à la lisibilité, visibilité et accessibilité des parcours de soins.

MOTS CLES : santé, étudiants, automédication, lorraine

Directeur de thèse	Intitulé du laboratoire	Nature
Christine CAPDEVILLE-ATKINSON		**Expérimentale** ☒ **Bibliographique** ☒ **Thème** ☐

Thèmes	~~1 – Sciences fondamentales~~	~~2 – Hygiène/Environnement~~	**3 – Médicament**
	~~4 – Alimentation – Nutrition~~	~~5 – Biologie~~	**6 – Pratique professionnelle**